

Réfugiés nigériens en Algérie **DRAME HUMAIN AUX PORTES D'ALGER**

Page 6

De notre envoyée spéciale
à Blida Ghania Oukazi

**L'IMMIGRATION
«SOIT ON L'ARRÊTE,
SOIT ON L'ORGANISE»**



**«C'EST
UNE QUESTION
POLITIQUE, L'ETAT
EST AU COURANT»**



**LE MUTISME
DES INSTITUTIONS**

**ENTRE
LE «GRAND CŒUR»
DU POLICIER
ET LE LAISSER-ALLER
DES AUTORITÉS**

Mécheria
**8 morts et
28 blessés dans
une collision** P.2

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

Conférence-débat organisée par **Le Quotidien** **LES AVEUX DE HAMROUCHE** P.5



Publicité

PROFITE DE L'OFFRE LIBERTY SMS EN TOUTE LIBERTÉ

COMPOSE *720#

50 DA c'est 100 SMS

Avec l'offre Liberty SMS de Djezzy Carte, pour 50 DA seulement, bénéficie de 100 SMS vers le réseau Djezzy et d'une tarification exceptionnelle de 5 DA/SMS vers les autres réseaux nationaux. Validité de 24h depuis la souscription, sans cumul ni report des SMS non consommés. Pour s'inscrire à l'offre, compose *720#. Pour se désinscrire, compose *720#.

DJEZZY جازي
مرحباً بالغد

www.djezzy.dz

Un nouveau système d'information
en préparation

La BDL veut se mettre à niveau

La banque de développement local (BDL) est en mutation profonde avec un plan de modernisation déjà engagé visant la formation de son personnel bancaire et l'installation dès la prochaine année d'un nouveau système d'information avec l'aide d'un cabinet étranger.

M. Aziza

L'enjeu est de se mettre à niveau avec les performances des banques étrangères installées en Algérie après l'ouverture du marché. C'est ce qu'a expliqué le PDG de la BDL, Mohamed Arslane Bechetarzi, en marge d'une journée de sensibilisation sur l'intégration de ce nouveau système d'information à la BDL. La rencontre qui a regroupé les directeurs régionaux et centraux s'est tenue à l'Ecole nationale des banques à Alger.

Ce nouveau système d'information, projet appelé «Moustakbel BDL», sera opérationnel en juin 2015, selon le PDG de la banque. Un projet qui demandera la participation active et intégrée du personnel. Un nouveau système d'information très développé qui permettra la mise à niveau de la BDL et, du coup, la diversification des services et surtout concurrencer les banques étrangères notamment dans le financement des PME.

La BDL contribue activement au développement de l'économie notamment par l'octroi de crédits aux PME/PMI. Le PDG la BDL a affirmé qu'au cours du premier trimestre 2014, 1663 dossiers ont été étudiés dont 1500 ont obtenu le feu vert et financés à hauteur de 63 milliards

de dinars. Le premier responsable de la BDL a affirmé qu'en 2013, 4957 dossiers ont été étudiés dont 4900 crédits avalisés à hauteur de 295 milliards de dinars avec une part dominante du secteur industriel suivi du commerce et du BTPH. M. Bechetarzi affirme qu'il y a une évolution des crédits bancaires accordés aux PME de 20 à 22 % chaque année.

Le PDG a également précisé que sa banque compte 43 promotions immobilières dans son portefeuille à hauteur de 21 milliards de dinars. Ainsi que des crédits immobiliers attribués aux particuliers (plus de 4000 crédits pour plus de 10 milliards de dinars ont été accordés en 2013) et au 31 mars 2014, la BDL a accordé 667 crédits pour 1,565 milliard de dinars.

Pour ce qui est des dispositifs de soutien à l'emploi, la BDL a accordé en 2013 plus de 20 milliards de dinars dont plus de 17 milliards aux demandeurs de l'ANSJ, 2,7 milliards pour ceux de la CNAC et 273 millions de DA pour l'Angem. Le financement cumulé depuis 2011 pour les projets ANSEJ accordés par la BDL est de plus de 71 milliards de dinars.

Enfin et pour ce qui est du prêt sur gages, la BDL a accordé 5,2 milliards de DA en 2013 contre 3,5 milliards en 2012.

Le rythme d'inflation baisse à 1,8%

Le rythme d'inflation annuel en Algérie a chuté en avril dernier pour atteindre 1,8% contre 2% en mars dernier et 7,4% le même mois (avril) 2013, a-t-on appris samedi auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Après avoir atteint 2,7% en janvier 2014, le rythme d'inflation annuel de l'Algérie a poursuivi sa tendance baissière pour s'établir à 2,3% en février, 2% en mars et enfin 1,8% le mois d'avril de l'année en cours, contre 7,4% durant le même mois 2013, précise l'Office. Ce recul du rythme annuel d'inflation s'explique essentiellement par une baisse de 0,6% des prix à la consommation en avril dernier par rapport au mois de mars, soit un taux proche de celui enregistré le même mois (avril) de l'année dernière qui était de 0,4%. La baisse des prix à la consommation est due notamment à une baisse de 1,4% des produits alimentaires en avril dernier et par rapport à mars, induite par un recul de 2,9% des produits agricoles frais. En effet, en dehors des poissons dont les prix ont augmenté de 4,4%, le reste des produits affichent des baisses. Les plus importantes ont concerné les légumes (7,8%), la volaille (4,9%), et la pomme de terre (8,9%). Les oeufs ont également baissé de 3,8% et les fruits frais 3,03%, quant aux viandes, ovine et bovine, elles ont légèrement reculé à respectivement 0,21% et 0,87%. En avril dernier et par rapport au mois précédent, les prix des produits alimen-

taires industriels se sont caractérisés par une relative stagnation avec des baisses relatives pour les huiles et graisses 0,3% et les produits sucrés (0,2%). Quant aux produits manufacturés, ils ont connu une légère augmentation de 0,2%, et les services ont stagné. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation a enregistré en avril dernier une baisse de près de 1% par rapport au mois de mars 2014. Au mois d'avril dernier et par rapport au même mois de 2013, la croissance des prix à la consommation est de près de 0,7%. Les biens alimentaires ont augmenté de 0,13% avec une baisse de près de 1,9% des prix des produits agricoles frais et 2,1% pour les produits alimentaires industriels.

L'indice moyen des prix des produits manufacturés s'est situé à +0,4%, celui des services a augmenté de 2,7%. En 2013, le taux d'inflation avait atteint 3,3%, après la poussée inflationniste de 8,9% enregistrée en 2012. Pour 2014, le gouvernement table sur une évolution de l'inflation à 3,5%. La maîtrise du taux d'inflation constitue une «préoccupation constante» des pouvoirs publics. A cet effet, le gouvernement était engagé dans une politique de préservation du pouvoir d'achat des citoyens et ce à travers le soutien des prix des produits et des services de base, ce qui a permis de baisser le taux d'inflation et de le maintenir à un niveau «raisonnable» les prochaines années.



ANALYSE

Kharroubi Habib

Contrairement à ce que les Occidentaux ont claironné sur ses intentions à l'égard de l'Ukraine, Moscou a fait preuve d'une extrême retenue en ne se livrant à aucune opération qui aurait pu empêcher la tenue de l'élection présidentielle aujourd'hui dans ce pays même si elle maintient ses doutes sur sa légitimité en raison de la situation de guerre civile qui prévaut en Ukraine. L'Ukraine élira donc ce dimanche son nouveau président pour autant il n'en sera pas fini de la crise dans laquelle elle est empêtrée. La note d'espoir est que le candidat grandissime favori du scrutin, le milliardaire Petro Porochenko qui, bien que pro-occidental, semble vouloir rompre avec la politique anti-russe agressive des autorités transitoires qui ont prit les commandes du pouvoir suite à l'insurrection de la Place Maidan ayant provoqué la chute, par des moyens illégitimes, du régime de l'ex-président Ianoukevitch. Petro Porochenko a promis en effet durant sa campagne électorale que s'il est élu il règlerait avec Moscou les litiges qui empoisonnent les relations entre l'Ukraine et la Russie.

Ukraine : une présidentielle qui ne met pas fin à la crise du pays

La Russie et de son territoire une base d'intervention éventuelle de l'OTAN. La vocation européenne de l'Ukraine n'est pas contestable mais celle russe ne l'est pas moins. La gageure pour le nouveau président sera de parvenir à faire admettre les deux et non pas à poursuivre la politique principalement anti-russe suivie par les autorités autoproclamées de Maidan. Ce n'est pas à la Russie qu'il faudra demander de la retenue et du pragmatisme une fois le nouveau président ukrainien élu et investi, mais aux Européens et Américains qui ont poussé Kiev à exacerber ses relations avec Moscou en affichant une hostilité sans retenue au maintien de tout lien avec la Russie. L'élection présidentielle ne règlera pas comme un coup de baguette magique la crise de l'Ukraine. Elle peut tout au plus permettre d'orienter dans un sens acceptable le dialogue qu'il faudra entreprendre pour résoudre la crise au mieux des intérêts nationaux de l'Ukraine et de ses populations aussi bien europhiles que russophiles. Il est clair que ces dernières n'accepteront jamais qu'ils soit mis fin aux liens historiques de sang et d'intérêts pratiques qu'elles ont avec le pays voisin comme le voudraient les milieux occidentaux et leurs relais en Ukraine qui n'ont pas hésité à vouloir les rompre.

La Russie éprouve à l'endroit de l'association de son pays avec l'Union européenne contractée par les autorités de transition de Kiev à légitimité non reconnue par presque une bonne moitié du peuple ukrainien opposé à l'accord réalisé par elles. Qu'il prendra également en compte la revendication des populations des régions russophones du pays pour la mise en place d'un système de gouvernance dans leur zone plus indépendant, dans ses décisions, de Kiev et du pouvoir

central. Porochenko a pour l'heure les faveurs des Occidentaux qu'il rassure par son penchant en faveur de leur camp. Mais il lui faudra refermer la pression des Européens et des Américains qui vont vouloir lui faire endosser leur dessein de faire de l'Ukraine un Etat résolument anti-russe qui participe à leur politique d'isolement et d'encerclement de

la Russie et de son territoire une base d'intervention éventuelle de l'OTAN. La vocation européenne de l'Ukraine n'est pas contestable mais celle russe ne l'est pas moins. La gageure pour le nouveau président sera de parvenir à faire admettre les deux et non pas à poursuivre la politique principalement anti-russe suivie par les autorités autoproclamées de Maidan.

Ce n'est pas à la Russie qu'il faudra demander de la retenue et du pragmatisme une fois le nouveau président ukrainien élu et investi, mais aux Européens et Américains qui ont poussé Kiev à exacerber ses relations avec Moscou en affichant une hostilité sans retenue au maintien de tout lien avec la Russie. L'élection présidentielle ne règlera pas comme un coup de baguette magique la crise de l'Ukraine. Elle peut tout au plus permettre d'orienter dans un sens acceptable le dialogue qu'il faudra entreprendre pour résoudre la crise au mieux des intérêts nationaux de l'Ukraine et de ses populations aussi bien europhiles que russophiles. Il est clair que ces dernières n'accepteront jamais qu'ils soit mis fin aux liens historiques de sang et d'intérêts pratiques qu'elles ont avec le pays voisin comme le voudraient les milieux occidentaux et leurs relais en Ukraine qui n'ont pas hésité à vouloir les rompre.

Mechria

8 morts et 28 blessés dans une collision

M. S. Laradji

Un tragique accident de la circulation s'est produit vendredi après-midi sur la route nationale 6, au lieu dit Touifza, à une dizaine de kilomètres de Mechria. Le bilan est lourd : 8 morts et 28 blessés dont 5 dans un état jugé grave. Ils ont été évacués vers les hôpitaux de Tlemcen et Sidi Bel-Abbès.

D'après les renseignements recueillis auprès de la Protection civile, le drame s'est produit lorsqu'un véhicule léger de marque Citroën, à bord duquel se trouvaient trois adultes et quatre enfants d'une même famille, est entré en collision frontale avec un mini-bus circulant en sens inverse. Compte tenu de la violence du choc, indique-t-on, les sept passagers de la Citroën ont été tués sur le coup, tandis que du côté du mini-bus, les pompiers ont enre-

gistré un mort, le chauffeur, et 28 blessés dont cinq dans un état grave. Signalons que dès l'annonce de cette triste nouvelle, un grand nombre de gens ont afflué vers l'hôpital de Mechria pour s'enquérir de la situation et prêter assistance aux blessés. Une opération de collecte de sang a été organisée. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes du drame.

Tirage du N°5928
119.744 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06

Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub
Tél. : 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.64.19.81 - Fax : 031.64.19.80
Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52
Centre: SEDOR - Est: S.O.D.I. PRESSE - Sud: TDS

Un nouveau syndicat à l'Education

Abdelkrim Zerzouri

Un nouveau syndicat autonome vient s'ajouter à la panoplie des syndicats, en activité, dans le secteur de l'Education. « Le syndicat national des superviseurs et des adjoints d'Education » a été créé, hier, lors d'une assemblée générale, tenue au siège du bureau du Cnapest, à Constantine (Ecole 'Ahmed Bouchemal'), en présence de délégués venus de 25 wilayas du pays. « Tout s'est passé, dans de bonnes conditions, sous la supervision des services compétents et en présence d'un huissier de justice », nous a indiqué M. Mourad Fertaki, ex-coordonateur national des adjoints d'Education et promu, à l'unanimité de l'assistance, secrétaire général du nouveau syndicat. Notre interlocuteur précise que la création d'un nouveau syndicat autonome et représentatif de ce corps du secteur de l'Education répond, en fait, aux aspirations profondes des milliers de travailleurs qui n'ont jamais cessé de relancer leur souhait d'appartenir à un syndicat qui prend, exclusivement, en charge leurs préoccupations socioprofessionnelles. « On est épuisé par les déceptions et on veut que les solutions à nos

problèmes soient négociées, à notre niveau, sans aucune autre chape syndicale », souligne un autre membre de l'assemblée générale. De son côté, M. Mourad Fertaki dira qu'on attend, dans ce contexte, « une forte adhésion des travailleurs, à ce nouveau syndicat autonome, car les adjoints d'Education ont trop souffert de la marginalisation et ce nouveau syndicat est né, justement, pour répondre à leurs aspirations et prendre en charge leurs revendications socioprofessionnelles ». M. Fertaki se montrera réservé sur la question lorsqu'on l'a interrogé sur les divisions qui envinent les relations au sein de la coordination des adjoints d'Education qu'il dirigeait, naguère, mais il est clair que cette « scission » entraînerait, automatiquement, une saignée dans les rangs de la coordination. La représentativité s'en sortira-t-elle, mieux ou mal aguerrie ? « La différence devrait, bientôt, apparaître sur le terrain », laisse-t-on entendre, du côté du tout nouveau syndicat national des superviseurs et des adjoints d'Education, qui a transmis, au ministère du Travail, à l'issue de la rencontre d'hier, un dossier pour obtenir son agrément.

Attribution des projets de gré à gré aux entreprises nationales Les entrepreneurs satisfaits



Le président de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), Mouloud Kheloufi, a salué samedi à Alger la décision des pouvoirs publics de généraliser l'attribution des marchés de gré à gré pour toutes les entreprises nationales du BTPH. Cette décision a été prise après plusieurs séances de concertation entre l'AGEA et le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, consacrées à l'examen des problèmes rencontrés par les entreprises du secteur, selon M. Kheloufi qui s'exprimait lors d'une conférence de presse. « A partir de la semaine prochaine, toutes les entreprises algériennes auront des contrats gré à gré selon leurs capacités de réalisation de différents projets de logements », a-t-il affirmé. D'autres séances de travail seront tenues la semaine prochaine pour élaborer une nouvelle short-list d'entreprises nationales et un nouveau cahier de charges en remplacement de l'ancien document qui constituait, selon lui, une « entrave pour les entreprises algé-

riennes à cause des nombreuses mesures administratives ». Pour le président de l'AGEA, cette décision devrait encourager les entrepreneurs algériens à s'impliquer davantage dans les différents programmes de logement et à améliorer progressivement la qualité du bâti. Il a rappelé, à cet effet, le projet de création d'une usine de fabrication de logement qui sera opérationnelle en 2015 pour industrialiser le bâtiment et améliorer la qualité des ouvrages. Par ailleurs, M. Kheloufi a indiqué que son association a formulé deux propositions concernant le projet de révision de la Constitution qui seront soumises à la présidence de la République « dans une ou deux semaines ». Il s'agit d'intégrer le pacte national économique et social de croissance dans la constitution tout en appelant à créer des juridictions spécialisées dans le domaine des affaires. Créée en 2003, l'AGEA revendique quelque 1.200 entreprises adhérentes à travers le territoire national.

Plan cancer Des moyens supplémentaires pour la radiothérapie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a mis en avant, hier à Alger, l'importance de la formation des physiciens à l'utilisation des accélérateurs en radiothérapie. « L'application du plan cancer nécessite une formation poussée et continue des physiciens médicaux à l'usage des accélérateurs en radiothérapie pour une bonne utilisation de ces appareils sophistiqués », a précisé M. Boudiaf lors d'une journée de formation en physique médicale. La formation des physiciens à l'utilisation de ces machines est nécessaire pour éviter les accidents relatifs au surdosage radiologique et à la mauvaise manipulation, a-t-il ajouté. M. Boudiaf a rappelé, en cette occasion, que le ministère de la Santé s'engageait à mettre des moyens supplémentaires en radio-

thérapie pour répondre à la demande des malades atteints de cancer. Il a rappelé dans ce cadre que l'Algérie se dotera d'ici à 2015 de 33 accélérateurs qui seront répartis dans les 12 centres anti-cancer en cours de réalisation dans les villes de Annaba, Tizi-Ouzou, Oran, El Oued, Bechar, Sétif, Chlef, Bejaia, Laghouat, Tiaret, Tlemcen et Adrar. Le directeur général de l'Agence nationale de gestion d'équipements de santé (ANGRES), Lazhar Bounafaa, a pour sa part précisé que son agence s'engageait à assurer le fonctionnement des centres anti-cancer par l'apport de physiciens formés. Les physiciens recevront un enseignement académique et clinique continu pour exercer même en radiothérapie, médecine nucléaire et imagerie médicale, a-t-il relevé. De son côté, le directeur de Generali Médical

Provider (GMP), Amin Khodja Bach, fournisseur d'équipements radiologiques en Algérie, a mentionné que la GMP accompagnerait les centres anti-cancer en matière d'équipements, d'installation, de formation et de maintenance. Il a rappelé dans ce sens que des contrats avaient été signés avec le ministère de la Santé en vue de la formation de radio-physiciens, précisant que l'enseignement se fera en quatre étapes. Le Dr Mohamed Saleh Bali, physicien médical à la clinique Athéna de Constantine, a, quant à lui, indiqué que la formation pointilleuse des physiciens était nécessaire afin d'aboutir à un traitement sécurisé des malades. Il a rappelé à ce propos qu'une surexposition des malades aux rayons pouvait être fatale, soulignant que les physiciens devaient faire l'objet de recyclages permanents.

Raina Raikoum

Bouchan Hadj-Chikh

Des souris et des hommes

Mes souris et mes hommes n'ont rien à voir avec John Steinbeck.

Mes souris, elles, en avaient assez des exactions du chat qui les décimait. Les plus hardies d'entre elles décidèrent de convoquer une assemblée générale pour débattre du sujet. Dire qu'elle fut houleuse serait être loin de la vérité. Les plus fougères orateurs frappèrent sur la table pour dire, en introduction des débats, leur ras le bol. Les analystes leurs succédèrent pour faire des constats consternants. Vint le tour des actions à entreprendre. Les idées fusèrent de tous les bancs de l'honorable assemblée. Les « il faut que... », « il n'y a qu'à... ». Le plus futé d'entre elles suggéra quelque chose de très simple : « pour éviter le chat, il n'y a qu'à lui fixer une casserole à sa queue. Ainsi, dit-il, le bruit que l'ustensile fera lors de ses déplacements nous alertera pour fuir de l'endroit où il se trouve ». La salle s'embrasa. Suggestion qui souleva le cœur de l'assistance. On allait passer au vote de la résolution quand une vieille souris demanda la parole. Elle dit : « belle idée, en effet, mais qui accrochera la casserole à la queue du chat ? »

Mes hommes sont ceux qui, brillamment, sont intervenus dans les colonnes des médias-tout au long de la campagne présidentielle-pour dire aux lecteurs leur désarroi et leur offrir le fruit de leurs réflexions de sortie de crise. Ils leur liurèrent leurs constats de mal-vie tout aussi affligeants que ceux des souris. Et qui allèrent de leurs propositions, sincèrement, pour que le pays sorte de l'ornière.

Je parle de ceux qui argumentèrent dans le strict respect des personnes.

Il a été dit de si belles et généreuses choses que mon confrère du Quotidien d'Oran se lamenta un jour, dans une chronique, de n'avoir plus rien à dire ou à écrire. Lui qui n'avait pas assisté au congrès des souris, se posa la question qui tarauda la vieille souris : « et maintenant, que faire ? »

Il s'en trouve qui agissent. Il faut rendre hommage, en effet, à toutes les organisations citoyennes qui ont avancé un début de réponse en trois paliers : se reconnaître, se rassembler, s'organiser. Mais cela suffit-il ? M. Ouyahia, qui est en charge de l'étude des propositions pour inclure celles des partis-qui le boudent - et des citoyens, je suppose, pour agréer la révision du texte fondamentale de la République, aura-t-il entendu tous les appels ?

Les prendra-t-il en considération ? Entreront-elles dans le canevas qui lui fut fixé pour pérenniser le système et les hommes dans leurs attributions ?

Probablement pas. Alors ?

Pour rester dans le domaine de la casserole et de la cuisine politique il devrait revenir aux citoyens de fixer, par touches successives, le menu.

orientations politiques et économiques décidées qui sont bien loin des articles de la Constitution prescrivant impérativement le respect des valeurs de justice pour lesquels les martyrs de la Révolution se sont sacrifiés. D'où le peu d'intérêt dont a fait montre l'électorat lors de la dernière consultation.

A défaut de sombrer donc dans la tentation de casser les règles, agir pour les faire plier ne serait pas la pire des solutions. Par la transparence et la publicité des débats des assemblées nous aurons franchi une seconde étape dans la construction d'une société démocratique.

Devra suivre, surtout, la votation, comme disent les Suisses.

Ils n'ont pas inventé les pièges à chats, mais leur système de contrôle quotidien des élus est remarquable et mérite que l'on s'y attarde.

Ainsi, un citoyen Suisse, en désaccord avec un acte législatif voté par l'assemblée, peut s'y opposer en demandant, par le canal d'une association existante, ou qu'il aura constitué, l'organisation d'un « référendum facultatif ». Lui et son organisation doivent collecter 50.000 signatures après la publication de la loi. Cette votation si elle dégage une majorité, même à l'échelle locale, conduit à un « référendum populaire ».

Approuvé, la proposition a force de loi. Je gage qu'en procédant de la sorte, de nombreuses décisions prises n'auraient pas fait les dégâts que notre pays et son économie ont eut à subir.

J'entends dire que les « particularismes régionaux...etc. ».

Au lieu de les nier, quand cela arrange le pouvoir, gérons les. Par la votation, justement. Il n'est pas dit que nous serions plus sécessionniste que les « trois Suisses » - qui n'ont rien à voir avec la marque de vêtements-que représentent la Suisse Romande, la Suisse Italienne et la Suisse Germanophone. Ni plus partitionniste que les Belges reconnus pour être Wallons, Flamands, Germaniques, pour ne citer que les populations les plus fortes en âmes. Encore moins Québécois à l'égard du Canada. Ou Corse ou Bretons par rapport à la France.

Et les souris n'auront rien à craindre du chat, encore moins devoir accrocher de casserole à sa queue.

Par le même canal, par la pétition qu'il faudra réglementer, d'autres lois pourraient être proposées, ces lois que chacun d'entre nous débat dans son parlement intérieur par ses nuits d'insomnies.

Alors seulement nous tiendrons, tous, pour vrai ce que « République Algérienne DEMONCRATIQUE ET POPULAIRE » veut dire.

MINISTRE DES TRANSPORTS | EMA | SETRAM | Bougeons facile ...
لنتحرك بسهولة ...

استفيدوا من الترامواي على طول الخط بتشكيلة أسعار جديدة

Profitez du tramway sur toute la ligne avec une **Nouvelle Gamme Tarifaire**

في جماعة
En Groupe

320 DA (+20%)
دفتر عشر رحلات
Carnet dix voyages

40 DA
تذكرة رحلة واحدة
Ticket un voyage

سعر واحد
Tarif unique

سينيور (60 سنة فما فوق)
SENIOR (60 ans et plus)

830 DA (-45%)
إشتراك
Abonnement

جينيور (-25 سنة)
JUNIOR (-25 ans)

990 DA (-34%)
إشتراك
Abonnement

كلاسيك
CLASSIC

1500 DA
إشتراك
Abonnement

عملية أكثر Plus pratique
أكثر بساطة Plus simple
ملائمة أكثر Plus adaptée
في متناول الجميع Plus accessible

الجزائر / Alger

شارع المعدومين، حسين داي - الجزائر.
Rue des Fusillés, Hussein Dey - Alger.
الهاتف: +213.(0).560.03.03.40
البريد الإلكتروني: sav.alger@setram-dz.com

قسنطينة / Constantine

ساحة بن عبد المالك رمضان، 25000 - قسنطينة.
Place Benabdlemalek Ramdane, 25000 - Constantine.
الهاتف: +213.(0).31.913.591/592
البريد الإلكتروني: sav.constantine@setram-dz.com

وهران / Oran

حي الأمير شارع مستغانم رقم 58 - وهران.
Cité Emir, Rue Mostaganem N° 58 - Oran.
الهاتف: +213.(0).41.560.983
البريد الإلكتروني: sav.oran@setram-dz.com

Vous n'imaginez pas tout ce qui se passe à l'intérieur de votre SWIFT!

1.110.000 DA TTC TVN INCLUSE

Équipée d'un **Parrot ASTEROID Tablet**
Apps, navigation, musique et téléphonie mains-libres...

© Avril 2014

www.elsecom-auto.com
www.facebook.com/Suzuki.algerie

Offre valable dans tout le réseau SUZUKI.

3 ANS
60.000 KM

SUZUKI Way of Life!

Elsecom Automobiles - Distributeur Officiel Suzuki
Bab Ezzouar - Alger (Siège & Showroom) : 021 51 01 50 - 0770 81 03 40 - 0770 53 30 19 - 0770 81 00 95 - 0770 11 72 88 - 0770 81 22 25 | Fax : 021 51 09 44
Succursale Birtouta : 0770 81 13 31 - 0770 53 29 45 - Succursale Oran : 041 49 91 60 - 0770 11 72 03 - 0770 11 72 02
Succursale Ouargla : 029 71 32 74 - 0770 97 79 67 - 0770 11 72 44.

Conférence-débat organisée par **Le Quotidien**

Les aveux de Hamrouche

Armée, consensus, histoire, réformes, Constitution, élections et menaces sur la nation. Mouloud Hamrouche a fait salle comble, hier à Oran, sur invitation du «Quotidien d'Oran». Pédagogie d'une vision qu'il essaye de prêcher dans un environnement politique algérien surinterprété, frappé de suspicion, de logiques d'allégeances ou de stratégies de démission.

Kamel Daoud

Dans le paysage politique algérien, Mouloud Hamrouche, ex-Chef de gouvernement algérien et Père de ses réformes inabouties, mène une étrange campagne qui n'a pas pour but l'élection mais le consensus. «Quelque chose de difficile à faire comprendre», confiera-t-il en aparté la veille. La salle regroupait beaucoup de monde représentant de ces générations en manque de confiance et de visions: ceux qui ont connu Hamrouche et ceux qui sont venus l'écouter. Mais tous marqués par ce traumatisme de l'assistanat politique qui empêche de comprendre le plaidoyer de cet homme: construire un Etat et pas uniquement consolider le Pouvoir, définir un consensus national pour permettre les engagements futurs et la sécurité du pays et sa force, aller au-delà des procès de générations et d'équipe et guérir la culture de la méfiance. «Un Etat qui garantisse la sécurité des intérêts de la collectivité et pas seulement ceux d'un clan ou d'un groupe». Pour l'ex-Chef de gouvernement de la fin des années 80, la menace est réelle avec l'échec de cette construction en Algérie et le basculement des groupes dans les logiques primaires du tribal, régional et de clans. «Quand on n'a pas un Etat fort, les gens reviennent vers ce qui les sécurise ou leur permet l'accès à la rente: la tribu ou la région», dira-t-il. Ce plaidoyer, Hamrouche semble s'en faire l'avocat depuis ses dernières sorties médiatiques, à la veille des dernières présidentielles dans lesquelles il a refusé de voir un enjeu vital pour le pays face à l'enjeu de l'édification d'une vision de sortie de crise. Sa proposition impliquant un appel à la responsabilité de l'armée, une vision transcendante de l'intérêt national et un refus des logiques de procès d'équipes et de personnes, avait surpris et un peu déçu les habitués de l'opposition ou les fervents du changement. Il s'en expliquera par sa volonté de pousser au débat et à la formulation d'un consensus national nouveau. «Ce consensus, j'appelle à le définir, je ne l'ai pas», répondra-t-il plusieurs fois aux assistants qui ne s'expliquaient pas la vision de cet homme sans le pendant traditionnel d'une ambition politique personnelle et sans la culture de «l'homme providentiel». Pour Hamrouche, il y a urgence à se concerter. «Je ne suis pas pour le procès des gens et je m'interdis de manquer de respect à quiconque, ce n'est pas l'éducation de ma génération», expliquera-t-il à ceux qui attendaient un verdict sur les dernières élections. «Je regrette seulement que ces élections aient un peu, presque gravement, consacré des comportements régionalistes» qui, selon lui, menacent aujourd'hui l'intégrité du pays. «Mon appel et ma comparaison entre les 3B (Krim Belkacem, Abdelhamid Boussouf, Bentobal) et à certains aujourd'hui n'est pas à interpréter comme une comparaison entre hommes mais entre situations». L'Algérie est aujourd'hui en crise et cela impose que certains prennent l'initiative et assument des responsabilités. «Le système politique algérien aujourd'hui est bâti sur la coercition et la neutralisation de la société». Et l'Algérie ne peut plus payer le coût d'un effondrement

tragique, selon lui. «La société algérienne ne doit plus supporter le coût d'une crise qui dure depuis un demi-siècle». Avec un mode politique qui «empêche la représentation sociale légitime et accentue le fonctionnement clanique».

Etat fort et moderne par nécessité de «protéger les intérêts de tous», administration libérée des logiques d'allégeances et d'injonctions, ordre politique bâti sur la représentativité de l'ordre social, gouvernance au-delà des logiques équipes de ministres de gouvernement et, surtout, obligation d'un nouveau consensus. «Cela ne veut pas dire que tout ce qui a été fait est un échec, mais seulement que l'on est arrivé à une limite et qu'il faut penser à d'autres solutions», expliquera-t-il. La vision de Hamrouche, même si l'homme intéresse vivement certains avec le bénéfice humain d'un politique resté propre et sans engagements désastreux, ne semblait pas bien claire pour l'assistance, dans sa majorité. Venu écouter un procès de l'actuelle présidence ou d'une époque, certains seront déçus de la réponse du conférencier: «Mon éducation m'interdit le manque de respect et la crise n'est pas celle des hommes mais des visions». La déception sera aussi chez ceux qui sont venus chercher un procès de l'armée. «L'armée? On parle d'un putsch en 91 alors que ce n'est pas vrai. L'armée est au pouvoir depuis 58 et elle ne fait pas de putsch contre elle-même», s'amusera même l'intervenant. Brisant un tabou de commodité qui impute à l'armée la responsabilité du désastre politique algérien, l'ex-Chef de gouvernement s'interrogera: «L'armée est devenue, par la force de l'histoire, l'architecte de l'édification de l'Etat algérien. L'armée doit quitter le champ politique? Oui, mais on n'a pas encore réussi à construire une alternative à cette armée».

Rappelant, du coup, que «les Algériens n'écourent pas le pouvoir et écoutent encore moins les partis. Il y a un bilan à faire du multipartisme algérien et avec une interrogation légitime sur ses modes de fonctionnement. A part l'armée, quelle force politique peut aujourd'hui encadrer un débat? Il n'y a aucune force aujourd'hui qui sera capable de dire aux militaires revenez dans les casernes et laissez-nous le terrain». Pour Mouloud Hamrouche, «l'armée ne peut pas servir toujours de base sociale à la gouvernance mais, mis à part l'armée, qui le pourra aujourd'hui?»

La conférence sera suivie par un vif débat et des interrogations en série, de celles qui agitent les élites algériennes depuis une décennie. Légitimité, rente, pétrole, etc. «Il faut cesser de parler uniquement d'économie informelle», répondra-t-il à un intervenant. «L'informel est aussi dans la culture, la justice, l'administration, la nomination, etc.». La rente pétrolière et son impact sur la construction de l'Etat? «Oui et cet impact est direct: un gouvernement qui n'a pas besoin de lever l'impôt n'a pas besoin de consulter ses citoyens». Créer un parti politique? «Il faut d'abord faire le bilan du multipartisme algérien et sortir de sa bulle pour voir ce qui se passe dans le monde réel». La Constitution et les consultations entamées? «Je suis un peu dans la gêne. Je ne peux à la fois me récuser et récuser la Constitution de 89 qui était une avancée en m'associant aux consultations, et je ne refuse pas en même temps. Mais moralement, je n'ai pas accepté. Si j'y vais, cela veut dire que j'ai menti en 89 ou que je suis en train de mentir maintenant».



Ph.: B. H. Karim

Le choix des hommes pour la gouvernance? «Mettre en place des mécanismes qui aident à réduire le facteur humain et subjectif dans le choix des hommes», répondra Hamrouche. Analyse sur la crise politique mais pas seulement. Le plaidoyer de Hamrouche semble proposer une vision de réconciliation mais aussi de responsabilité qui va au-delà du procès des noms et des équipes. «On a un pays depuis si peu et nous avons des héritages lourds qui viennent du passé qui va au-delà de la période coloniale». Mettre la main dans la main? Oui, mais vers quel but? Que contient l'autre main?, nuance le conférencier. Le tableau est celui d'une crise qui peut, selon le conférencier, accoucher de la solution mais aussi être un moment difficile propice à la désintégration et recul vers les structures primaires avec, en sus, des menaces régionales: «On répète souvent que, face aux derniers bouleversements dans le monde arabe, l'Algérie est à l'abri. On répète que cela ne se passera pas chez nous et que c'est le fait de la main étrangère». Réserve du conférencier: la main étrangère ne peut pas agir que si on lui prête le terrain et avec des populations opprimées en quête de liberté et de justice.

«Comment achever le processus d'établissement d'un Etat moderne, c'est cela notre problème aujourd'hui. Et on ne pourra pas le faire avec cette culture de la méfiance et du soupçon», conclura Hamrouche. Quand aux islamistes? «Ils ne peuvent pas venir au pouvoir avec l'idée de détruire l'Etat au nom d'un mode de gouvernance. Ils finiront pas créer des tensions, des oppositions et donc à conduire à la crise». Dans l'assistance, certains émettront le souhait de voir ce genre de rencontres se multiplier pour servir de pédagogie politique aux Algériens.

Amendements de la Constitution

Pas de participation aux consultations

Mokhtaria Bensaâd

«JE SUIS PRISONNIER DE LA CONSTITUTION DE 89»

Dans un discours, tantôt rassembleur, tantôt de mise en garde, l'ex chef de gouvernement Mouloud Hamrouche, invité, à Oran, pour une conférence sur l'Etat moderne, a appelé à tourner la page du passé pour avancer sans «sous-estimer les facteurs de division, les facteurs d'instabilité, dans le pays et dans la région, qui peuvent se répercuter, à tout moment, sur notre pays», dira-t-il, «sur la société et sur nos structures officielles ou pas. Sur les structures administratives, les structures de l'Armée, les structures de sécurité, sur les structures gouvernementales». «Je ne veux pas faire peur, la peur n'a jamais été une bonne conseillère», a lancé l'ex chef de gouvernement, à l'assistance, venue écouter sa conférence. Une conférence qui s'est voulue plus explicative sur la situation du pays, les échecs accumulés, durant un quart de siècle et la nécessité et même l'urgence d'arriver à un consensus national qui soit en mesure de construire un Etat moderne.

Pour l'ex chef de gouvernement, il n'y a pas de recette miracle ni de solutions à présenter sur un plateau en argent.

La réflexion est ouverte à tous les niveaux pour redresser le pays. Même si l'assistance a insisté, à plusieurs reprises, sur l'urgence de proposer des solutions concrètes qui soient appliquées sur le terrain, Mouloud Hamrouche a été franc sur ce point, en déclarant, «je n'ai pas de solution à proposer».

Je ne suis qu'un Algérien, parmi tant d'autres, qui ont essayé de faire quelque chose pour ce pays». Sur le consensus, M. Hamrouche a rebondi, «Je n'ai pas de consensus à offrir. J'ai une idée qu'il faut, peut-être, commencer à se concerter sur quel type de consensus, on a besoin aujourd'hui? Je ne suis pas sûr qu'on va être tous d'accord, tout de suite, sur la nature de ce consensus».

Plaidoyer

pour un consensus national

Ziad Salah

Mouloud Hamrouche ne participera pas aux consultations portant sur la Constitution. Sa réponse attendue depuis quelques jours est tombée suite à une question d'un conseiller. Il considère que la nouvelle Constitution en discussion constitue un recul par rapport à celle de 1989 à laquelle il a pris part dans son élaboration.

La rencontre avec Mouloud Hamrouche, organisée à l'hôtel Liberté par Le Quotidien d'Oran, a été un franc succès. Pour preuve, l'assistance, estimée à plus de cent personnes, est sortie, au bout de quatre heures de débats, un peu frustrée. Tout le monde voulait émettre son point de vue ou poser une question à l'invité, attendu au moins sur deux questions de l'heure. Avec la diplomatie qui lui est connue, l'ex-chef de gouvernement devait consacrer son intervention «à l'émergence de l'Etat moderne». Il commencera par des sortes de mise au point «mon propos ne concerne pas une personne précise ou un gouvernement donné». Pour lui, la question est récurrente depuis la naissance du mouvement national et du projet de libération nationale. S'ensuit une introduction, longue, sur l'Etat moderne en Occident. Il faut dire que certaines de ses assertions méritent davantage de clarification. On retiendra de ses propos, son affirmation puisée dans toutes les théories de Sciences Politiques que «L'Etat moderne fonctionne avec des contre-pouvoirs» et que l'émergence et la consolidation «des contre-pouvoirs permet à l'Etat de se prémunir contre des dévoiements».

Concernant l'Algérie, il soulignera que «la société a toujours refusé de se soumettre à un ordre qui n'est pas le sien». Il évoquera les retards et les échecs qui ont «empêché» l'émergence d'un Etat moderne. Estimant que «la gouvernance fondée sur la coercition est une des raisons principales de ces échecs. Et de tonner que «L'Algérie est mal préparée pour affronter l'avenir». Il citera des exemples frappants motivant son appréhension ou sa peur plus exactement. Il parlera «de la négation de la citoyenneté», «la faiblesse de la souveraineté nationale», de «rup-

ture de liens entre société et gouvernement» et enfin «de la perte de confiance». Il invitera à l'entreprise «de repenser l'édification de l'Etat». Par qui? Mouloud Hamrouche ne se limite pas à mettre la responsabilité, toute la responsabilité sur «le pouvoir en place» ou sur «le gouvernement». Cette œuvre salutaire et urgente, à ses yeux, est de la responsabilité de tout le monde: ceux qui contrôlent les rênes du pays, les partis politiques, les citoyens, les élites intellectuelles, les élites économiques. Sans verser dans le catastrophisme, l'ex-chef de gouvernement croit savoir qu'il y a danger dans la demeure. Il le dira clairement «si la crise persiste, on aura moins d'opportunité à mener des combats collectifs»; ou formulé autrement, il parlera d'un «surcoût» au cas où on laisse traîner les choses en l'état.

Pour sortir de la crise, il préconise «un nouveau consensus national». Dans son développement de ce point, il dira «je n'ai pas de réponse toute faite à proposer». Parce qu'il s'agit d'associer tout le monde à cette quête de ce consensus. Aussi bien les tenants actuels du pouvoir que les partis politiques existants. Sur ce registre, le point de vue de Hamrouche tranche par rapport à ce qui circule comme écrits et déclarations sur la scène politico-médiatique. Il se présente comme «rassembleur». Pour lui, l'armée «exerçant le pouvoir depuis 1958» peut prendre part à ce débat. D'ailleurs, il expliquera dans un autre lieu la pertinence de la participation de «la grande muette» à l'élaboration de ce consensus par «la faiblesse de la classe politique».

Il le formulera clairement en parlant de «l'échec de l'ouverture politique initiée au lendemain des événements d'Octobre 1988». Sans le dire clairement, il s'est montré sceptique à propos de la démarche de la Coordination pour le changement, un agglomérat de partis qui préparent une initiative politique pour les jours à venir et qui l'ont invité à des discussions.

Avant de laisser la parole à son hôte, Abdou Benabbou, directeur du Quotidien d'Oran, modérateur, a déclaré à propos de Hamrouche «je dois tout à ce Monsieur».

Réfugiés nigériens en Algérie

Drame humain aux portes d'Alger

Boufarik ne se réveille plus aux senteurs de l'orange ou de la zlabia. Elle scrute, impuissante, les horizons en attendant d'une quelconque autorité qui mettra fin au drame humain qui se joue sur ses territoires.



Phi: Rachid K.

De notre envoyée spéciale à Blida Ghania Oukazi

La scène est bouleversante. Elle se passe sur un site joutant le stade où s'entraînent les sportifs boufarikois. Un site qui n'est pas loin du marché de gros. C'est dans cet endroit que vivent près de 800 Nigériens, entre femmes, hommes et enfants. «Vivre» est un terme décent au regard des conditions dans lesquelles sont parquées ces nombreuses familles venues de contrées africaines lointaines et pauvres. Originaires du Niger, ces «émigrés» qui n'ont aucun statut, ont traversé l'immense désert algérien pour rejoindre le nord à la recherche d'une vie moins pénible. Ils ont pensé que le nord était plus clément que «leur» sud que le soleil brûlant écrase éternellement.

Ce jour-là, les nombreuses familles nigériennes parquées sur le site en question, commençaient à sortir le peu de couvertures et de vêtements qu'elles possèdent pour les étendre au soleil. Tout était trempé par les eaux des pluies qui s'étaient déversées la veille. Ils étalaient tout à même le sol ou sur le «toit» de l'amas de plastique qui leur servait de gîte. De loin, on pouvait penser que c'était de grands sacs noirs qui jonchaient le sol. Mais quand on s'en approche, on se rend compte que ce sont des tentes qui ont été dressées l'une à côté de l'autre pour permettre à tous les Nigériens de «s'installer». Des tentes larges d'un mètre et demi en général, peut-être plus, deux, sous lesquelles s'entassent des familles entières, le père, la mère et leurs cinq ou six enfants. Avec comme seul lit, des couvertures en lambeaux, pourries, et ce jour-là, complètement trempées par la pluie. «Nous sommes venus de Tamanrasset», nous lance une maman d'une voix joviale. Elle nous explique que ses compatriotes ont décidé de rejoindre le nord algérien depuis pratiquement un an. «D'autres continuent de venir dans ce camp à partir aussi de Ouargla, Ghardaïa ou In Guezem», ajoute-t-elle. Elle semblait en bonne santé, elle est jeune et robuste. Pourtant, elle a affirmé qu'il y a trois mois, elle a accouché, toute seule, sans aide médicale, de Zeineb, une jolie petite fille aux yeux noirs mais au corps frêle et fragile, à l'intérieur du camp, sous une tente d'un mètre de large, étouffante, sale, humide, encerclée, plantée au milieu de centaines d'autres tentes. Les rares bouts de sol qui les séparent les unes des autres, sont jonchés de détritus, dégageant des odeurs nauséabondes à en nouer l'estomac. Les ustensiles de cuisine traînaient à même le sol, au milieu de eaux sales et de la nourriture qui pourrissait au soleil. Avec tout ça, deux ou trois tentes servaient de snack ou de fast-food. De jeunes Nigériens préparaient des sandwiches et les vendaient à leurs compatriotes, enfin ceux qui n'avaient

pas le temps de cuisiner. Autrement, les «restaurateurs» mais aussi les familles, locataires du site, se débrouillaient à le faire sur des trépiéds et dans des marmites ou casseroles crasseuses. Il y avait beaucoup de plaquettes d'œufs qui étaient déposés sur des sortes d'étais improvisés avec les moyens de bord. Ce sont en général des estrades en bois que les commerçants du marché de gros jettent et que les Nigériens récupèrent. Il y a même une tente où des fils électriques sont entremêlés et servent à charger les téléphones portables.

CES ODEURS TENACES QUI VOUS FONT DÉTESTER JUSQU'À LA VIE

Au fond du camp, des toilettes, trois, pour tous les habitants des tentes. Toilettes qui n'ont pas de portes mais des rideaux poisseux. Les enfants faisaient leurs besoins à l'air libre. Pas loin, des bassines pleines d'eau à partir d'un tuyau accroché à un robinet. Une eau qui, nous dit-on, est captée du château d'eau du quartier. L'eau n'est cependant pas courante. Elle est rationnée à raison d'une heure ou deux par jour. Il y avait partout des détritus. Aucune poubelle. Les camions de nettoyage de l'APC ne passent pas. Ils préfèrent peut-être ignorer jusqu'à l'existence de ces âmes errantes. Les odeurs nauséabondes empestent l'atmosphère. Elles sont tenaces. Comme si elles s'étaient collées à jamais aux narines, même après avoir quitté ces lieux que la nature et les humains semblent maudire. Les conditions dans lesquelles habitent ces Nigériens vous font détester les lois, les institutions et leurs gouvernants. Ils vous font détester jusqu'à la vie même.

Zeineb nous fait des sourires. Sa maman allait l'amener pour mendier. «Sadaka!» est pour ces Nigériens, le mot magique qui leur permet de se nourrir. Les femmes étaient ce matin-là, nombreuses à s'apprêter à aller mendier. Il paraît que c'est un «rituel» quotidien que les familles nigériennes ont adopté pour tenter de vivre. Ce qui est curieux, c'est qu'elles ne s'en plaignent pas. Elles se targuent même de bien gagner leur journée. Pourquoi avez-vous choisi Boufarik pour vous installer? leur avons-nous demandé. «Il y a de l'argent ici, en plus de ce que nous gagnons en mendiant, les Algériens sont très sensibles à notre sort», disent beaucoup d'entre eux. A Boufarik, il y a certainement de l'argent. Le marché de gros de la ville connaît une activité intense de commerce et d'échanges. Les mandataires sont connus pour être de gros richards. Ils brassent quotidiennement des milliards. Le marché de gros de Boufarik est un endroit où l'illécite nargue les lois de la finance et des transactions commerciales. Reste qu'à la vue de ces malheureux émigrés, les mandataires et

commerçants de tous bords, ont la main sur le cœur. Paraît-il qu'ils donnent de l'argent à tous ceux qui leur tendent la main. Les Nigériens apprécient le geste. Ils reconnaissent aussi que les familles algériennes habitant non loin du site, sont très généreuses. «Beaucoup nous ramènent du couscous avec de la viande, surtout le vendredi», reconnaissent-ils.

Abdellah vient vers nous avec une main pleine de monnaie. On lui demande de nous donner quelques pièces. Il nous les donne toutes avec un large sourire. Il a à peine trois ans. Il était pieds nus. «Je n'ai pas de chaussures», nous a-t-il dit quand nous lui avons demandé pourquoi il marchait pieds nus. Les Nigériens ne se plaignent pas beaucoup. Quand ils parlent de leur vie dans cet endroit mal famé, ils le font sereinement. «Nous sommes venus à cause de la faim, nous étions à Tamanrasset mais on n'avait plus rien à manger», racontent plusieurs d'entre eux.

Depuis un an et demi qu'ils ont élu domicile à Boufarik, ils avouent qu'ils ne se rappellent pas que le président de l'APC est venu les voir, encore moins le wali de Blida. Par contre, ils évoquent avec beaucoup de respect le nom d'un policier qui, disent-ils, vient nous contrôler tous les jours. «Abdelkader est gentil, il vient pour nous demander si nous avons des problèmes» disent des Nigériens. Ils ne craignent rien en parlant de la police. «Nous sommes en règle, nous avons nos cartes consulaires signées par le consulat du Niger à Tamanrasset, nous ne sommes pas des clandestins», affirment-ils. Ils reconnaissent au passage que certains Nigériens qui n'avaient pas ce document ont été expulsés sans délai par les policiers.

Mehdi, un jeune Algérien, voisin des Nigériens, nous dit que «c'est Edoula (l'Etat) qui leur a dit de s'installer ici à Boufarik». Ailleurs, renchérit son copain «on les chasse». Les Nigériens ne se déplacent que pour mendier ou travailler à la sauvette. Ils se déplacent à bord de taxis clandestins qui, nous disent les jeunes Algériens, les arnaquent en leur imposant des prix faramineux pour de petites courses. A l'entrée du site, des véhicules étaient déjà stationnés en ce matin humide. «Ce sont les chauffeurs de taxis clandestins, ils attendent pour prendre des clients nigériens» nous dit Mehdi.

Ces taxis ne sont pas les seuls vautours qui tournent autour de ces proies de ce camp sans âme et sans vie. De jeunes Algériens ont pris l'habitude de racketter les Nigériens dès leur retour de leurs heures de mendicité. L'un d'entre eux était ce jour-là sur les lieux. Il avait un poignard à la main et faisait aux Nigériens le geste de les égorger plus tard. Eux, le regardaient avec des pelles à la main, manière de lui dire qu'ils ont les moyens de se défendre.

L'immigration «soit on l'arrête soit on l'organise»

Ce sont des camps de concentration», lâche le président de la commission de la protection des droits de l'homme dès nos premiers propos sur les Nigériens. Maître Ksentini déclare être «consterné et je ne peux que dénoncer ce genre de situation». Il estime qu'il faut «avant tout respecter la dignité humaine, c'est une obligation morale qui incombe à l'Etat algérien». Pour lui, «c'est vraiment déplorable de savoir qu'il y a des êtres humains qui vivent dans d'aussi dramatiques conditions comme les Nigériens». Il affirme

alors que «l'émigration, soit on l'arrête soit on l'assume et on l'organise!». L'Etat, pour maître Ksentini, «doit reconnaître et accorder le statut de réfugié aux étrangers qu'il accepte sur son sol, on ne peut les parquer comme des animaux!». Il ne pense pas que le «dossier» nigérien est politique. «C'est de l'humanitaire, il faut l'assumer surtout si on a décidé de le pratiquer! C'est une obligation morale pour l'Etat algérien, il faut respecter la dignité humaine, d'ailleurs c'est un droit et une obligation constitutionnelle». G.O.

«C'est une question politique, l'Etat est au courant»

Certains élus de l'APC de Boufarik ne cachent pas leur désarroi devant cette descente aux enfers de ces familles nigériennes. «Une commission vient d'être installée pour les recenser», nous a fait savoir l'un d'entre eux. Représentants de la daïra, de l'APC, des services sanitaires, du Croissant-Rouge, de la Protection civile, siègent depuis la semaine dernière au sein de cette commission avec la mission de «prendre en charge les Nigériens». Première mesure attendue, le déplacement des Nigériens de quelques mètres plus loin de l'endroit où ils «logent» aux fins, nous disent des élus, de nettoyer le site et le désinfecter». Ce déplacement est aussi, nous dit-on, pour «les éloigner des voisins qui se sont plaints de la dégradation des lieux». Les élus soulignent que «des courriers ont été adressés à la daïra pour résoudre le pro-

blème de ces émigrés africains mais on nous a répondu : ne vous en mêlez pas, c'est une question politique, l'Etat est au courant!»

Il se pourrait que les Nigériens soient déplacés dans les prochains jours vers la périphérie de Soumaâ «sur le site d'un ancien cimetière chrétien dont les tombes ont été délocalisées vers Blida», nous dit un élu. Au passage, nous avons constaté que les locaux de l'APC étaient délabrés et sales. «Nous sommes en train de restaurer l'ancien siège. Dans six mois, il sera prêt», fait savoir notre interlocuteur. Il est question de rénover des élus, de nettoyer le site et de désinfecter». Ce déplacement est aussi, nous dit-on, pour «les éloigner des voisins qui se sont plaints de la dégradation des lieux». Les élus soulignent que «des courriers ont été adressés à la daïra pour résoudre le pro-

Le mutisme des institutions

Contactés à plusieurs reprises par nos soins, ni les responsables du ministère des Affaires étrangères, encore moins ceux de l'Intérieur, n'ont daigné répondre à nos questions à propos de la situation des Nigériens en Algérie. Encore faut-il les atteindre. Ce sont en général les secrétaires qui nous dissuadent d'insister. On apprend par ailleurs que le ministère de la Solidarité nationale pourrait, en principe, fournir des aides matérielles à ces émigrés pour

peu que le dossier soit transmis à la Direction de l'action sociale (DAS) de Blida.

Quand au Haut commissariat aux réfugiés (HCR), l'on nous explique qu'il n'accorde pas de statut de réfugié sous son mandat aux étrangers qui ne viennent pas vers ses services. L'on nous fait savoir que le HCR a des équipes d'intervention qui rencontrent des étrangers et font en sorte de sensibiliser à leur sort, la police, la gendarmerie et «même le parquet». G.O.

Entre le «grand cœur» du policier et le laisser-aller des autorités

Abdelkader, le brigadier-chef au grand cœur nous a reçus au commissariat de la ville avec un grand entrain. «Je me déplace tous les jours au camp pour voir si personne n'est malade, dès que je vois un enfant fiévreux ou très fatigué, je prends attache avec la Protection civile pour qu'elle l'amène à l'hôpital», nous a-t-il dit. Les agents de police sont aussi chargés de s'enquérir de la situation sécuritaire sur ce site. «Les Nigériens ne nous disent jamais que des Algériens leurs volent leur argent, ils préfèrent régler leurs problèmes tout seuls,

mais on leur dit qu'ici, il y a des lois», nous explique Abdelkader. Un des passants interroge «comment les autorités laissent-elles ces Nigériens mendier alors qu'elles ont décrété la mendicité interdite et la considèrent même comme un délit?». On nous fait savoir qu'il y a 6 mois, un jeune Nigérien est mort de froid. Un des enfants du camp a été, lui, percuté mortellement par une voiture. Les conséquences des conditions désastreuses dans lesquelles vivent ces étrangers pourraient plonger toute la région dans des épidémies sans précédent. G.O.

Les Subsahariens de plus en plus nombreux à Constantine

Abdelkrim Zerzouri

Dispersés en petits groupes tout au long de la route menant du centre-ville de Constantine vers la gare routière, des femmes subsahariennes accompagnées de plusieurs enfants en bas âge tentaient de mendier quelques dinars auprès des automobilistes bloqués dans la circulation avant d'arriver à leur destination, la gare routière en l'occurrence, qui tient lieu de grande demeure où se réfugient pour la nuit ces exilés de la misère. Fuyant massivement la faim et les dangers encourus dans les zones subsahariennes en proie à des conflits violents, le camp des réfugiés maliens installé à Adrar n'arrive plus à contenir le flux important des populations qui arrivent par milliers, et dont le nombre va crescendo depuis le déclenchement des hostilités armées dans cette contrée. Après avoir, donc, envahi les villes du sud du pays, les Maliens remontent vers le nord, plus clément sur tous les points de vue.

Ils débarquent ces derniers jours par dizaines dans la ville de Constantine. Pourtant, Constantine n'a jamais été une ville de transit des populations subsahariennes, d'où la curiosité des Constantinois face à cet envahissement de familles maliennes, constituées de femmes et d'enfants souvent accrochés à leurs dos, sans aucun jeune de plus de 15 ans en leur compagnie.

Ces réfugiés sont assez bien accueillis par la population locale, qui leur offre ce qu'elle peut, de nourriture et d'argent. On assiste même à des scènes sympathiques où des jeunes se prennent en photographie avec les petits bambins maliens ou ces fillettes en hidjab qui mendient sur les places publiques. Il est sûr que les plus âgés sont certainement retenus dans leur pays pour faire la guerre, il suffit pour cela d'être en mesure de porter un fusil, alors que d'autres ont gagné les rives du sud de l'Europe dans des «boat people» ou, pour les plus friqués, en falsifiant des papiers et voyager en toute légalité vers des pays où ils s'installeront pour de longues années, sinon pour toujours. Ils ne sont pas méchants, assure un taxieur qui côtoie ces Maliens lorsqu'il assure son service de nuit au niveau de la gare routière.

«Aujourd'hui, le nombre des réfugiés maliens est assez important par rapport aux semaines précédentes. Il faut les voir la nuit au ni-

veau de la gare routière, ils occupent tous les espaces des lieux, d'autant que les voyageurs nocturnes sont rares», relève-t-il.

Insistant sur leur caractère pacifique, tranquille, notre interlocuteur dira que les réfugiés se sentent bien à Constantine, ils ont trouvé une terre d'accueil qui leur convient, ils mangent bien, ils ne sont pas trop exiguës, dorment à même le sol, se contentent de ce qu'on leur offre et, en sus, ils ne sont pas dérangés par la population locale. Seulement, l'arrivée massive de ces réfugiés commence à provoquer des remous dans le voisinage.

Se trouvant à l'étroit, désormais, dans les gares routières, les réfugiés commencent à s'installer un peu partout, en bordures de Oued Rhumel surtout, à cause de sa proximité de la gare routière «Est». En tout cas, tout espace à l'abri des regards est maintenant exploité par les réfugiés, qui en font un lieu de convergence dès la fin de la journée.

«Ces derniers jours, les responsables d'une société publique installée à la lisière de Oued Rhumel ont dû recourir à la force publique pour déloger un groupe de réfugiés qui a élu domicile près du mur d'enceinte de l'entreprise en question», a-t-on appris de sources concordantes.

Il est vrai que l'Algérie demeure respectueuse des conventions internationales qu'elle a ratifiées en application de ses engagements internationaux en matière de respect des droits de l'homme.

Les autorités algériennes ont bien arrêté des mesures à même de regrouper ces réfugiés, en mettant en place des tentes dans les régions frontalières du pays, mais ces mesures restent quand même insuffisantes vu le nombre de réfugiés qui augmente de plus en plus.

Et, il va falloir mettre en œuvre de nouvelles dispositions si l'on veut toujours s'inscrire dans le cadre du respect des conventions internationales ratifiées.

Il est primordial de s'intéresser de près à cette affluence massive de réfugiés subsahariens (qui ne sont même pas recensés) afin d'éviter d'une part la tentation de l'exploitation de la misère de ces gens par des personnes sans scrupule, et d'autre part donner les meilleures conditions de vie à ces réfugiés, qui ne doivent pas être là où ils en sont de pure gaieté de cœur.

Mouvement des non-alignés Un sommet et des attentes



La réunion ministérielle du mouvement des non-alignés prévue à Alger devra, en principe, compléter les recommandations retenues par le sommet de Téhéran et, bien sûr, œuvrer pour leur application.

Ghania Oukazi

Le propos figure parmi tant d'autres d'une contribution de l'ambassadeur de la République Islamique d'Iran en poste à Alger qu'il a intitulée «Influence du mouvement des pays non alignés sur les systèmes injustes et autoritaires». Mahmoud Mohamed rappelle en effet, en premier, que le dernier sommet de ce mouvement s'est tenu en 2012 à Téhéran où ses 120 pays membres, tous issus de l'Asie et de l'Afrique, ont adopté un communiqué final de 11 articles. L'ambassadeur iranien pense que la réunion ministérielle d'Alger dont les travaux sont annoncés pour le 26 mai et ce jusqu'au 28 du même mois, auront à compléter le contenu de ce communiqué conformément aux évolutions des situations régionales et internationales. Réunion qui sera présidée par le ministre des Affaires étrangères iranien puisque c'est son pays qui en a abrité le dernier sommet. Il aura à ses côtés les ministres des Affaires étrangères des pays membres qui, eux, se réuniront le 28 mai prochain pour mettre au point ce qui aura été fait par les experts durant les journées des 26 et 27. L'ordre du jour, selon l'ambassadeur, traitera donc des grandes questions politiques internationales. Par la contribution qu'il a adressée à la rédaction, Mahmoud Mohamed replace le mouvement des non-alignés dans son contexte originel et ce à partir du premier sommet qui lui a été dédié à Bandung en Indonésie. Pour lui, le mouvement a traversé trois phases importantes. La première a défini l'identité du non-alignement et son influence sur le fonctionnement des structures des Nations unies avec une prédominance de deux pôles Est et Ouest ou précisément les Etats-Unis et ce qui constituait à l'époque l'Union Soviétique. En fait, l'ambassadeur rappelle que le monde était sous une influence ou même une emprise bipolaire et que le reste des pays étaient contraints de se mettre sous l'un ou l'autre. L'idée nouvelle et naissante de ne s'aligner sur aucun des deux pôles était donc l'essence même du mouvement que des leaders comme l'Indien Nehru, Nasser l'Egyptien, Tito

le Yougoslave, pour ne citer que ceux-là, ont initié et ont tenté d'inculquer aux pays qui constituaient ce qui s'appelait à l'époque le tiers-monde.

NON-ALIGNEMENT CONTRE MONDE BIPOLAIRE

Le sommet de Bandung sera suivi en 1961 de celui de Belgrade après une période ponctuée par des assemblées générales où plusieurs pays qui avaient décidé de ne s'aligner ni sur l'Est ni sur l'Ouest, tentaient toujours de se frayer un nouveau chemin et imposer leurs points de vue et leurs positions. A ces époques-là, plusieurs des pays d'Asie et d'Afrique notamment étaient colonisés. «Etant membres du mouvement des non-alignés, ils voulaient se constituer en force nouvelle entre l'Est et l'Ouest», écrit l'ambassadeur de la République Islamique d'Iran à Alger. Il note alors qu'entre 1961 et 1999, ces pays sont passés de 29 à 108. L'assemblée des non-alignés qu'Alger a abritée quelques années après son indépendance de la colonisation française, a voulu, selon Mahmoud Mohamed, «donner un nouveau souffle au mouvement et ce à travers sa prise d'importantes décisions réclamant haut et fort un monde plus juste et plus équitable». Il en cite à cet effet, «l'élimination du colonialisme, l'amorce du développement économique des pays qui acquièrent leur indépendance, le règlement des conflits régionaux en Asie et en Afrique, la diminution de l'immense gap entre les pays riches et les pays pauvres et enfin réviser le droit de veto que détiennent seulement cinq pays au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, et par la même occasion la création d'un bureau de coordination entre les Nations unies et le mouvement des non-alignés». La cause palestinienne figurait en évidence en pole position. L'ambassadeur rappelle ainsi que les pays membres de l'ONU ne tombaient pas d'accord sur les points exigés par les non-alignés, entre autres la décolonisation, l'indépendance, la liberté des peuples, la levée de la discrimination et l'abolition de l'apartheid. Le diplomate iranien n'omet pas de souligner qu'il était question aussi de

dénoncer, «pour y mettre un terme», les exactions d'Israël contre le peuple palestinien. Mahmoud Mohamed estime que cette étape était la plus dure parce qu'elle a connu l'empêchement par la force du droit de veto des pays du tiers monde d'adhérer aux Nations unies.

POUR UN NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE MONDIAL

La 2ème phase a connu selon lui, la nouvelle orientation donnée par l'ONU aux relations internationales. C'était après la guerre froide, c'est-à-dire de 1990 à 2001. Après le sommet de Jakarta (92), s'amorce ainsi, écrit l'ambassadeur, «un changement du système bipolaire pour orienter le monde vers un nouvel ordre économique». Ordre en faveur duquel Houari Boumediene, alors président de la République, a en 1972 fortement plaidé au niveau des Nations unies. Ce nouvel ordre mondial devait enclencher une dynamique de coopération Sud-Sud et amorcer un dialogue entre Nord-Sud consacrant le droit aux pays du tiers-monde d'utiliser pacifiquement l'énergie nucléaire. Un droit pour lequel l'Iran lutte inlassablement depuis de longues années et ce jusqu'à présent.

La 3ème phase que le mouvement des non-alignés a vécue, toujours selon l'ambassadeur, est celle qui a consisté à faire pression sur les Nations unies pour équilibrer les relations internationales. Phase qui est récente puisqu'elle s'inscrit selon lui, entre 2001 et 2012. Elle s'inspirera fortement des résultats du sommet tenu en Malaisie en 2002 au lendemain du fameux 11 septembre.

Sommet qui, écrit l'ambassadeur, «dénoncera et condamnera l'invasion américaine en Irak et le terrorisme qui y est pratiqué».

Toutes ces questions posées par les pays non alignés et l'ensemble de leurs revendications continuent d'être d'actualité. Elles doivent d'ailleurs s'imposer comme feuille de route, voire comme politique, pour une réactivation soutenue du mouvement en question. Elles ont été débattues au sommet de Téhéran et devront l'être à Alger à la fin de cette semaine.

Avantages et inconvénients du dualisme monétaire

Par Menouer Mustapha*

La question est posée à tout citoyen algérien et à tout observateur impartial de savoir comment un pays aussi riche que l'Algérie qui possède suffisamment de ressources diverses (naturelles, financières et humaines) n'arrive pas à se développer ni même à amorcer un décollage comme l'attestent la plupart des classements de notre pays au niveau mondial.

Les réponses à cette question sont multiples et mettent en cause régulièrement le mode de gouvernance au niveau politique et économique. L'un des aspects qui a souvent été négligé jusqu'à ces derniers temps est celui de la valeur de la monnaie qui est un indicateur de l'état de l'économie et de la société dans son ensemble. Le dinar ne cesse de se déprécier depuis plusieurs décennies et ce phénomène d'érosion continu du dinar pénalise aussi bien les particuliers salariés et petits commerçants que les entreprises travaillant en Algérie.

Nous nous proposons dans cette contribution de réfléchir sur quelques aspects de la politique monétaire de l'Algérie, ses conséquences et ses causes profondes.

C'est la banque d'Algérie, qui met en œuvre la politique monétaire de l'Etat (pouvoir de création monétaire et fixation du cours légal de la monnaie); elle a pour la première fois, rendue publique une note d'information le 7/11/2013, suite à l'annonce d'une nouvelle dépréciation du dinar de 10%, qui nous a laissé dubitatif et perplexé. Nous repreneons certains passages de cette note publiés par la presse avant de les commenter: «le fort amenagement du différentiel d'inflation vis-à-vis des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie, soit l'amélioration de l'un des fondamentaux du taux de change effectif réel du dinar, se conjugue à la consolidation de la valeur interne de la monnaie nationale.» La note insiste sur la maîtrise de l'inflation: «La désinflation (baisse du taux d'inflation) entamée au début de l'année 2013 se confirme tendanciellement au 4e trimestre en cours en contexte de baisse sensible des principaux produits alimentaires de base.»

Outre cette maîtrise de l'inflation selon la Banque d'Algérie, la situation macroéconomique de l'Algérie (réserves de changes importantes) contribue à la stabilité du dinar dont l'évolution à la baisse a des incidences sur le pouvoir d'achat du citoyen. «Cette stabilité monétaire et la solidité de la position financière extérieure nette de l'Algérie contribuent à la stabilité de la valeur externe de la monnaie nationale.» Elle ajoute que la flexibilité des cours de change du dinar «est endogène au régime de flottement dirigé adopté depuis la mise en place du marché interbancaire des changes en 1996, en situation de convertibilité du dinar pour les transactions internationales courantes». Que l'ancrage de la flexibilité «s'est davantage développé et consolidé au cours des années 2000, corrélativement à la solidité de la position financière extérieure nette de l'Algérie, la flexibilité émergente comme la règle même de fonctionnement de ce marché» «Les études effectuées par le FMI et la banque d'Algérie à la suite de l'envolée des prix des produits agricoles de base à la fin des années 2000 ont montré que la transmission à l'inflation en Algérie de l'augmentation des cours mondiaux de ces produits est extrêmement faible comparativement aux autres pays émergents et en développement.» «Qu'en termes savants ces choses-là sont dites! Pourrait-on s'exclamer en parodiant une tirade d'une pièce de Molière!

Pour résumer il n'y a pas de dépréciation du dinar, mais au contraire une stabilité de la monnaie nationale et du pouvoir d'achat du citoyen. Il n'y a pas d'inflation et même une désinflation. Ici plus qu'ailleurs le message subliminal adressé au citoyen, véhiculé par une telle analyse est à l'opposé de son caractère public, il tient en une phrase: Circulez y a rien à voir! Pourtant quelques semaines auparavant la banque d'Algérie annonçait une dépréciation du dinar de l'ordre de 10%. Quant aux prix il n'a pas fallu attendre deux mois pour observer une flambée quasi générale des prix qu'on peut difficilement imputer aux mécanismes traditionnels de l'offre et de la demande. Ces conséquences réelles sont conformes à ce que la plupart des experts attendent d'une dépréciation: «Une dépréciation ou une appréciation de la monnaie nationale par rapport à celle des autres pays influe sur le niveau interne des prix, sur l'épargne, sur les importations et les exportations et donc sur l'emploi et doit inévitablement être constatée au bout d'un cer-

tain temps par une dévaluation ou une réévaluation officielle avec leurs conséquences politiques et économiques» L'argumentation de la banque d'Algérie nous rappelle celle du professeur Pangloss: «il est démontré disait-il, que les choses ne peuvent être autrement: car tout étant fait pour une fin, tout est nécessairement pour la meilleure fin. Remarquez bien que les nez ont été faits pour porter des lunettes; aussi avon-nous des lunettes. Les jambes sont visiblement instituées pour être chaussées, et nous avons des chausses. Les pierres ont été formées pour être taillées et pour en faire des châteaux: aussi monseigneur a un très beau château: le plus grand baron de la province doit être le mieux logé: (...) Par conséquent ceux qui ont avancé que tout est bien ont dit une sottise: il fallait dire que tout est au mieux.»

Pangloss «prouvait admirablement qu'il n'y a point d'effet sans cause, et que dans ce meilleur des mondes possibles, le château de monseigneur le baron était le plus beau des châteaux et madame la baronne la meilleure des baronnes possibles» (Voltaire, Candide éditions livre de poche p. 47). Le lecteur aura compris qu'une explication trop technique, comme la langue de bois, constitue parfois un écran de fumée pratique afin de dissimuler la réalité. Dans cette contribution nous nous attellerons à montrer les conséquences d'une telle faiblesse de la monnaie nationale, d'en rechercher les raisons profondes et d'esquisser quelques pistes pour une solution.

POUR CELA NOUS PARTIRONS DE LA DÉFINITION MÊME DE LA MONNAIE

● Selon une des définitions de la monnaie qui nous est donnée par Wikipédia

«Une monnaie se caractérise par la confiance qu'ont ses utilisateurs dans la persistance de sa valeur et de sa capacité à servir de moyen d'échange. Elle a donc des dimensions sociales, politiques, psychologiques, juridiques et économiques.» La monnaie n'est pas un instrument neutre comme le pensaient les classiques et les néoclassiques mais elle peut être au contraire active, comme l'a démontré Keynes, et utilisée pour améliorer les performances économiques d'un pays. Or ce qui a été fait en ce domaine est loin d'être satisfaisant.

Si nous partons de l'adhésion qu'une monnaie est sensée susciter force est de constater que la confiance dans le dinar est fortement ébranlée suite aux différents glissements vers le bas du dinar depuis plusieurs décennies. Rappelons que le dinar a été créé par la loi 64-111 du 10/04/1964. Le dinar est resté stable de 1970 à 1981 et s'est apprécié jusqu'à 1985. A compter de 1986 il se déprécie rapidement en raison de la chute du prix des hydrocarbures. Cette dépréciation est suivie d'une dévaluation officielle (à deux chiffres par rapport au franc français un franc pour dix dinars). Elle s'accroît jusqu'aux années 2000 pour atteindre un rapport de un à cent par rapport à l'euro. Il atteint aujourd'hui en 2014 un rapport de un euro pour 113 dinars à la banque alors qu'au marché parallèle il s'échange à près de 160 dinars pour un euro. S'il est vrai que dans les années 80, la crise économique et la chute des prix du pétrole étaient des arguments en faveur d'une dévaluation drastique du dinar par rapport aux devises étrangères les mêmes arguments sont inopérants aujourd'hui puisque les prix du pétrole n'ont jamais été aussi élevés et que la crise financière n'a que peu touché l'Algérie. Durant toute cette période le marché parallèle de change s'est développé: il a existé dès l'origine en raison de l'inconvertibilité de la monnaie- le taux de change atteignant un seuil quatre fois inférieur au taux officiel. Mais le retour à l'autonomie des entreprises publiques permet une convertibilité partielle du dinar en 1991 puis une convertibilité totale en 1993... pour les transactions courantes. C'est dans le domaine du commerce extérieur que la valeur de la monnaie nationale s'érode le plus en favorisant l'importation de biens manufacturés ou de consommation courante payés en devises fortes au détriment de la production locale. Pour les personnes qui s'y adonnent elles représentent un moyen rapide de s'enrichir et de se constituer des avoirs financiers et immobiliers à

l'étranger. Ibn Khaldoun avait déjà dans sa principale œuvre, la Mouquaddima, souligné que le commerce lointain était la principale source d'enrichissement des personnes. Les opérations d'importation et d'exportation de marchandises et de services entre l'Algérie et l'étranger se traduisent par des mouvements financiers donc monétaires de grande ampleur appréhendés par le poste balance commerciale de la balance des paiements dont la structure reflète le caractère mono exportateur de l'Algérie en ressources naturelles d'énergie (pétrole et gaz) et multi importateur de marchandises en tout genre. Ces flux purement commerciaux ont deux inconvénients majeurs: d'une part ils encouragent uniquement la consommation de produits fabriqués ailleurs et non la production locale, et d'autre part ils favorisent la fuite des capitaux.

Tous les économistes s'accordent à constater que la production locale est en nette diminution en raison de l'ouverture sans contrepartie du commerce extérieur. De nombreuses PME et même des entreprises publiques ont disparu au fur et à mesure de l'augmentation des importations.

On s'aperçoit aujourd'hui que ces flux commerciaux ne sont pas aussi positifs, en dernière instance, pour l'économie du pays. Ils consistent à échanger des richesses minières ou naturelles contre des biens manufacturés ou des biens de consommation courante. Montesquieu (à qui Keynes a rendu hommage) affirmait déjà au 17ème siècle qu'exporter des produits agricoles ou miniers pour importer des biens manufacturés -industriels- était une opération désastreuse. Sur le plan juridique ces opérations courantes internationales font l'objet de contrôles de la banque d'Algérie sur la base du règlement 07-01 du 3/02/2007 destiné à empêcher la fuite des capitaux et protéger le pouvoir d'achat des citoyens. La constitution d'avoirs illicites à l'étranger est prohibée par l'article 8 du règlement 07-01: «hormis les cas expressément prévus par l'article 126 de l'ordonnance 03-11 (relative à la monnaie et au crédit), la constitution d'avoirs financiers monétaires et immobiliers à l'étranger par les résidents à partir de leurs activités en Algérie est interdite.» Dans la réalité la constitution d'avoirs immobiliers et financiers à l'étranger des 'barons' de l'import-export est devenu une pratique courante qui n'est plus un secret pour personne. Ainsi les flux commerciaux avec l'étranger ont donné lieu à des flux illicites évalués par un organisme américain (Global Financial Integrity) à 15 milliards de dollars en l'espace de dix ans sur un total de 430 milliards de dollars de recettes pétrolières (El Watan du 24/12/2013) soit un pourcentage d'environ 3,5%.

Les procédés utilisés par certains opérateurs économiques pour réaliser ces transferts illicites sont la sous facturation des exportations et la surfacturation des importations. Ainsi le dispositif législatif et réglementaire étoffé (loi de 2006 contre la corruption, loi relative aux marchés publics, réglementation et contrôle des changes) ne suffit plus à endiguer le phénomène et il n'a pas d'effet dissuasif suffisant.

Ce qui nous intéresse ici ce n'est pas tellement le phénomène de déviance en lui-même -il y en a dans tous les systèmes- mais ses raisons profondes: premier constat il est partagé par de nombreux pays sous-développés ou ceux dont la monnaie est inconvertible.

Dans les pays où la monnaie est inconvertible les opérateurs se heurtent à un système de contrôle bureaucratique des changes qui sont un frein à leurs activités économiques. Or l'accès au développement se trouvant en Occident depuis plusieurs siècles il est indispensable de constituer des avoirs dans les pays occidentaux afin de moderniser ses outils de production.

Par ailleurs la constitution d'une classe de capitalistes solide nécessite aussi des institutions financières (les banques, une bourse internationale) solides et pérennes ce qui n'est pas encore le cas en Algérie. Une des conséquences importantes du système de rente pétrolier ou minier et caractéristique de la période actuelle est cette dématérialisation de ressources naturelles (ici le gaz et le pétrole mais cela peut être d'autres ressources) se convertissant en ressources financières alimentant le circuit des marchés financiers au niveau mondial. Une partie de ces ressur-

ces va être consacrée à l'achat de produits de consommation ou biens intermédiaires fabriqués ailleurs et donc à booster l'économie des pays où ces biens sont produits. La seconde partie constituera les 'réserves de changes' dont le gouvernement est si fier et dont on ignore l'utilisation sur le marché international. Une autre conséquence de la dépréciation permanente de la monnaie est la dégradation du pouvoir d'achat des salariés, en dépit des hausses de salaires épisodiques qui sont en fait des rattrapages par rapport précisément à l'érosion de la monnaie nationale. Les dépréciations successives de la monnaie aboutissent à reprendre d'une main ce que l'Etat, principal employeur, a octroyé de l'autre. C'est aussi l'une des raisons principales de la politique de dépréciation monétaire de l'Etat. En effet l'Etat principal employeur et disposant de ressources en devises cherche comme n'importe quel patron dans sa situation à maximiser ses profits et à minimiser ses frais. Il réussit à merveille dans cette mission sauf qu'à la différence d'un patron ordinaire il dispose lui du pouvoir régalié de fixer le taux de «change» de la monnaie qui est en réalité la valeur du marché parallèle avec quelques points en plus. Il va donc répercuter tous les ans les pertes supplémentaires subies à cause des charges (les salaires principalement) tout ceci pour maintenir ses recettes élevées.

En résumé la politique monétaire de la banque d'Algérie n'empêche nullement la fuite des capitaux ou la constitution d'avoirs financiers à l'étranger. Elle leur donne une coloration officielle lorsqu'il s'agit d'opérations de l'Etat (réserves de change) ou les minimise en les appréhendant comme des phénomènes déviants, par rapport à la norme. De plus elle contribue à alimenter l'inflation et à baisser le pouvoir d'achat. S'agissant des phénomènes déviants force est de constater qu'ils touchent toutes les franges de la société notamment les couches populaires qui s'adonnent à des opérations de commerce transfrontières avec les pays limitrophes en exportant des marchandises subventionnées ou réglementées (essence, sucre, huile, semoule et même cheptel) en échange de monnaies plus coteées ou même de drogue. Ces différents trafics aux frontières accentuent «l'érosion» du dinar ou sa dépréciation. Pour ceux qui s'y adonnent ce sont des opérations financières à petite échelle afin de s'enrichir rapidement. Même le citoyen ordinaire est tenté d'utiliser à son avantage le différentiel des prix entre les pays: par exemple en exportant des cigarettes de marques lors de ses déplacements à l'étranger afin de faire face à ses frais de déplacement en raison de la faible allocation touristique octroyée (135 euros environ). Pour cette catégorie de citoyens appelés à voyager à l'étranger, ce type de débrouillardise ou système D permet de se procurer à petite échelle une monnaie appréciée en devises au lieu et place d'une monnaie dépréciée en dinars. Les acteurs économiques, que ce soient les entreprises les ménages ou l'Etat, raisonnent de plus en plus en termes de dualisme monétaire qui est le système réel. Ainsi le système de dualisme monétaire composé d'une part d'une monnaie «domestique» faible et d'autre part de devises fortes (par la vente des hydrocarbures et du gaz) permet à l'Etat de diminuer ses dépenses en maintenant des réserves consistantes. Ce système de dualisme monétaire a existé il y a quelques siècles comme le décrit très bien Fernand Braudel et a joué un rôle important dans la formation du capitalisme: il permettait ainsi à la classe des commerçants internationaux d'accumuler du capital qui sera investi plus tard dans les manufactures et les usines.

Mais à la différence de cette époque historique les réinvestissements attendus ne se réalisent pas aujourd'hui en Algérie ou très peu, à l'ère de la financiarisation et de la mondialisation. Depuis plus de deux siècles la politique monétaire n'a absolument pas contribué au développement de la production interne et à la réduction des importations. La réalité des chiffres montre au contraire que la politique suivie est aux antipodes de cet objectif.

● Quelles sont alors les solutions? Ce sont celles qui n'ont pas été utilisées: il ne faut pas persister dans l'erreur! Dans le domaine des sciences humaines on procède par tâtonnements et par expérimentation. La politique de dépréciation de la

monnaie nationale depuis plus de vingt ans a engendré des résultats catastrophiques: corruption à grande et petite échelle, trafics en tout genre, de l'essence en contrepartie de la drogue, des produits alimentaires, du cheptel, trafic de cigarettes, jusqu'aux enlèvements de personnes trafic d'organes qui touchent l'intégrité et la dignité des personnes et mettent en danger la sécurité interne du pays et sa crédibilité externe. L'efficacité d'une réglementation doit être évaluée à ses résultats: comme on ne peut pas changer fondamentalement l'être humain, il faut changer la réglementation. La cupidité est dans la nature humaine: dans Timon d'Athènes Shakespeare décrit magistralement l'emprise de l'argent sur les hommes. Un de ces extraits vaut la peine d'être cité: «De l'or! De l'or jaune, étincelant, précieux! Non, dieux du ciel, je ne suis pas un soupirant frivole... Ce peu d'or suffirait à rendre blanc le noir, beau le laid, juste l'injuste, noble l'infâme, jeune le vieux, vaillant le lâche... Cet or écartera de vos autels vos prêtres et vos serviteurs; il arrachera l'oreiller de dessous la tête des mourants; cet esclave jaune garantira et rompra les serments, bénira les maudits, fera adorer la lèpre livide, donnera aux voleurs place, titre, hommage et louange sur le banc des sénateurs; c'est lui qui pousse à se remarier la veuve éplorée.

Celle qui ferait lever la gorge à un hôte de plaies hideuses, l'or l'embaume, la parfume, en fait de nouveau un jour d'avril. Allons, métal maudit, putain commune à toute l'humanité, toi qui mets la discorde parmi la foule des nations... Toute autre approche est vouée à l'échec.

Il faut tout d'abord réhabiliter la monnaie nationale qui est le drapeau économique du pays, le symbole de sa souveraineté. Elle est aussi la motivation première des individus qui travaillent et produisent dans ce pays. Assécher progressivement l'immense masse monétaire générée par le marché informel est une des solutions envisageable à court et moyen terme: une tentative timide d'imposer le chèque à partir d'un certain seuil s'est soldée par un échec.

Simultanément il faudrait utiliser l'argent de la rente pétrolière afin de renforcer les capacités productives locales comme cela se fait dans d'autres pays y compris les pays développés. Il faut aussi réfléchir, de manière critique, sur le modèle même de développement qui nous est imposé actuellement et qui est en crise en raison des dangers pour la nature et pour l'être humain (pollution, maladies graves et endémiques, réchauffement climatique...). Favoriser un modèle de développement respectueux de l'être humain basé sur des énergies renouvelables et non exclusivement sur les hydrocarbures, un recyclage des déchets, centré sur un habitat moderne et accessible à tous par une politique judicieuse de crédit, une administration moins bureaucratique et moins corrompue, et fondé sur des institutions démocratiques et légitimes est l'une des issues à la crise multiforme que vit l'Algérie.

Une autre solution est d'élargir la sphère de convertibilité du dinar pour l'ensemble des ménages afin de faire face à des besoins urgents ou récurrents: santé, études, voyages. Il faudrait pour cela assurer l'ouverture de bureaux de change réguliers et officiels au lieu et place de ceux qui exercent dans l'illégalité. Les phénomènes de déviance observés dans les couches populaires sont les répliques des mêmes phénomènes observés dans les couches dominantes qui profitent le plus de la rente pétrolière au détriment même des classes moyennes.

Comment alors interdire au «bas peuple» ce qu'on se permet soi-même? C'est une question de traitement équitable qui rejoint la conception que l'on a de la justice et de l'Etat de droit. Ainsi comme l'exprime si bien IBN KHALDOUN, «l'injustice ne peut être commise que par ceux qui échappent à la loi commune, ceux qui disposent de l'autorité et du pouvoir»: alors que les brigands qui commettent des crimes et délits sont certains d'être jugés et condamnés les gouvernants bénéficient d'une impunité. Or celle-ci aura tendance à se généraliser dans un régime républicain. Dès lors il sera de plus en plus difficile de gouverner un pays où règne l'impunité des puissants. L'anomie risque alors de s'installer. IBN KHALDOUN pose ici clairement la problématique de l'Etat de droit en avance de plusieurs siècles sur les autres penseurs. Celui-ci suppose avant tout des institutions légitimes et stables, la monnaie étant l'une de ces institutions à même de garantir une efficacité économique optimum et une dignité minimum aux citoyens.

*Enseignant à l'université



HYUNDAI | NEW THINKING.
NEW POSSIBILITIES.

**VOUS L'AVEZ DÉCOUVERTE AU SALON...
LA i20 EST Désormais
DANS TOUT LE RÉSEAU HYUNDAI ALGÉRIE**

LA **i20** EST DÉJÀ LÀ À PARTIR DE
1 149 000 DA*

* Prix en TTC taxe véhicule neuf incluse.
www.hyundai-algerie.com

ÉQUIPÉE DE :
DIRECTION ASSISTÉE, ABS, 2 AIRBAGS AVANT, VERROUILLAGE CENTRALISÉ, ORDINATEUR DE BORD,
RADIO CD, VITRES ÉLECTRIQUES AVANT, RÉTROVISEUR ÉLECTRIQUE, CLIMATISATION.

Henkel Excellence is our Passion

HENKEL ALGERIE

Spa au capital social de 6 268 000 000 DA

AVIS DE CONSULTATION N° 01/H.A/RG/2014

La société Henkel Algérie, sise au 22, Rue Ahmed Ouaked, Bois des Cars « 3 » Dely Brahim Alger, lance une consultation pour l'attribution des travaux suivants :

Démolition de deux hangars, d'une tour en charpente métallique et d'un abri de poste transformateur électrique ainsi que les prestations diverses de nettoyage et d'assainissement, objet de l'avis de consultation concernant le site de Henkel Algérie sis à :

- Reghaia, route nationale N° 5, zone industrielle, Alger

- Cette consultation est destinée aux entreprises spécialisées en la matière.
- Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation, peuvent retirer les cahiers des charges au niveau de la Direction Générale à l'adresse susvisée, contre paiement de 2000,00 Dinars Algériens.
- Les offres techniques et financières accompagnées des documents exigés dans le cahier des charges, doivent être transmises, sous pli fermé et anonyme en deux exemplaires, l'enveloppe extérieure devra comporter uniquement les mentions suivantes :

**HENKEL ALGERIE, Spa
IMS, Direction des Achats**

22, Rue Ahmed Ouaked, Bois des Cars « 3 » Dely Brahim - Alger

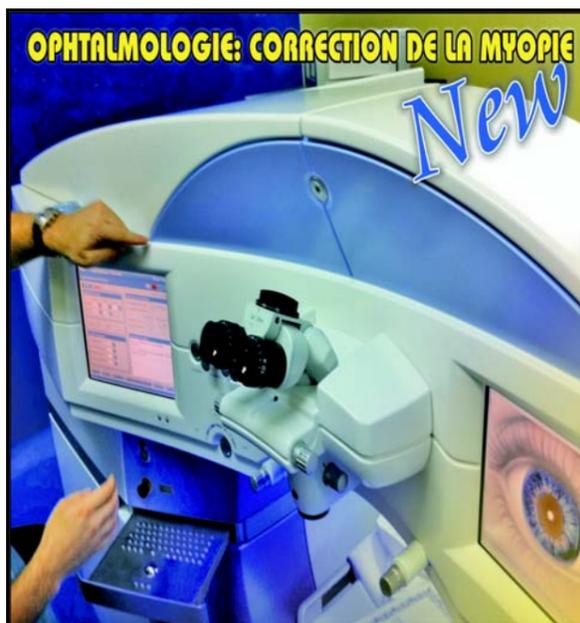
Le délai de remise des plis est fixé à vingt et un (21) jours à partir de la première parution de l'avis de consultation dans les quotidiens nationaux.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de réception des offres fixée ci-dessus.

Tout offre non conforme aux prescriptions contenues dans le cahier des charges, sera automatiquement rejetée.

OPHTALMOLOGIE: CORRECTION DE LA MYOPIE

New



Un Laser pour la myopie,
de toute dernière génération
de ZEISS, Germany combine
pour la première fois
dans le monde
2 Femtosecond Lasers utilisant
la technique du RELEX
pour créer le capot cornéen
et le lentille cornéen
en même temps afin de corriger
la Myopie et l'Astigmatisme.
Aujourd'hui, il est à votre
disposition à la

**CLINIQUE
DE LA VISION**
63, Blvd les Castors, ORAN.

**Contactez le Secrétariat
du Dr CHIALLI**

041 46 51 33 / 0559 22 99 98
0777 87 49 91

Le MERIDIEN
ORAN HOTEL & CONVENTION CENTRE

RECRUTE

- * Femmes de Chambre
- * Agents de Nettoyage
- * Serveurs (es)

Profil :

- Bonne présentation, disponibilité et flexibilité.
- Expérience dans le domaine souhaitable.
- Apte à travailler de jour comme de nuit.
- Connaissance de la langue arabe et française.

Envoyez votre CV, **en précisant le poste dans l'objet de l'email / fax à :**

recrutement.oran@lemeridien.com / Fax 041 984 024

Ou postulez directement sur notre site Internet :
www.lemeridien.jobs

Quel intérêt a l'Algérie à adhérer à l'OMC ?



Par Nabil de S'BIHA

S'il y a une chose sûre et évidente que partagent nos politiques en ce moment, alors c'est bien la nécessité de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Le 14/05/2014, le nouveau ministre du Commerce, A. Benyounes, a mis en clair le fait que c'est le chef de l'État qui lui a consigné cette tâche, tout en insistant sur son caractère urgent. Selon cette nouvelle «sagesse conventionnelle», l'adhésion doit se faire coûte que coûte, afin de mettre l'Algérie sur les rails du développement économique ! Étroitesse de vue ou d'esprit ? En tout cas, cette adhésion à l'OMC semble être une évidence pour certains et une condition sine qua non pour d'autres.

À cet effet nous allons essayer, à travers cette humble contribution, de mettre au clair certains aspects de ce processus d'adhésion à l'OMC et démontrer, ainsi, l'absurdité des confirmations selon lesquelles l'Algérie doit adhérer à cette organisation internationale pour mieux développer son économie.

UN BREF HISTORIQUE DES NÉGOCIATIONS DE L'ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC

En fait, la première demande formulée par l'Algérie date du juin 1987 et dans le cadre des négociations pour l'adhésion au GATT, transféré par la suite à l'OMC. Le premier aide-mémoire a été proposé au groupe du travail en juillet 1996. A cette époque, suite à la crise de la dette extérieure, l'Algérie était sous les Plans d'Ajustements Structurels (PAS) qu'avaient imposés le FMI et la Banque Mondiale. Et le passage du GATT à l'OMC a induit de nouvelles mesures plus importantes et plus complexes par rapport à celles de 1987. Au final, la demande d'adhésion n'avait pas trouvée un écho favorable à cette époque.

Lors de la première disposition de mémorandum d'association de 1996, l'Algérie s'est engagée essentiellement à : 1) la diversification des échanges ; 2) le relèvement du niveau général de compétitivité du secteur des fabrications industrielles ; 3) la maîtrise et le contrôle des importations de produits agro-alimentaires. Cependant, l'activité économique et le commerce extérieur de l'Algérie n'avaient pas trop changé. L'économie algérienne est restée très dépendante du secteur des hydrocarbures sans une diversification du tissu économique.

En 2002, l'Algérie dispose un deuxième mémorandum d'association avec un petit avantage liée à sa balance des paiements qui commence à retrouver des signes de bonne santé, grâce à la manne du pétrole induite par la hausse de ce dernier sur le marché mondial. L'Algérie avait signé aussi un accord d'association avec l'UE, qui reste son premier partenaire économique, plus 55% des importations et 55% des exportations en 2012 (selon l'OMC). Pour répondre aux exigences des membres de l'OMC, l'Algérie a entamé une procédure de déréglementation et de privatisation, notamment dans le secteur des télécommunications et des énergies. La plus importante a été le projet de loi que voulait faire passer l'ex-ministre des mines et des énergies, Chakib Khelil. Donnant la priorité à la valorisation des hydrocarbures par l'attrait des firmes les plus compétitives, il ôte de fait à la Sonatrach tous ses privilèges sur le marché domestique et l'expose à la concurrence directe des compagnies étrangères. Le projet n'a pas été approuvé et cela n'a pas plu aux partenaires étrangers, notamment les USA qui attendaient beaucoup de sur cette déréglementation du marché

des énergies en Algérie afin d'entrer en force, sinon de consolider davantage la position de leurs firmes.

En conséquence, l'Algérie n'a pas pu, encore une fois, adhérer à l'OMC et les négociations de 2008 n'ont pas apporté grand-chose surtout qu'elles étaient dans une période troublée par la crise financière qui frappait les pays développés. Le dernier round des négociations date d'avril 2013. A cette occasion, l'Algérie a pu signer et finaliser des accords bilatéraux avec des membres de l'OMC. Par ailleurs, dans un communiqué, le ministre du Commerce a annoncé que le 12e round des négociations sur l'adhésion de l'Algérie à l'OMC se tiendra avant la fin du premier trimestre 2014. Passons maintenant à l'analyse de ces négociations. Pour y procéder nous allons regarder ce que l'Algérie peut gagner et/ou perdre avec cette adhésion à l'OMC.

LE LIBRE-ÉCHANGE EST-IL ESSENTIEL POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE ?

Ce postulat est erroné et faux ! Il est basé uniquement sur une idéologie, à savoir le capitalisme dont le marché libre et concurrentiel est plus efficace pour toute économie. Le libre-échange est considéré comme une vertu dans le débat public. Remettre en cause ce principe est un travail très épuisant et demande beaucoup d'effort car ses défenseurs sont de purs prosélytes avant d'être des scientifiques qui acceptent les arguments de leurs adversaires. Cependant, leur argument essentiel consiste à taxer systématiquement leurs contradicteurs de «nationalistes» et/ou de «réactionnaire»... En fait, ces qualificatifs ont perdu leur vrai sens depuis de belle lurette.

Au fait, les défenseurs de l'argument de libre-échange réfèrent souvent à Adam Smith lorsqu'il parlait de la division du travail et son efficacité par rapport à l'étendu du marché [1]. Cela est vrai mais dans certains domaines qui ont, en l'occurrence, besoin de marchés mondiaux étendus pour bien fonctionner comme le cas des télécommunications et des technologies de pointe. Mais l'Algérie est loin d'être un pays exportateur, elle reste un net importateur. Elle a besoin d'un transfert de technologie pour entamer une production industrielle nationale, qui nécessitera dans les premiers temps une forme de protectionnisme, que nous qualifions de nécessaire et d'intelligent. D'ailleurs même Adam Smith défend l'idée selon laquelle : «En préférant le succès de l'industrie nationale à celui de l'industrie étrangère, [l'individu] ne pense qu'à se donner personnellement une plus grande sûreté» [2]. Donc défendre l'industrie nationale pour une période est une condition pour assurer son développement à l'avenir, principe de sûreté nationale.

Mais c'est un autre économiste, à savoir David Ricardo, qui est derrière le succès de la théorie de libre-échange comme moyen de maximisation de la production grâce aux avantages comparatifs. Cela veut dire simplement qu'un pays gagne en efficacité et en profit s'il produit un bien qui lui coûte moins cher par rapport à son partenaire direct. Cela va de soi pour ce dernier. Mais cette idée, qui reste très cohérente sur sa base, n'est pas évidente lorsqu'on est dans le cadre de plusieurs pays qui s'échangent des millions de produits, comme c'est le cas avec les membres de l'OMC.

Cela dit, la spécialisation dans le monde réel est relative au parcours ; un pays produira un bien demain parce qu'il a appris à le faire mais cela dépend aussi de ces capacités à assimiler ce qu'il apprend depuis l'extérieur. Le meilleur exemple est la Corée du Sud, qui est de-

venue un exportateur de technologies et de l'industrie automobile en un temps record grâce notamment à sa stratégie de développement qui était tournée vers l'intérieur : une autarcie et le contrôle étroit des marchés financiers pendant les années 70 et 80. Suite à ce succès, la Corée du Sud est devenue membre de l'OCDE dans les années 90[3]. Depuis ce temps-là, elle ne cesse de confirmer ses capacités et sa puissance économique au niveau mondial.

Toutefois, il faut signaler que les avantages comparatifs sont fondés sur les rendements constants (doubler les intrants = production doublée). Mais les rendements sont croissants pour les produits manufacturés où l'expérience réduit considérablement les coûts de production impliquant ainsi la baisse des prix de vente, surtout dans le cas de rendements d'échelle importants (compenser la réduction du taux du profit par une hausse des quantités produites). Dans ce cas de figure, un pays concurrent se voit dans l'obligation de protéger sa propre industrie s'il veut qu'elle résiste davantage et atteindre une taille importante pour faire face à la concurrence extérieure. L'Algérie se trouve exactement dans ce cas. Il ne faut pas chercher trop loin. L'industrie nationale algérienne est très fragile et non compétitive pour l'ouvrir à une concurrence extérieure qui peut la dévorer en si peu de temps.

Cependant, il est intéressant, voire primordial, de rappeler qu'en matière de barrières aux échanges, l'Algérie, à l'instar des pays exportateurs des hydrocarbures, n'est pas trop affectée par des barrières sur ses exportations. Donc, les négociations avec le groupe du travail de l'OMC seront portées sur les barrières à ses importations. En effet, les membres de l'OMC reprochent, entre autre, à l'Algérie les barrières non tarifaires (non douanières) qu'elle pratique à l'égard des produits importés.

Parmi les dossiers qui font obstacle à l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, nous trouvons celui lié à l'importation des produits pharmaceutiques. Il y avait aussi l'interdiction de l'importation des boissons alcooliques, mais retirée par la suite. En conséquence, l'Algérie est devenue un grand importateur et consommateur des boissons alcooliques.

Mais revenons plutôt au dossier des produits pharmaceutiques : il serait utile de savoir que des pays comme la France ont des listes noires des médicaments dangereux [4]. Cependant, dans le cadre de l'OMC, interdire l'importation des médicaments de fait qu'ils sont considérés dangereux, par les autorités nationales compétentes, peut engendrer de lourdes conséquences. Car ces affaires sont généralement portées devant une instance des différends, qui est souvent un allié des grands groupes pharmaceutiques. On a pu le constater avec l'affaire des virus H5N1 et H1N1 dont l'ancien secrétaire de la défense américaine, Ronald Rumsfeld, est actionnaire majoritaire des laboratoires pharmaceutiques Gilead sciences [5].

Par ailleurs, un autre point fondamental rend les négociations très compliquées entre l'Algérie et l'OMC à savoir la pratique du prix minimum à l'exportation, qui est incompatible avec les principes de l'Organisation. Au fait, ce principe permet une certaine protection, dans le cadre de la légalité de la procédure, du consommateur national contre une exportation massive des produits qui sont à bas prix mais qui restent insuffisants pour le marché domestique, comme c'est le cas surtout des produits agricoles.

Le libre-échange et ses avantages comparatifs que défend notre «intelligentsia» dans l'optique d'un développement économique nationale est une tromperie majeure. Disons-le au passage, généralement cette «élite intellectuelle» défend la libéralisation du marché algérien parce qu'elle a, plus ou moins, des intérêts qui coexistent avec ceux des privés. Il s'agit en grande partie de l'ensemble de «l'élite au pouvoir», (cf. C.W. Mills, l'Élite au pouvoir) comme les «généralistes-importateurs» ou

les hommes d'affaires qui traitent avec les militaires et les hommes politiques.

Mais pour répondre à ces intellectuels faussaires, nous allons faire appel à James K. Galbraith : «La voie royale pour sortir du sous-développement est la diversification efficace, pas la spécialisation, et une diversification efficace exige un usage stratégique de la politique commerciale [...] De fait, aucun pays du monde qui ont vraiment réussi dans le commerce, dont le Japon, la Corée du Sud, Taiwan et à présent à la Chine Continentale, n'est parvenu à son statut actuel en adoptant des règles commerciales néolibérales.»[6]

Parmi les autres points cruciaux dans cette déréglementation et cette libéralisation à tout va, que demande l'OMC, l'Algérie retient sa position sur la politique des prix. En effet, l'Algérie considère que certains biens et services sont d'une nature stratégique et peuvent en conséquence être administrés par l'État. Un certain nombre de produits alimentaires sont fixés par l'administration centrale, de même pour les prix des produits énergétiques (hydrocarbures et électricité), des médicaments et des transports.

Au fait, certaines personnes, dites libérales, vont demander les raisons derrière une administration des prix, tout en avançant la loi de l'offre et de la demande, censée réguler les marchés «concurrentiels». Question étrange d'ailleurs ! Notons seulement que cela épargne au citoyen Algérien le joug des grandes firmes bancaires internationales, qui spéculent sans cesse et sans vergogne sur les produits alimentaires de base [7]. Affamant ainsi des millions de gens à travers la planète. C'est aussi l'unique moyen pour que l'Algérien moyen ne soit pas à la merci de l'humeur de ces banquiers voyous à la bourse de Chicago. La famine est la pire des choses que peut arriver à l'Algérie à notre époque car, comme disait Marx dans le Manuscrit de 1844, «l'homme qui est dans le souci et le besoin, n'a pas de sens pour le plus beau spectacle».

Bien sûr que le système de subvention actuel est mal géré et profite à toutes les couches sociales au lieu de le centrer sur la plus défavorisée. Mais mettre en œuvre un programme qui profite juste aux nécessiteux implique beaucoup d'effort et une gestion plus efficace. Nous allons se limiter à cela.

L'autre argument que ne pouvons lancer ici consiste à dire que du moment où les pays développés subventionnent à grande échelle leurs produits, alors pourquoi l'Algérie ne doit pas faire de même ? A titre d'exemple : l'Union Européenne consacre la grande partie de ses subventions à la Politique Agricole Commune (PAC), soit presque 436 milliards d'euros pour la période 2014-2020. De même pour les USA qui subventionnent leur industrie du coton tout en mettent des barrières à l'entrée pour contre le coton des pays sous-développés, qui est à bon prix vu les faibles coûts de la main-d'œuvre dans ces pays.

En fait, le 07/12/2013, un accord, qualifié d'historique, a été signé par les membres de l'OMC stipulant de mettre fin aux subventions à l'exportation [8]. En tout cas, l'avenir nous dira, comme à chaque fois, que la bonne foi est toujours absente lorsqu'il s'agit de parler argent.

Cela dit, la double tarification (le prix national est différent du prix à l'exportation) des hydrocarbures est défendue par l'Algérie comme une conséquence d'un simple avantage comparatif. Cela est profitable aussi aux investisseurs étrangers qui produisent en Algérie. Ce bas prix des énergies est un argument assez important, parmi tant d'autres pour pratiquer la règle 51/49, que veulent abroger les défenseurs du «marché libre».

La politique de double tarification en Algérie dérange énormément ses partenaires non producteurs des hydrocarbures, notamment l'UE. Celle-ci considère cette politique comme une subvention pour le secteur des énergies et impose à cet effet des droits de douane spécifiques pour les exportations de ce secteur, comme les fertilisants. D'ailleurs, la protection

de l'industrie nationale est bien prise en compte de la part de l'UE.

Les négociateurs de l'OMC reprochent aussi à l'Algérie le monopole naturel de la Sonatrach sur le marché des énergies ! Donc pourquoi ils n'osent pas reprocher les monopoles des compagnies privées ? Le cas d'EDF ou de Veolia n'est pas trop loin de celui de Sonatrach ! Sauf que cette dernière est publique, pour le moment. Nous pouvons constater facilement l'analyse à géométrie variable que pratique l'OMC dans le cadre des négociations. Cette Organisation ne prend pas en compte l'intérêt public des populations, qui est manifestement clair dans le cas de la Sonatrach. Mais elle a toujours défendu les intérêts privés des pays développés.

Au final, vous voyez bien que le libre-échange peut conduire facilement l'Algérie à une catastrophe. Car elle serait obligée de jouer avec des règles de jeux que lui imposent les membres de l'OMC. En effet, les pays industriels ont su protéger et sauvegarder leurs industries lorsqu'elles étaient fragiles. Les USA sont le meilleur exemple en la matière. Après des années de protectionnisme, ils viennent maintenant, notamment dans le cadre du processus de Washington, demander l'ouverture de tous les marchés internationaux à leurs multinationales. Mais il faut savoir que celles-ci peuvent obliger l'Algérie à retirer une loi qui entrave la maximisation de leurs profits.

Vous en conviendrez facilement que l'unique intérêt des entreprises étrangères qui s'installent en Algérie c'est de maximiser les dividendes des actionnaires et les bonus de la «technostructure» (cf. J.K. Galbraith). Elles ne prennent pas en compte, en aucun cas, l'intérêt de la nation et du moins celui de la population. Cependant «les entreprises nationales peuvent au moins s'adapter au contexte social. Il leur arrive de répugner à licencier si elles savent qu'il n'y a pas d'autre emploi possible.»[9] Nous allons revenir davantage sur l'impact des privatisations, qu'impose l'OMC, sur l'économie algérienne.

Le dernier point que nous voulons soulever ici, dans le cadre des zones de libre-échange et celui avec les pays du Maghreb. Ceci est très intéressant en théorie mais reste très compliqué à mettre en place. Le premier obstacle majeur est d'un ordre institutionnel car les États membres ont de nombreuses divergences, y compris sur les questions les plus insignifiantes, notamment entre l'Algérie et le Maroc. Mais sous un angle économique, nous trouvons encore différentes formes de protectionnisme qui empêchent la mise en place d'une zone de libre-échange et retardent une éventuelle élaboration de l'Union Maghrébine.

Récemment la Tunisie a instauré une taxe sur les boissons algériennes. Cela a provoqué une indignation des producteurs Algériens. Il faut savoir que les autorités tunisiennes ont juste appliqué le principe de la sûreté nationale, invoqué plus haut. En effet, les boissons tunisiennes coûtent plus chère que celles de leurs voisins algériens parce que, et à titre d'illustration, l'énergie et l'eau nécessaires pour faire tourner une usine de boissons restent de loin moins coûteux en Algérie, d'où les faibles coûts de revient et de vente. Cela dit, chaque pays est souverain dans ses décisions politiques et économiques. En conséquence, il peut, sinon doit, prendre toutes les mesures nécessaires qui peuvent protéger son économie en générale et son industrie en particulier. Car ceci est la condition sine qua non dans le cadre des stratégies de développement économique. Très facile à le constater grâce aux données que nous offre l'histoire économique de ces deux derniers siècles.

Notes :

- [1] Adam Smith, «Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations», t. I, p. 85 (Livre I, chap. 3)
- [2] Ibid., t. II, p. 42 (Livre IV, chap. 2)
- [3] Voir J. Stiglitz «La Grande Désillusion», chap. 4
- [4] Voir ici : http://www.lemonde.fr/sciences/article/2014/01/31/la-liste-noire-de-68-medicaments-a-eviter-selon-prescrire_4357598_1650684.html
- [5] Voir ici : http://money.cnn.com/2005/10/31/news/newsmakers/fortune_rumsfeld/
- [6] James K. Galbraith, «L'État prédateur», p. 112
- [7] Voir l'exemple de la Goldman Sachs et sa spéculation sur les produits alimentaires : <http://www.slate.fr/story/39483/goldman-sachs-provoque-crise-alimentaire>
- [8] Voir ici : <http://www.france24.com/fr/20131207-bat-omc-scelle-accord-historique-commerce-mondial-echanges/>
- [9] J. Stiglitz, «La Grande Désillusion», chap. 3.

Signature d'une convention entre l'ONDA et Google, le 12 juin Les clips et vidéos diffusés sur YouTube seront soumis à des redevances

Tous les clips et vidéos algériens, diffusés sur YouTube seront, désormais, soumis à des redevances qui seront versées à l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins ONDA.

K. Assia

Une nouvelle victoire pour l'Etat algérien, puisqu'une convention créant cette disposition sera signée, le 12 juin prochain, à Alger, entre l'ONDA et la société 'Google', a annoncé, hier, M. Benchikh DG de l'office précisant qu'un important travail a été mené, dans ce sens, pour concrétiser cette opération qui vise à protéger le patrimoine culturel algérien et lutter, efficacement, contre la piraterie artistique et la contrefaçon. D'autres conventions du genre seront, également, signées, avant le 10 juin, avec les 3 opérateurs de la téléphonie mobile. Grâce à ces conventions, l'office vient de confirmer la volonté et l'engagement de l'Etat algérien, à lutter contre toutes les formes d'atteinte à la propriété intellectuelle. En explicitant, ainsi, la stratégie de l'ONDA, le responsable a précisé que l'office base sa campagne sur deux volets qui sont : la sensibilisation des jeunes et de la société civile, notamment, le secteur de l'Education où des cours sur la piraterie sont dispensés, dans tous les établissements scolaires du pays et le

volet répressif. Ainsi, quelque 1.739.828 supports contrefaits ont été saisis, en 2013, alors qu'en 2012 quelque 1.030.000 CD et DVD piratés ont fait l'objet d'une saisie. Il y a quelques jours, quelque 50.000 CD et DVD contrefaits ont été saisis, par les équipes de l'ONDA. Une autre initiative, première au niveau mondial, est celle de l'émission d'un timbre-poste sur la propriété intellectuelle, a affirmé M. Bencheikh.

En mettant en exergue cette nette augmentation d'œuvres piratées, le DG de l'ONDA n'a pas hésité à rappeler les protocoles de coopération, signés avec le corps de la Gendarmerie nationale, lequel a mobilisé quelque 1.541 brigades, à travers le territoire national, pour prêter main-forte, aux agents de l'ONDA, dans cette guerre, sans merci, contre la piraterie et la contrefaçon, dans les domaines artistique et intellectuel. Les deux autres protocoles de coopération ont été signés avec la DGSN et les Douanes algériennes.

Avec la généralisation de ce procédé à d'autres acteurs, intervenant dans la lutte contre la contrefaçon, sous toutes ses formes, l'ONDA se penche, désormais, sur la

piraterie en ligne. La journée d'étude organisée, hier, au TRO par l'ONDA, sur le patrimoine culturel, entre Savoir et Savoir-faire, à l'ère du numérique, souligne, désormais, l'intérêt accordé à la préservation de notre mémoire culturelle, afin de faire face à l'évolution technologique. La mise en ligne du patrimoine culturel renvoie à l'utilité de se doter de plates-formes informatiques spécialisées, pour rendre ce dernier accessible, visible et repérable, au sens web.

Un plan d'action national et régional pour la conservation, la gestion et la communication du patrimoine, culturel, audiovisuel et cinématographique est, tout à fait, envisageable. Des spécialistes et des chercheurs universitaires ont animé cet espace, dédié à l'identité culturelle, à l'ère du numérique et de l'Internet. Parmi les thèmes retenus : «la contrefaçon en ligne», présentée par Mme Baâdi de l'Université d'Oran, «la protection du patrimoine culturel traditionnel et les nouvelles technologies», animée par Mme Touah de l'Université d'Oran, et un autre thème lié à «l'introduction globale sur la protection des droits d'auteurs et droits voisins» par M. Zentar, conseiller à l'ONDA.

Comparativement avec le premier trimestre 2013 Hausse sensible des victimes des accidents de la route

Houari Barti

Les travaux du séminaire sur La Sécurité routière, organisé, conjointement, par l'Université d'Oran et le 2^{ème} Commandement régional de la Gendarmerie nationale, ont été ouverts, hier, à l'auditorium 'Talahit Bakhlof', au Campus «Taleb Mourad» (ex IGMO), en présence du wali d'Oran, M. Abdelghani Zaâlâne et du P/APW d'Oran, M. Abdelhak Kazi-Tani.

Selon les organisateurs, le séminaire répond à plusieurs objectifs : un lieu d'informations, de débats, d'échanges d'expériences et de propositions. En effet, ce partenariat, entre deux institutions, aux missions différentes, trouvent des points de convergence dans cette nécessité de mener une réflexion et des recherches approfondies, afin d'intervenir plus, efficacement, dans le domaine de la sécurité routière. Pour cela, les organisateurs partent du principe que la sécurité routière ne peut être, réellement, abordée que dans le cadre d'une approche systémique où l'Homme (l'utilisateur et ses comportements), la Machine (le véhicule et ses équipements) et l'Environnement (le territoire, ses réseaux et ses infrastructures) constituent les composantes essentielles du système qui ne peuvent être

examinées que dans leurs interactions mutuelles, aux différentes phases des événements (avant, pendant et après l'accident), pour espérer la mise en place de politiques, plus efficaces et plus adaptées, en matière de prévention et de gestion des accidents de la route.

Des objectifs qui se traduisent dans les thématiques proposées aux débats et qui portent sur : «La mesure des risques routiers», «La Sécurité des routes et des véhicules et la mobilité des personnes», «Le Comportement des usagers de la route» et enfin, «La complexité de la Sécurité routière, Prévention et Soins».

Enfin, et selon les statistiques communiquées par le 2^{ème} Commandement régional de la Gendarmerie nationale, on note, au cours du 1^{er} trimestre 2014, une baisse de 6,5 % du nombre d'accidents de la route, par rapport à la même période de 2013. Le nombre étant passé de 5.498 à 5.160 accidents. A contrario, le nombre de personnes décédées, dans ces accidents, a augmenté de près de 12 %. En effet, on a recensé 773 morts en ce début de 2014 contre 692, début 2013. Le nombre de blessés a, quant à lui, baissé de 9.310 enregistrés au 1^{er} trimestre 2013 à 8.904 blessés enregistrés, à la même période de 2014.

Pomme de terre et viandes, en grandes quantités, sur le marché Des dispositions pour stabiliser les prix, durant le Ramadhan

J. Boukraâ

C'est devenu une tradition, les prix des viandes rouges et blanches et même des fruits et légumes connaissent une hausse des prix vertigineuse à l'approche du mois de Ramadhan. Même si les autorités concernées fixent les prix réels des produits alimentaires, les commerçants ne font qu'à leur tête et pratiquent des prix exorbitants, pénalisant, ainsi, les petites bourses et les personnes démunies. Sans aucune âme et conscience, les commerçants attendent, avec impatience, cet événement religieux pour s'enrichir malgré la vigilance des autorités. Plusieurs mesures ont été prises, pour faire face à cette situation, qui pénalise les petites bourses.

Pour répondre à la demande, durant le mois de Ramadhan, chaque année, d'importantes quantités de pomme de terre sont déstockées, dans le cadre du système de régulation des produits agricoles (Syrpalac) dans la wilaya d'Oran. Près de 130.000 quintaux de pomme de terre, produite localement, seront mis sur le marché, ce mois de Ramadhan.

Pour la wilaya d'Oran sur les 120 ha, réservées à la pomme de terre, seulement 85 ha, ont donné une production satisfaisante. Ainsi cette quantité sera renforcée par l'arrivée de la production saisonnière d'autres wilayas de la région ouest : Mascara, Relizane et Mostaganem, à savoir : près de 60.000 q.

Cette opération, qui vise, également, à lutter contre la spéculation sur ce produit, s'inscrit dans le cadre d'un programme, et con-



Ph.:Arch.

fiée à des professionnels et aux services de la DSA, permettra de maintenir, en l'état, le prix de la pomme de terre, et éviter toute augmentation de son prix. Toujours dans le cadre des préparatifs de ce mois sacré, les premières opérations d'importation de viande rouge congelée, en prévision du mois de Ramadhan 2014, ont déjà commencé. Le port d'Oran a enregistré, durant le mois en cours, l'importation de plusieurs tonnes de viande rouge congelée, essentiellement bovine, pour répondre à la forte demande et atténuer la flambée des prix de la viande fraîche, dont le prix a atteint les 1.500 DA, cette semaine. Près de 3.000 tonnes de viandes rouges ont déjà été importées. Durant le mois de Ramadhan, les consommateurs «préfèrent» la viande congelée. Cet engouement pour la viande congelée est dicté par les prix, à la portée des bourses modestes. Pour ce qui concerne les viandes blanches, selon l'organisation de la profession avicole, la régulation du marché et la mise en place du système de régulation des produits alimentaires de large consommation, en prévision du mois de Ramadhan, une importante quantité de viandes blanches sera mise sur le marché d'Oran. «Proda» va reconstruire son dispositif de régulation qui consiste à stocker du poulet congelé. Plus de 300 tonnes de viande blanche seront mises sur le marché, à Oran, durant le mois de Ramadhan. La satisfaction de la demande, en produits agricoles de base, constitue, aussi, l'un des principaux objectifs des services concernés, durant le mois de Ramadhan.

Près de 5.000 titres mis à la disposition des jeunes du quartier Une nouvelle bibliothèque à «El Barki»

J. Boukraâ

La Maison de Jeunes de El-Hai Filoucen, ex «El Barki», vient d'ouvrir une bibliothèque, au profit des jeunes adhérents. Cette espace de lecture comprend près de 5.000 titres traitant de différentes spécialités : Lettres, Sciences, Musique, Médecine, Histoire, Géographie... entre autres. La bibliothèque comprend 2 espaces : l'un réservé aux adultes et l'autre aux enfants. L'ouverture de cette petite bibliothèque entre dans le cadre des efforts déployés par les services concernés pour la promotion de la lecture. Ces efforts restent insuffisants, eu égard, de l'importance du rôle des bibliothèques.

A Oran, ces endroits sont sous-utilisés, peu fréquentés et n'offrent que peu de services et peu d'innovation. Le changement de conception des bibliothèques publiques est nécessaire pour attirer les usagers et les intéresser, à travers des espaces, pas seulement pour promouvoir la lecture, mais pour assurer la formation et en faire des lieux de partage, en utilisant les technologies modernes et les applications Internet. Selon une enquête sur la situation de ces infrastructures

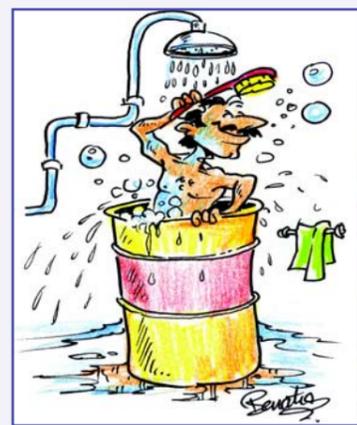
culturelles, dans la wilaya d'Oran, faite par la direction de la Culture, les bibliothèques connaissent une «paralysie totale» et «désemploient de lecteurs». La visite, sur le terrain, effectuée, l'année dernière, par une équipe de la direction de la Culture, a révélé, que dans certaines bibliothèques «les normes scientifiques, en vigueur dans la classification du fonds documentaire, ne sont pas respectées, tout comme les normes architecturales, dans la réalisation de ces structures et que, dans certains cas, elles sont dépourvues de gestionnaires».

En dépit de la dotation des bibliothèques, en livres, dans divers domaines, par la direction du secteur, les étals de certaines sont soit vides, soit que les livres existent mais sont empilés dans un coin, a souligné ce rapport. Il a été, également, évoqué la situation déplorable de certaines bibliothèques municipales, ainsi que le retard, dans la livraison de certains projets de réalisation de telles infrastructures. A noter que 11 bibliothèques sont en voie de concrétisation, 9 autres, en cours d'étude et 21 ont été livrées, au titre du programme de réalisation de 41 autres infrastructures similaires, dans la wilaya d'Oran.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

El bouffa



ser et de te rendre responsable de mon malheur. Il suffira que tu te fasses oublier -une période-, l'en fait pas, à la prochain-

ne envie je t'appellerai. Tu pourras te servir autant que tu voudras. Ce ne sera pas de ta faute, à cet instant. A travers moi, on te manque de respect. On dit que tu es sans limite. Que tu avalues n'importe quoi. Allons, tu comprends qu'il est temps de montrer que tu peux te passer de moi, également».

Il a compris, l'estomac. Qu'il n'avait pas d'autres choix que de faire partie du comité de soutien-gorge. Ce n'est pas grave, pense-t-il. Avec tout ce que j'ai emmagasiné ces derniers mois. Le régime d'été n'est pas près de me supprimer, aussi rapidement. On fera comme d'habitude. On laissera croire que la diète est présente pour ressurgir, le moment opportun. Sournoisement mais fermement. Allons, faites régime, les estomacs au placard vous surveillent.

Ce billet paraît décalé fi bladna. Le guellil qui le lira a un autre rapport avec l'estomac. Car son souci c'est manger. Manger pour tromper la faim. Se nourrir, c'est une autre paire de manches chez n'importe quel estomac.

L'été arrive avec son lot de cérémonies familiales, de plages, de sorties, de rencontres... La période où on vit, plus, à l'extérieur qu'à l'intérieur, le temps où on s'expose de fait. Réveillons nos lignes. Les chachra courent à leur musculation. Les chirett, elles, se doivent de rogner les rondeurs. Faire attention à la bouffe.

Si, en hiver, tout ce qui entre fait ventre. En été, tout ce qui fait ventre ne doit pas encombrer le maillot. Le maillot que dis-je ? Même le hijab. Hé oui, il se trouve des «jeunotes» qui se baignent vêtues de leur hijab.

Et je ne vous dis pas, en sortant de l'eau, le tissu leur colle aux formes... suggérant... Elles, aussi, doivent faire attention à leur ligne «éditoriale».

Oui, mais comment expliquer à l'estomac de se faire discret ? Lui qui nous a accompagnés durant tous ces mois où nous étions retranchés à la maison. «Ecoute yal masrane, si tu continues à me solliciter autant, je risque de t'en vouloir, énormément. Je risque de te mépri-

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Sekrane Jilali, 62 ans, El-Hamri
Ahmed Benahmed, 85 ans, Savignon
Taib Chhaima Ali, 83 ans, rue Ahmed Benabderrazak
Bousmaha Ali, 67 ans, St Eugène.

Horaires des prières pour Oran et ses environs

25 rajab 1435
El Fedjr 04h08 Dohr 12h59 Assar 16h48 Maghreb 20h11 Icha 21h47



Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie Abed Mouad nouveau président

Mokhtaria Bensaâd

Après l'élection des membres de l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO), le 10 mai dernier, il a été procédé, hier, à l'élection des membres du bureau. Ainsi, le nouveau président de la CCIO, M. Abed Mouad, a été élu avec 20 voix sur 31 en remplacement de M. Fella. L'élection de ce nouveau président n'a pas été une surprise puisqu'il était considéré parmi les favoris lors de l'élection de l'as-

semblée générale. Les membres de l'assemblée ont procédé ensuite à l'élection du premier vice-président, en l'occurrence M. Samir Bixi, du secteur du bâtiment et le 2^e vice-président, M. Touââ Najib, du secteur du commerce avec 23 voix chacun. Quant au bureau élu, il est constitué de 7 autres membres dont une femme. Une première dans l'histoire du renouvellement des organes élus de la CCIO. Il s'agit de Mme Assia Boudjellal du secteur de l'industrie. Ce bureau est aussi constitué de M. Maghraoui Omar, le PDG d'hydro-

canal, une entreprise publique, de M. Hamrouchi Rachid, directeur général de MTA port sec, de M. Tabal Abdelkader, Tabal Mohamed, Gherab Khalid et Youcef Fethi Sidi Cheikh. Les élections se sont déroulées à bulletins secrets. Sur les 32 membres de l'assemblée, 31 étaient présents. Les membres de l'AG ont, cependant, relevé un incident lors du déroulement de ce scrutin. Une fois le président élu, six membres de l'AG ont quitté la salle et n'ont pas assisté à l'élection des deux vice-présidents et les autres membres du bureau.

Achevés en 2009 et abandonnés 1.026 logements CNEP/AADL bloqués pour absence de VRD



Salah C.

Au moment où les pouvoirs publics mettent l'accent sur la nécessité de livrer les logements à leurs bénéficiaires et ce, avant le 25 juin, 1.026 logements du programme Cnep/AADL réalisés sur le site de Haï El Yasmine 2 n'ont toujours pas été attribués à leurs bénéficiaires, en dépit du fait que les travaux, confiés à une entreprise turque, ont été achevés en 2009. Selon plusieurs souscripteurs à ce programme, ce retard injustifiable s'explique par la non-réalisation des travaux de VRD et cela demeure une énigme, car tous les futurs bénéficiaires ont versé la totalité de leurs droits et que par conséquent, la question du financement ne doit en aucun cas être évoquée et que étrangement, les actes notariés n'ont

pas encore été établis jusqu'à ce jour. Ayant trop attendu, les souscripteurs avaient décidé d'agir en prenant langue avec les services concernés qui ne se sont limités qu'à avancer des délais qui n'ont jamais été respectés. Nos interlocuteurs déplorent néanmoins, qu'inhabités, leurs logements commencent déjà à s'effriter et des pans entiers des parois ont vu leur crépissage s'effriter et si cette situation d'abandon total venait à perdurer, soutiennent nos interlocuteurs, ils habiteraient des logements ressemblant à ceux du vieux bâti. Par ailleurs, ils estiment que les frais de gardiennage engagés depuis 5 ans auraient pu servir à engager les travaux de VRD notamment les réseaux externes, les voies d'accès et l'éclairage public. Devant cette situation intenable, les représentants ont été

reçus tout récemment par le chef de cabinet du wali d'Oran pour lui exposer leurs préoccupations. Alors qu'ils espéraient enfin occuper leurs logements acquis après tant de sacrifices et de privations, les 1.026 souscripteurs à ce projet ont dû se rabattre sur des locations à des prix souvent dépassant tout entendement et vivre ainsi une situation de nomadisme qui ne leur permet aucunement de se stabiliser socialement et leurs enfants sont victimes d'une perturbation scolaire du fait que chaque année, ils sont inscrits dans des établissements différents. Les souscripteurs ont lancé un appel pressant au wali d'Oran, pour inciter les responsables concernés à achever les travaux dans les plus brefs délais et mettre un terme au calvaire qu'ils endurent depuis plus d'une décennie.

Lutte contre les feux de forêt

Les gardes forestiers sur le pied de guerre avant l'heure

Houari Saadia

Un numéro vert (le 041 62 22 22) vient d'être mis en place par la conservation des forêts de la wilaya d'Oran pour signaler toute atteinte au patrimoine forestier, notamment les incendies (naturels, accidentels ou délibérés). Outre la communication au grand public de ce numéro via divers supports (banderoles, panneaux...), des campagnes de sensibilisation seront organisées par les forestiers avec comme objectif premier : réduire la portion de végétation qui part en fumée durant la saison chaude. La wilaya d'Oran a pris une longueur d'avance cette année en lançant, dès le 1^{er} mai, au lieu de la date habituelle du 1^{er} juin, une vaste campagne contre les incendies de forêt et ce, via un arrêté de wali, a-t-on appris auprès du conservateur des forêts de la wilaya, M. Bouziane Abdelkrim. Dans ce cadre, une commission de wilaya de prévention et de lutte con-

tre les feux de forêt a été mise en place et un plan de prévention contre les incendies en milieu forestier, dans la wilaya d'Oran, a été mis en œuvre, à travers le renforcement des moyens et des équipes de surveillance des feux de forêt. Ainsi, des dispositifs de proximité de lutte contre les feux de forêt seront installés au niveau des espaces forestiers que compte la wilaya. Une mini colonne mobile, composée de camions de lutte contre les incendies de forêt de type léger, moyens et lourds avec des effectifs renforcés, sera mobilisée pour une intervention rapide en cas d'incendie, notamment dans la région boisée qui englobe les forêts de Madagh et de M'sila. L'objectif de ce dispositif est de rapprocher les secours et la première intervention des forêts pour parer à des catastrophes en cas d'incendie. Un dispositif similaire pour la protection des forêts contre les incendies a été implanté, la saison dernière, au niveau de la zone 'est' d'Oran, qui regroupe la

Montagne des lions et les zones de Négrier et de Gdyl. Il y a lieu de noter que la Commission nationale de protection des forêts (CNPF), qui s'est réunie le 19 du mois en cours au siège du ministère de l'Agriculture, a fait le point sur son plan spécial pour cet été 2014. Dans ce cadre, et à l'échelle nationale, 511 unités de première intervention dotées d'un effectif de 2.400 éléments d'intervention rapide devront être mobilisées autour de 2.400 points d'eau, situés à proximité des sites forestiers. Des comités opérationnels au niveau des chefs-lieux de wilaya, dans les dairas et communes ont été également installés pour mieux superviser l'organisation des opérations de lutte et de prévention. A proximité des forêts, seront placés également les comités de riverains : 1.562 au total, considérés comme le premier chaînon de lutte contre les départs d'incendie.

En ce qui concerne la Protection civile, il est question de la mobilisation de 12.000 élé-

ments pour mener à bien cette campagne. Il s'agit, en fait, de l'équivalent du tiers de l'effectif de la Protection civile.

Ces moyens humains et matériels colossaux arriveront-ils pour autant, à côté du dispositif engagé par la DGF, à annihiler le risque des incendies ? Pas évident. Et ce, d'autant que l'utilisation des hélicoptères dont l'Algérie s'est dotée l'année dernière pour lutter contre les feux de forêt n'est pas encore totalement optimale. Si leur utilisation n'est pas encore sur les rails, c'est pour cause de manque de pilotes qualifiés, explique une source bien informée. Par ailleurs, parmi les moyens projetés, l'ouverture de nouveaux postes de vigie, actuellement insuffisants : 405 postes pour 1.000 gardes forestiers. Pour assurer une surveillance quasi totale, le ministre de l'Agriculture a évoqué récemment une éventuelle rencontre avec son homologue de l'Intérieur, pour récupérer des postes de vigie de la garde communale.

Constructions et extensions, infractions urbanistiques, atteinte au foncier...

L'illicite prend des proportions démesurées à Aïn El-Turck

Rachid Boutlélis

Le domaine du foncier, conjuguées au phénomène des constructions et des extensions illicites, ont pris des proportions démesurées dans la daïra d'Aïn El-Turck et ce, avec tout l'impact négatif qui se répercute sur l'environnement de cette région côtière, dont la principale vocation s'articule autour du tourisme. Ce malheureux état de fait alimente régulièrement les discussions sur la place d'Aïn El-Turck et s'est illustré ces trois dernières années, de manière désolante, avec une série inédite de mesures de suspensions à l'encontre des P/APC et ce, suite aux poursuites judiciaires dont ils ont fait l'objet. Du coup, trois des quatre communes de cette daïra se sont retrouvées avec des maires intérimaires pour gérer les destinées des circonscriptions devenues vacantes et tenter d'aller, en sachant résister au magnétisme du chant des sirènes, jusqu'au bout du mandat interrompu, entamé par leurs prédécesseurs. Dans la plupart des cas, les infractions citées en préambule ne sont pas étrangères aux décisions de suspensions notifiées par l'ancien et l'actuel wali d'Oran. Lors d'un entretien accordé au Quotidien d'Oran, le chef de daïra d'Aïn El-Turck a fait remarquer en substance «avoir hérité d'une situation préjudiciable dans le domaine du foncier». Il importe de noter, dans ce contexte sensible, que cette daïra côtière riche en potentialités touristiques, qui s'étend sur une superficie de 19.410 hectares, dont la majeure partie est répertoriée sur la façade maritime, s'est retrouvée malgré elle sous les feux des projecteurs à la faveur d'une série de scandales du foncier. En effet, en dépit des textes de loi stipulant clairement les règles élémentaires relatives au respect, à la sauvegarde et à la protection de l'environnement, l'anarchie, synonyme d'infraction, prévalant dans le domaine en question ne cesse de défigurer les paysages de ce littoral et ce, avec toutes les contraintes et autres désagréments, qui en découlent lamentablement sur le

secteur du tourisme. Sur la liste de ce triste constat, il y a lieu d'ajouter l'occupation illicite de biens communaux, comme à titre d'exemple le prestigieux théâtre de verdure de la localité de Trouville, véritable ouvrage d'art squatté depuis plus d'une dizaine d'années par des familles venues des différentes contrées de l'ouest du pays ou encore le très convoité ancien centre de colonie de vacances, communément appelé «Le château», situé sur l'Allée des villas, surplombant la plage Beau Séjour, dans la commune d'Aïn El-Turck où il était prévu, en principe, la réalisation d'une maison pour les handicapés avec à la clé un apport financier dégagé par la wilaya d'Oran deux ans auparavant, (information publiée à l'époque sur Le Quotidien d'Oran). La décision, prise l'année dernière, concernant la promulgation de la loi 08/15 relative à la régularisation des biens de l'Etat, a eu l'effet de secouer la ruche, qui a permis de dévoiler l'importance de l'essai d'irrégularités dans le domaine du foncier. «La ligne rouge a été franchie légèrement sans que personne ait encore osé crier au scandale. Le littoral ouest a été en grande partie dépecé et il est encore temps d'arrêter le massacre», a déploré un architecte à la retraite, natif des lieux. Un avis partagé à l'unanimité par les anciens riverains, qui évoquent toujours avec nostalgie la belle façade maritime, jalonnée d'architectures adéquates et agrémentée par de beaux paysages, ayant fait jadis la bonne renommée de leur région natale. Les opérations de démolitions de constructions et autres extensions illicites se succèdent régulièrement ces dernières années et sont ponctuées par des enquêtes des services de sécurité, menées dans le cadre des affaires liées aux transgressions aux règles du foncier. Ce malheureux état de fait constitue actuellement l'essentiel de l'actualité dans cette partie de la wilaya d'Oran, dont la population dépitée ne cesse de revendiquer des mesures répressives exemplaires, conformément à la loi en vigueur à l'encontre de tout contrevenant du foncier et ce, sans aucune distinction.

AÏN-TEMOUCHENT

Du pain sur la planche pour la Protection civile

Se référant à des prévisions de scientifiques et météorologues allemands et suite à une étude faite par le groupe GTZ, le directeur de l'organisation et de la coordination des secours à la DGPC a indiqué que la Direction générale de la Protection civile se prépare pour une saison estivale 2014 rude et chaude.

Mohamed Bensafi

Ceci est intervenu le 26 mars dernier à Aïn-Temouchent lors d'un dernier regroupement régional ouest-sud-ouest consacré justement à la préparation de la saison estivale où une feuille de route a été adoptée pour y faire face. En prévision, le même responsable a incité les directeurs de la Protection civile de 24 wilayas à adapter les dispositifs de surveillance, de prévention et d'intervention à cette situation pour réduire les risques d'incendies et autres feux de forêts.

La coordination avec les différents intervenants, à l'image des collectivités locales et autres services, est également exigée pour faciliter les interventions des pompiers, a-t-on ajouté. L'accent a été mis aussi sur la nécessité de poursuivre les actions de sensibilisation des gens, surtout les riverains des forêts. L'accompagnement des agriculteurs durant les moissons-battages par les pompiers a été également recommandée par le sous-directeur des opérations à la DGPC, qui a rappelé que les feux ont, en 2013, endommagé 15.759 hectares dont 5.065 de forêts. Au niveau de la wilaya de Aïn-Temouchent, il a été décidé de mettre en poste 270 surveillants dont 172 saisonniers sur les 18 plages autorisées à la baignade, réparties sur 80 km de côtes. Les nouveaux «maîtres-nageurs» seront d'abord formés sur le tas avant leur affectation aux plages. Les 14 plongeurs de la Protection civile de Aïn-Temouchent seront répartis entre les unités marines de Béni-Saf et de Bouzedjar.



Ph.: Atch.

Une grande première pour 2014. L'accent a été mis sur la nécessité de surveiller les plages non autorisées (en application des arrêtés des walis) outre la mise en place de plaques d'interdiction de baignade. Les statistiques de 2013 affichent pas moins de 63 personnes qui ont trouvé la mort par noyade dans les plages non surveillées sur un total de 87 décès par noyade. En plus, 212 morts par noyade ont été déplorés dans les bassins et barrages durant le même

exercice et à travers tout le pays. On rappellera ici, le cas des 3 écoliers ayant péri par noyade en avril dernier dans un bassin d'irrigation près de Chaabet-El-Ham (Aïn-Temouchent).

Enfin, à signaler cette opération de volontariat pour le nettoyage des plages initiée par l'association de la protection de l'environnement de Aïn-Temouchent qui ciblera, durant plusieurs jours, outre la plage de Madagh, celles de S'biât, Sassel et Terga.

Le paquet sur la pêche

Le secteur de la pêche de la wilaya de Aïn-Temouchent vient de bénéficier d'un nouveau programme de développement pour les besoins de l'exploitation de cette profession et pour répondre aux exigences imposées par le marché, a indiqué notre source. Des actions d'amélioration des conditions d'exercice de la profession de la pêche sur cette bande temouchentoise réputée pour ses richesses halieutiques. Le programme comprend au total 547 projets consistants,

visant à impulser aux activités productives une dynamique de relance et davantage d'impact dans une dimension économique. Tracé sur les 5 années à venir (2014-2019), le programme de relance économique cible, en outre, 100 constructions maritimes pour les petits métiers de la pêche artisanale (embarcations inférieures à 9 mètres) au profit de jeunes chômeurs. Une injection de nouvelles unités qui permettra non seulement de donner des moyens supplémentaires de

production pour exploiter la ressource pélagique mais aussi de créer de nouveaux postes d'emploi. Le nouveau programme comporte, en plus, le financement de 134 projets de réhabilitation ou mises à niveau de la flottille existante ainsi que 150 crédits destinés à «monter» des projets permettant l'exercice des métiers de la pêche. Les prêts bancaires s'affichent entre 200 à 300 millions de centimes, et, à des taux attractifs, ajoute notre source.

Mohamed Bensafi

CHLEF

26 plages autorisées à la baignade

Vingt-six plages du littoral de la wilaya de Chlef ont été classées comme autorisées à la baignade durant la saison estivale 2014 qui s'ouvrira officiellement le début du mois de juin prochain, a-t-on annoncé à la Direction du tourisme. Ces plages sont situées dans six communes côtières: Beni-Houa, Oued Gousine, Ténès, Sidi Abderrahmane, Dahra et El-Marsa, a indiqué la même source qui

fait état du lancement des opérations de nettoyage des plages. Plusieurs secteurs sont impliqués dans la préparation et la mise en place des conditions nécessaires au bon déroulement de la saison estivale. Outre les APC des communes côtières, les secteurs du commerce, de la santé, de la Protection civile et de l'environnement font parties du dispositif devant veiller à la réussite de cette saison. Les communes situées

sur la RN 19 entre Chlef et Ténès telles que Ouled Farès, Bouzghaïa, Sidi Akkacha ont également été invitées à entreprendre des actions d'embellissement en vue de donner un cachet particulier à cette saison estivale qui coïncide avec le mois sacré de ramadhan. Sur un autre registre, un vaste programme d'animations culturelles, artistiques et sportives est prévu durant toute la période, a-t-on ajouté.

BECHAR

La musique diwan fait son show

Une immersion dans l'univers des musiques spirituelles a été proposée vendredi soir au public de Bechar par la troupe «Zelouane d'Ahalil féminin d'Adrar» en guise d'inauguration du 8e Festival national de la musique diwan qui se tient à Bechar jusqu'au 29 mai.

La troupe «Zelouane» de la commune de Charouine a offert au public un spectacle sobre et authentique basé principalement sur la déclamation d'un genre particulier de poésie sur fond de nappe vocale accompagné d'une instrumentation typique de ce genre musical classé par l'Unesco en 2008 au patrimoine mondial de l'humanité. Accompagnée de deux hommes, la troupe a utilisé le traditionnel gumbri et le tagrebt, instrument de percussion re-

montant à la préhistoire composé d'un simple plateau en pierre que le musicien martèle à l'aide de cailloux et dont le son peu habituel et apaisant a séduit le public.

Créée en 2008, la troupe est la première formation féminine à porter sur scène l'Ahalil de Charouine, un patrimoine oral en quête de mise en valeur et de promotion et qui commence à peine à susciter un intérêt timide des jeunes femmes de la région.

Après une entrée en matière au caractère sacré, le groupe local «Gnawa El Waha» a joué les premières notes de ganga et de gumbri devant un public peu nombreux, comparativement aux éditions précédentes. Lauréate du premier prix de la 6e édition, «Gnawa El Waha», menée par le jeu-

ne maallem Hakem Abdellaoui a accroché son public avec un répertoire puisé dans le diwan authentique interprété dans un style oscillant entre les traditions musicales algériennes et marocaines. Invité par les organisateurs afin de faire découvrir d'autres horizons musicaux au public de Bechar, le groupe «Caméléon» a donné vendredi son premier concert dans le sud du pays où il s'est découvert un public attentif qui appréciait son style pop rock. Plus tôt dans la journée, un petit spectacle de rue est allé annoncer l'ouverture du festival dans les rues de la ville.

Animé par quatre troupes locales, ce spectacle a regroupé une partie du folklore de la wilaya de Bechar à travers les styles diwan et haidousse.

MASCARA

Ramadhan: les mandats remplaceront les couffins

Khenouci Mostefa

En prévision du mois sacré de ramadhan, une réunion de travail s'est tenue au palais des congrès de la wilaya en présence des directeurs de l'exécutif pour mettre en place les procédures relatives à l'opération de solidarité lancée au profit des familles démunies.

Lors de cette réunion, il a été décidé la remise de mandats aux bénéficiaires au lieu du couffin de denrées alimentaires, comme cela se faisait auparavant. Le montant du mandat varie entre 3000 et 5 000 DA et doit être remis aux

familles concernées une semaine avant le mois sacré. La wilaya contribue à cette opération avec 44,5 millions de DA répartis sur les familles nécessiteuses (30 millions), les personnes âgées et victimes de maladies chroniques (10 millions), le Croissant-Rouge algérien (2 millions) et les cadeaux destinés aux enfants ayant appris le Saint Coran (2,5 millions).

Par ailleurs, la Direction de la solidarité invite les opérateurs économiques à faire leurs dons (alimentaires, vestimentaires, pécuniaires) auprès du CRA qui les redistribuera aux nécessiteux.

SAÏDA

Dialogue de sourds à la mairie

Tahar Diab

Au deuxième round d'une session extraordinaire ouverte depuis la fin du week-end dernier, l'APC de Saïda vient de siéger une seconde fois pour essayer de trouver une ultime issue réglementaire à cette impasse administrative.

C'est en présence du secrétaire général de la wilaya accompagné du chef de daïra, du DRAG et du DAL (tous venus en observateurs seulement pour la circonstance) que le président de l'APC a ouvert la séance pour soumettre l'ordre du jour réitéré, de nouveau rejeté par 19 membres sur un effectif de 33 élus dont 4 suspendus (d'obédience FLN).

S'ensuivit un débat houleux où le chef de l'exécutif communal tentera vainement de faire adopter les 12 points inscrits, encore différés en bloc par cette nouvelle «opposition majoritaire».

Ces derniers reprochent en effet à leur maire de «n'avoir jamais été consultés au préalable à travers les différentes commissions dont les travaux demeurent gelés depuis 18 mois, faute de coordination et aussi à cause de la dérive administrative du travail fractionnel...»

De son retour occasionnel de l'Algérois où elle réside depuis son éviction de la fonction de maire pendant les trois premières semaines de la mandature, c'est intentionnellement cette élue choisie pour la circonstance qui lira fébrilement un communiqué décrivant le marasme de cette assemblée dont la nouvelle majorité sollicite de la tutelle qu'il soit fait application des articles 20, 21 et 41 du code communal.

Dans leur conclusion, les protagonistes supplient le maire de «rendre un dernier service militant en démissionnant du chef-lieu...»

A son tour, et prenant à témoin ses pairs, les observateurs officiels et parallèlement la société civile composée de diverses associations à grande majorité sportive, le maire revient à la charge pour dénoncer, dira-t-il, «ce blocage intentionnel» visant à soulever les parties concernées: le rap-

pel des 10% d'augmentations des salaires, l'affectation des subventions aux clubs, l'opération de solidarité consacrée au ramadhan, différentes opérations relatives aux transferts internes du budget, diverses approbations de marchés publics.

Dans leurs interventions personnelles au sujet du dysfonctionnement du parc qui semble encore demeurer le point noir de la gestion matérielle de la commune, le maire rétorquera qu'il a pris «une sage décision en mettant un terme à l'utilisation irrationnelle des véhicules à des fins personnelles»...

Mais ce qui a marqué le plus l'attention de l'assistance est ce double scénario de deux protagonistes dont l'un étalait une longue «plaidoirie à l'anglaise» faisant son propre éloge, tandis que son vis-à-vis s'appuyait sur ses supporteurs qui scandaient déjà son nom en tant que nouveau président...

Dans leur compte-rendu global au wali, ses fidèles représentants ne manqueront pas de lui signaler que le maire, maintenu ou partant, a déclaré solennellement «qu'il n'a pas dilapidé les deniers publics».

De l'avis de notables avisés, l'administration de tutelle se trouve handicapée dans ses objectifs des développements communaux à cause des choix irréflectifs des partis dans l'élaboration de leurs listes qui occultent les profils de ceux censés veiller à l'utilisation rationnelle des deniers publics et capables de répondre aux attentes grandissantes de leurs populations.

Avec une composante partisane rapprochée (8 FLN, 6 RND, 6 El Mustaqbal, 5 FFS et 4 AHD54), le devenir du chef-lieu mérite mûre réflexion pour mettre fin au replâtrage que «seule l'installation circonstanciée d'un directoire» pourrait éviter afin de voir cette grande commune consommer régulièrement ses crédits faméliques et pouvoir aspirer ainsi à un véritable décollage. Telle est l'opinion largement véhiculée depuis le début de cette «crise communale»...

BOUMERDÈS

L'Education veut mieux faire

O. M.

Pour Mme Sonia Gaid, directrice de l'Education, toutes les dispositions ont été prises pour assurer le meilleur déroulement pour les examens des 3 paliers, en plus de la session de rattrapage du 25 juin, pour le cycle primaire, « nous avons vu et revu les moindres détails afin d'assurer un environnement propice, permettant à nos enfants, de se consacrer, uniquement à leur examen.

Cette période post-examen est très stressante, difficilement vécue par les candidats. Les semaines qui précèdent ces échéances sont souvent consacrées aux révisions, parfois de manière anarchique », souligne la directrice de l'Education, pouvant, parfois, avoir des conséquences néfastes sur leur santé et leur équilibre. Ce qui a contraint l'Académie à mobiliser psychologues et pédagogues. Ces derniers sont à pied d'œuvre, depuis plusieurs semaines, en allant à la rencontre des effectifs concernés, des différentes classes d'examen, pour leur prodiguer des conseils leur permettant d'évacuer leur stress et leur expliquer les meilleures méthodes à employer pour la révision des cours et les temps de repos et de sommeil qu'il faut observer pour une bonne récupération.

En chiffres, ils seront 8.529 candidats pour le Bac, répartis à travers 35 centres. Pour les épreuves du BEM, les 48 centres d'examens recevront 11.841 candidats, concernant la 1^{re} session du fin de cycle primaire, du 28 mai, 14.837 élèves tenteront de rejoindre le cycle moyen, et les recalés auront une seconde chance, en juin. Par ailleurs, le lycée de Naciria accueillera pour la 1^{re} fois 62 candidats pour l'épreuve de Tamazigh, qui s'ajoutent aux 453 candidats répartis, à travers 9 centres de Boumerdès.

Cette disponibilité de tous les moyens



Ph.: B. H. Karim

humains et matériels vise à maintenir la place de Boumerdès sur le podium national. En plus du nombre de réussites, la directrice de l'Education parle de qualité. Cette dernière précisera que les bacheliers de la session de 2013, occupent les premières places à l'université.

Mme Gaid a reconnu que le secteur connaît quelques insuffisances, surtout pour le cycle primaire dont les infrastructures et le personnel extrascolaire, est géré par les collectivités locales, ne répondant pas, souvent, aux attentes de la tutelle et des parents, comme c'est le cas des cantines scolaires, ou encore cette unité pédagogique qui reste en préfabriqués.

Elle dira que grâce au programme complémentaire accordé par le chef du gouvernement, lors de son dernier passage dans la wilaya, les locaux en préfabriqués

disparaîtront ainsi que les tensions constatées dans certains établissements des 3 cycles, avec la réception de 8 lycées dont celui de Si Mustapha, en prévision de la distribution des 1.488 logements, de même que le Moyen bénéficiera de 7 nouveaux collèges et 3 groupes scolaires qui renforceront les infrastructures existantes. Mais c'est du côté encadrement que le déficit sera difficile à combler après le vœu émis par 58 enseignants de langue française de partir à la retraite. L'année prochaine plusieurs classes risquent de faire l'impasse sur la langue de Molière, comme d'ailleurs pour la Physique et la Chimie où le manque se fait sentir, d'année en année. Notons enfin que durant les examens de l'année écoulée, aucun cas de fraude n'a été enregistré.

BOUIRA

De nouvelles infrastructures pour la prochaine rentrée scolaire

Le secteur de l'Education de la wilaya de Bouira sera renforcé, d'ici la prochaine rentrée scolaire, par la réception de 19 nouvelles structures scolaires, a indiqué le directeur du secteur, Yamine Mekhaldi. «Le secteur connaîtra l'ouverture de nouveaux établissements scolaires, d'ici la prochaine rentrée scolaire 2014-2015», a affirmé M. Mekhaldi, à l'APS, précisant que parmi ces établissements figurent 5 lycées, en cours d'achèvement, dans les communes de Lakharia, Oued El-Bardi, Ouled Rached, El-Maâmoura, ainsi que dans la localité de Rafour, relevant de la commune de M'Che-

dallah. Le même responsable a ajouté, en outre, que 4 collèges d'Enseignement moyen et 4 groupes scolaires, ainsi que 74 classes d'extension, seront livrés d'ici le mois de septembre prochain.

En vue d'assurer la livraison de toutes ces structures, dans les délais, le premier responsable de la wilaya, M. Nacer Maskri, a inspecté, lundi dernier, plusieurs lycées et groupes scolaires, en cours de réalisation, dans la commune de Chorfa (est de Bouira), ainsi qu'à Rafour, une localité qui compte, actuellement, quelque 12.000 habitants. Les travaux de réalisation du

lycée de Rafour, d'une capacité d'accueil de 800 places, ont déjà atteint un taux d'avancement de plus de 60 %, selon l'estimation donnée par le chef du projet. Ayant, également, fait l'objet d'une visite d'inspection, l'autre projet de réalisation du lycée d'Ouled Rached connaît, aussi, un taux d'avancement « acceptable », selon les prévisions de la direction du secteur. Sur place, M. Maskri, a donné des instructions fermes, aux parties concernées, pour la livraison de tous ces établissements, dans les délais contractuels.

TÉBESSA

«Portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale

Ali Chabana

Les «portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale, tenues du 22 au 24 mai courant, deviennent un rendez-vous habituel pour de nombreux visiteurs où, à cette occasion, cette institution républicaine met en avant ses structures, ses ressources humaines et ses équipements. Durant 3 jours, le grand public dont une majorité de jeunes, vient prendre connaissance des différentes étapes de l'évolution du corps de la Gendarmerie, depuis sa création jusqu'à nos jours, avec, à chaque fois, ce plus, en matière de dotation en matériels et technologies de pointe, mis au service de la lutte contre le crime et ses dérivés; c'est, égale-

ment, l'occasion de donner les bilans des activités. Parmi, les nombreuses missions de la Gendarmerie, la lutte contre les formes de la contrebande et la sécurité routière demeurent, au centre des dispositifs mis en place. Ainsi donc, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tébéssa est tenu, par devoir, de rendre publiques les statistiques de ses activités, à travers l'ensemble du territoire de la wilaya et informer l'opinion publique. Pour ce qui est du bilan des interventions, dans le cadre de la lutte contre le trafic et ce, pour les unités opérationnelles des GGF, de Bir El Ater et celles d'El Aouinet, déployées, tout au long, des frontières, 847 affaires ont été enregistrées

et traitées pendant l'année 2013, alors que la valeur des saisies est évaluée à 700 millions de dinars. Quant au bilan des 5 premiers mois de l'année en cours, il fait état de 339 affaires et la saisie pour 212 millions de marchandises dont le carburant et les véhicules saisis, utilisés dans le trafic, viennent en tête. Le bilan des accidents de la route, établi, concernant l'année 2013, fait état de 640 accidents de la circulation causant le décès de 134 personnes et faisant 1.164 blessés. Toujours, dans le registre de la sécurité routière, pour les 4 premiers mois de l'année en cours, la Gendarmerie nationale a recensé 158 accidents, 34 morts et 277 blessés, ainsi que le retrait de 15.353 permis de conduire.

Des parents d'élèves protestent

A. C.

Une vingtaine de locataires des blocs d'habitations 1, 2 et 3 de la cité «The-veste», sise au centre-ville de Tébéssa, se sont adressés aux autorités communales et de la wilaya pour les désagréments que subissent leurs enfants scolarisés. En effet, l'école Chamekh Mouloud où étudient ces

derniers, est dans une situation d'asphyxie, suite à l'extension d'un parking, à l'intérieur même de la cité, juste en face de l'établissement scolaire, avec ce que cela engendre comme désagréments, voire risques pour les élèves.

Un endroit qui, selon eux, devra être transformé en une aire de jeux, au profit de ces derniers et ainsi sécuriser l'espace.

En soulevant le problème aux responsables concernés dont la direction de l'Education, ils attendent une prompt intervention pour mettre un terme à cet état de faits où les seuls perdants sont encore des enfants. Une école, parmi tant d'autres, où l'environnement immédiat suscite beaucoup d'interrogations, en matière de sécurité ou encore d'insalubrité.

BLIDA

Un vieil homme assassiné

Décidément, la vie humaine n'a plus de valeur chez certains et, chaque jour, la presse rapporte des cas d'assassinat, surtout à l'aide d'armes blanches, très souvent pour des futilités. Ainsi, un jeune, âgé de 32 ans, pénétra dans un salon de coiffure dans lequel officiait un septuagénaire. Ce dernier lui demanda, alors, de sortir, ce que le jeune homme fit. Cependant n'ayant pas admis cet état de fait, il attendit que le coiffeur quitte son local pour lui asséner plusieurs coups de couteau, qu'il cachait sur lui, au torse. La victime s'affala par terre et rendit l'âme, avant l'arrivée des secours. Avisés, les agents de services de la Sûreté urbaine de Béni Tamou, envoyés sur place, ne purent que constater le décès du pauvre homme. Ayant recueilli tous les témoignages de ceux qui étaient présents sur les lieux, et relevé tous les indices, ils lancèrent une enquête, aussitôt, qui permit d'identifier et d'arrêter le présumé meurtrier, le jour même. Présenté, ce jeudi auprès du procureur près le tribunal d'El Affroun, le suspect a été placé en détention préventive, sous le chef d'inculpation de meurtre avec préméditation.

Une infirmière indélicate

L'hôpital «Benboulaïd» de Blida vient d'être secoué par un nouveau scandale, mettant en cause 2 employées qui ont tenté de soutirer de l'argent à un citoyen en lui proposant de l'aider à obtenir un nouveau-né, de sexe féminin, pour adoption.

L'affaire a éclaté après qu'un citoyen se soit présenté aux services de la Brigade de recherches et d'investigations (BRI) de la SW de Blida pour y déposer plainte contre une infirmière exerçant au service de la maternité de l'hôpital Benboulaïd. Il déclara aux policiers qu'il avait formulé une demande d'adoption d'un bébé, auprès des services sociaux de la DAS, qu'il a déposé un dossier complet et que sa demande a été acceptée. On lui a, simplement, demandé de patienter jusqu'à ce qu'arrive son tour. Il y a quelques jours, une femme de sa connaissance qui travaille dans cet hôpital lui a annoncé qu'elle pouvait activer la procédure d'adoption du bébé et qu'elle allait lui présenter une infirmière qui travaille au service de la maternité et qui serait disposée à l'aider. En date du 20 mai courant, l'infirmière le contacta pour lui dire qu'elle avait trouvé un nouveau-né de sexe féminin qu'elle pouvait le lui ramener aux fins d'adoption mais qu'il devait, en contrepartie, lui verser une certaine somme d'argent, sans qu'elle n'en précise le montant.

Les inspecteurs mirent en place un plan discret et procédèrent à l'arrestation des deux suspectes, dès que le citoyen leur a remis la somme de 15.000 DA. Présentées, ce jeudi auprès du procureur de la République, près le tribunal de Blida, les deux mises en cause ont été placées en détention préventive sous les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, corruption, mauvaise utilisation de fonction et «vente» d'un nourrisson.

Le CEIMI a un nouveau président

Depuis, jeudi dernier, le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja a un nouveau président en la personne de M. Kamel Moula, P-DG des Laboratoires Moula, qui a été élu avec un large score, à la tête de cette organisation qui compte 832 adhérents à travers le territoire national. M. Moula, âgé de 38 ans, est l'exemple type du jeune industriel qui a pu donner l'élan nécessaire à sa entreprise, pour la rendre compétitive non seulement au niveau national mais aussi maghrébin, où les produits cosmétiques Vénus sont connus et appréciés de tous. M. Kamel Moula a obtenu 192 voix, lors du vote à bulletin secret tenu à Blida, jeudi dernier, devançant ses deux adversaires du moment, MM. El Bouziri qui en a obtenu 150 et Benabdelouahad, classé 3^{ème} avec 31 voix. Les trois candidats ont présenté, chacun, son programme pour le mandat de 3 années à la tête de cette organisation patronale. Avant de procéder au vote du président, ont été présentés les bilans moral et financier du président sortant.

A la fin de la cérémonie, le nouveau président du CEIMI a remercié ceux qui l'ont soutenu : « je remercie tous ceux qui m'ont soutenu et qui ont voté pour moi, espérant être à la hauteur de la confiance qu'ils ont placée en moi. Je ne suis pas seul, il y a toute une équipe avec moi pour défendre les intérêts du CEIMI et lui donner une autre dimension sur les plans de l'information, de la formation, de l'orientation des investissements et d'autres avantages aussi », a-t-il déclaré. Tahar Mansour

Horaires des prières pour Alger et ses environs

25 rajab 1435

El Fedjr Dohr Assar Maghreb Icha
03h48 12h45 16h25 19h59 21h36



APC de Constantine

La décision de création de la délégation de Zouaghi suspendue

L'annonce mercredi dernier de la suspension de la décision portant création d'une délégation communale au niveau de Zouaghi Slimane continue à faire des vagues au sein des habitants de ce grand pôle urbain.

Abdelkrim Zerzouri

C'est par une délibération de l'APC de Constantine, lors d'une session ordinaire tenue mercredi dernier, qu'il a été décidé d'annuler cette attribution de mission au secteur urbain ou délégation urbaine de Zouaghi, à laquelle on avait rattaché depuis une année environ la population de cette vaste cité, laquelle dépendra dorénavant de son secteur d'origine, «Haï Ettoute» en l'occurrence. Chose qui n'est pas pour plaire aux administrés. «On appréhende maintenant un retour en arrière, au calvaire des parcours du combattant pour se faire délivrer le moindre papier administratif», se sont lamentés hier des représentants d'associations des quartiers environnants. Ces derniers nous avouent avec dépit qu'ils n'arrivent pas à saisir la portée de cette décision ni à comprendre ses motivations profondes. «Comment peut-on créer un secteur urbain à Zouaghi, procéder à son inauguration solennelle, en grande pompe, par les autorités locales, qui avaient insisté à l'occasion sur le rapprochement des services administratifs du citoyen et d'une façon générale, l'amélioration de la relation administration-administré, puis, d'un seul trait de stylo, on efface tout et on repart au point zéro ?!», s'interroge-t-on.

La cité Zouaghi, pôle urbain en pleine extension, constitué de sept grands lotissements, où l'on recense près 2.541 constructions individuelles, ainsi que plusieurs autres quartiers constitués d'habitats collectifs (bâtiments), recommande ou plutôt exige la création d'un secteur urbain pour prodiguer ses services à cette population qui explose littéralement depuis le lancement de plusieurs projets publics, notamment le tramway et la gare multimodale, qui ont induit dans leur sillage de nombreux investissements privés et créé une importante dynamique dans le secteur socioéconomique. En tout cas, la décision de supprimer la délégation communale de Zouaghi est tombée comme un couperet sur les aspirations des riverains des lieux.

Contacté à ce sujet, le secrétaire général de la commune de Constantine, M. Nadir Bettine, s'est voulu rassurant. «Il est vrai que la création du secteur urbain a été suspendue, en raison de son illégalité

sur le plan juridique, mais rien ne changera pour les citoyens. Ces derniers ne ressentiront pas les effets de cette décision», affirme-t-il, tout en précisant qu'une antenne administrative sera opérationnelle à ce niveau, et les mêmes services seront maintenus. «Il s'agit tout juste d'une suspension provisoire, ajoutera-t-il, en attendant la promulgation du décret exécutif concernant cette création d'un nouveau secteur urbain». Plus explicite autour du retard accusé dans la promulgation du décret exécutif, notre interlocuteur indique que la wilaya de Constantine a transmis au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales un dossier complet afférent à la création du nouveau secteur urbain à Zouaghi, mais la tutelle a bloqué la procédure, en raison du lien étroit du décret exécutif qu'elle doit rendre avec une autre wilaya, Oran en l'occurrence. Car, il se trouve que la wilaya d'Oran et celle de Constantine sont citées dans un même décret exécutif qui porte sur la création des secteurs urbains dans les communes de Constantine et d'Oran (décret exécutif n° 91 - 536 du 25 décembre 1991). «Donc, lorsqu'on avait transmis le dossier portant création d'une nouvelle délégation urbaine à Zouaghi, la tutelle s'est ainsi vue dans l'obligation de contacter la wilaya d'Oran afin de voir si l'on n'avait pas des ambitions similaires, et il s'est avéré que la commune d'Oran avait dans l'idée de créer, elle aussi, au moins trois nouveaux secteurs urbains, d'où la mise «en pause» du dossier», indique notre interlocuteur. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales devait dès lors attendre l'envoi des dossiers de la commune d'Oran afin d'apporter des changements au décret exécutif n° 91 - 536, «qui sera de la sorte révisé une seule fois pour les deux communes», prévoyait-on. Hélas, la commune d'Oran n'a pas encore transmis les dossiers en question, des dossiers volumineux en matière de renseignements sur la cartographie des sites et ses populations, d'où la longue attente de la promulgation du décret exécutif portant création du secteur urbain de Zouaghi. Oran est ainsi relancée au sujet de la création de nouveaux secteurs urbains.

6.750 logements LPA

Des appréhensions et des assurances

A. El Abci

Les souscripteurs aux 6.750 logements LPA, quota pris en charge par l'OPGI, et qui en a été dessaisi au profit de promoteurs privés, s'interrogent toujours sur ce qui leur a été réservé pour bénéficiaire de leurs appartements après le retrait de l'office public, sachant qu'ils ont déposé leurs dossiers depuis plus de quatre ans maintenant.

En effet, selon des souscripteurs, «c'est pratiquement depuis 2010 que nous avons fait les démarches et remis les dossiers nécessaires pour bénéficier de la formule LPA en question, mais, depuis le dépôt de ces derniers, nous nous retrouvons dans le flou total, ne sachant même pas à qui nous adresser pour nous renseigner sur notre cas. Tout ce que nous avons pu savoir, c'est que la réalisation du projet des 6.750 logements ne se fera

pas à la nouvelle ville Ali Mendjeli, mais sera répartie sur deux ou trois autres sites fonciers. Finalement, nous nous sommes résolus à nous constituer en association, pour mieux défendre notre cas, et nous faisons actuellement des démarches auprès de la wilaya pour l'obtention d'un agrément».

Selon le chef de service du département maintenance et entretien des immeubles à l'OPGI, Abdelaziz Tafer, le programme a été effectivement réparti au niveau du site «Ratba» à Didouche Mourad, à Ain Nahass (El-Khroub) et à Békira (Hama Bouziane). Et d'expliquer, que l'OPGI a d'abord lancé deux appels d'offres concernant ce programme, qui sont demeurés infructueux et la wilaya et la direction de la DLEP s'en sont saisis, dans le but de lui trouver un repreneur, qui sera sans doute parmi des promoteurs privés. Se voulant rassurant, il a ajouté

que la régularisation des dossiers des souscripteurs se situe actuellement pas loin du taux de 90%.

Questionné sur ce sujet, le directeur du Logement et des Equipements publics (DLEP), Mostefa Baleh, confirme le transfert du projet et souligne que le programme sera confié incessamment à des promoteurs privés, et l'opération sera ainsi lancée. «Il s'agit juste d'une question de temps, car ce transfert n'est pas une petite affaire, mais j'affirme qu'on est au stade de la finalisation de l'opération. J'ai dit aux souscripteurs, qui se plaignaient d'avoir patienté des années, de le faire encore pas pour un mois ni pour une quinzaine, mais juste quelques jours et les promoteurs seront désignés et ne tarderont pas à commencer à les convoquer et à établir la communication entre les deux parties», soutiendra notre interlocuteur.

Cinq blessés sur les routes

Cinq personnes, dont les âges se situent entre 19 mois et 34 ans, ont été blessées, avant-hier vendredi, dans deux accidents de la circulation, selon la Protection civile. Le premier accident s'est produit lorsqu'un véhicule a percuté un obstacle de protection au niveau du virage de Sidi M'cid, faisant trois blessés, dont un bébé de 19 mois qui souffrait de difficultés respiratoires, son jeune frère âgé de 3 ans atteint à l'œil gauche et leur mère âgée de 34 ans souffrait des épaules. Les victimes ont été évacuées d'urgence au CHU Benbadis, surtout en raison de l'état du bébé qui avait besoin rapidement de soins complémentaires. Un peu plus tard à Ziadia, deux jeunes hommes âgés de 19 et 21 ans, qui étaient sur une moto qui s'est renversée, ont été également secourus.

1.200 secouristes volontaires formés

Selon le chargé de communication de la Protection civile, M. Tafer, sa direction a formé jusqu'à aujourd'hui 1.200 secouristes volontaires au niveau de la wilaya de Constantine. Il s'agit d'un stage au cours duquel est dispensé aux apprenants un enseignement théorique et un autre pratique pendant 21 jours, au niveau des unités de la Protection civile ou des centres culturels, selon le choix des candidats. Les cours se déroulent à raison de deux fois par jour et sont donnés par des spécialistes en secourisme et même des médecins. Les dossiers des intéressés seront à déposer au niveau des unités des pompiers les plus proches du domicile du candidat. Au bout de la formation, le candidat recevra un certificat d'attestation de secouriste volontaire.

Sortie récréative pour 100 élèves d'Ali Mendjeli

La direction de la sûreté de la wilaya de Constantine a organisé, hier, une excursion pour près de 100 élèves de l'école primaire Mafoudi Biloud, à la nouvelle ville d'Ali Mendjeli, vers la forêt d'El Méridj, ses espaces boisés et de verdure. Cette sortie au «grand air» a été initiée en coordination avec l'association des parents d'élèves de l'établissement scolaire en question, et à l'occasion de laquelle a été initié un programme d'activité riche et varié en matière de détente et loisir infantiles ainsi que d'initiation à certains sports collectifs, etc.

A. E. A.

Les anesthésistes se mobilisent

A. Mallem

Les anesthésistes se mobilisent et crient à l'injustice et à la hoga. «Cette hoga dure depuis environ 30 ans, c'est-à-dire depuis l'entrée en vigueur du code de la santé en 1985», nous ont expliqué jeudi dernier les anesthésistes de 7 wilayas de l'Est qui se sont rencontrés à la maison des syndicats Abdelhak Benhamouda de Constantine sous l'égide de leur syndicat national structuré au sein de la Fédération de la santé de l'UGTA. Pour, ont-ils dit, unifier leurs rangs, débattre de leurs problèmes et débattre du projet de la loi sanitaire en préparation dans le secteur de la santé publique et dont les assises nationales vont se dérouler les 15 et 16 juin prochain à Alger. MM. Abdallah Sekkil et Mahfoud Zeggari, respectivement secrétaire général et responsable de l'information au sein du syndicat national des anesthésistes et réanimation, nous ont expliqué que les principales revendications de la corporation résident dans cinq points essentiels: la couverture juridique de l'anesthésiste, son inscription dans la nouvelle loi sanitaire, l'intégration de l'anesthésiste à l'échelle 13 et 14, la création d'un institut supérieur pour la formation initiale des anesthésistes et enfin la révision du statut particulier et du régime indemnitaire. Les concernés se sont beaucoup attardés sur le premier point concernant la protection de la corporation en s'insurgeant sur le fait que leurs collègues soient condamnés assez souvent par la justice sur des bases arbitraires pour des fautes qu'ils commettent, intentionnellement ou non, dans l'exercice de leur profession. «C'est la nature de notre métier qui nous expose à ces risques», disent-ils avec un certain fatalisme, en relevant la précarité de leur condition. Sans avancer un quelconque chiffre des agents condamnés, un participant avouera néanmoins que «des anesthésistes sont condamnés à tout bout de champ». Ainsi, proteste-t-il encore, «si au re-

gard de la loi, nous sommes considérés comme des auxiliaires médicaux, la justice nous fait porter, elle, la responsabilité de praticiens spécialisés et nous juge selon ce critère lorsqu'il y a un accident. N'est-ce pas de la hoga ?». Aussi, ajoutent-ils, «nous voulons arracher un nouveau statut dans la future loi de la santé en demandant d'être inscrits par notre nom d'anesthésistes et non comme de simples aides car nous nous considérons comme des professionnels à part entière». Et un autre participant de conclure sur ce point en disant qu'il est temps que cela change. «Nous allons demander cette couverture légale dans le nouveau projet de loi sur la santé en préparation.

Ensuite, nous revendiquons la mise sur pied d'un conseil de l'ordre qui s'occupera de l'organisation de la profession et de la défense de ses intérêts». Les anesthésistes ne sont pas nombreux en Algérie, signale un autre. Il y a à peine 4.000 sur tout le territoire national, et ce nombre est très infime par rapport au développement de la santé en Algérie. En outre, le travail de ces agents est sous-évalué et ils sont considérés comme des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation (amar), un statut inférieur à celui d'infirmier. «Le salaire mensuel d'un «amar», comme ils disent communément, ne dépasse pas 32.000 dinars alors que celui d'un infirmier peut aller jusqu'à 50.000 dinars», disent-ils pour montrer l'indigence de leur métier dans le secteur public.

Et de finir sur une note d'optimisme en disant que leur syndicat national est maintenant structuré, qu'ils ont pleinement confiance dans les autorités actuelles de la santé publique en Algérie qui, affirment-ils, leur ont fait entrevoir une possibilité de changement de leur situation avec, notamment, la reconnaissance de leur corporation par la nouvelle loi sur la santé et la possibilité pour eux d'élire un conseil de l'ordre qui prendra en charge la profession dans l'avenir.

Chute mortelle du pont de Bab El-Kantara

A. E. A.

Dans l'après-midi de la journée d'avant-hier, un homme, identifié par les initiales B. A. et âgé de 42 ans, a basculé, à 15 heures 32 minutes, par-dessus le pont de pierres de Bab El-Kantara. Le corps de la victime, qui est allé s'écraser dans le fond du ravin à une hauteur de plus de 70 mètres, a été repêché d'entre les rochers dans un état lamentable et complètement défiguré, sous les regards d'une foule choquée, selon l'officier de permanence de la Protection civile. Et

ce dernier d'ajouter que, suite au constat de mort établi par le médecin légiste, la dépouille a été évacuée à la morgue du CHU Benbadis de Constantine, et ce en présence du procureur de la République, de la police scientifique et des éléments de la Sûreté de wilaya.

Ceux-ci ont ouvert parallèlement une enquête à l'effet de déterminer les circonstances exactes de la mort. D'après les premiers renseignements, la victime est un homme originaire de la commune de Béni H'midène dans la daïra de Zighoud Youcef.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

25 rajab 1435				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
03h36	12h31	16h21	19h45	21h21



USMH

L'avenir de Boualem Charef en question

M. Lamine

Les supporters de l'USMH, qui appréhendent le départ de l'entraîneur Boualem Charef, sont toujours dans l'attente de la décision que prendra ce dernier quant à son avenir avec le club harrachi.

Les yeux des Harrachis sont maintenant rivés sur la prochaine réunion du comité du club, prévue aujourd'hui ou demain, avec à l'ordre du jour l'avenir de la barre technique de l'équipe. Le président Mohamed Laïb a rencontré Bou-

lem Charef avant le départ de l'équipe pour Bejaia, mais rien n'a filtré des discussions engagées entre les deux hommes.

Toujours est-il que Charef est, dit-on à El Harrach, hésitant quant à poursuivre sa mission avec l'USMH avec qui il vient de passer cinq années pleines. Malgré les informations faisant état de son départ imminent de l'USMH, Boualem Charef est resté de marbre, bien que certaines personnes se disant comme ses proches assurent que ce dernier a sérieusement songé à démissionner.

Ces personnes n'ont pas manqué aussi de souligner que Charef lie ses envies de départ au manque de sérieux constaté chez les dirigeants pour solutionner les problèmes vécus par l'équipe tout au long de la saison.

C'est dire, selon ses proches, que le maintien de Boualem Charef reste tributaire de l'engagement du comité directeur quant à améliorer la situation financière du club avant le prochain exercice. Toujours est-il que les dirigeants sont appelés à clarifier au plus vite cette situation afin d'éviter une éventuelle crise.

Mostaganem

Hadj Abdelkader Ould El Bey, une victime de l'ingratitude



Aujourd'hui, à Mostaganem, victime de l'ingratitude et du manque de considération, Hadj Abdelkader Ould El Bey, grande figure du football national et international, ayant côtoyé de grands footballeurs tels que Mekhloufi, Melaksou, Kermali, Maouche, Zidane, Ould Moussa, Soudani, les frères Benaïcha, Benmohamed et bien d'autres, n'a plus de goût pour la vie. «Depuis la mort tragique de son fils Habib, qui venait à peine d'entamer une carrière de navigateur, et le décès de sa femme, Ould El Bey est traumatisé et atteint de diabète», nous confie Boudjemaâ Djelloul, l'ex-joueur de l'Espérance. Amputé de la jambe gauche, Ould El Bey (78 ans)

se trouve, selon l'un de ses proches, dans une situation déplorable. «Hormis Boudjemaâ et l'ex-joueur Zidane, quand il rentre de France, lui rendent visite ou quelques anciens tels que Hadj Beddiar et Hamida (ex-MCO) ou encore Meziani, l'ex-gardien de but, Gouaïch, les frères Djaousti, aucun des anciens présidents ou autres responsables ne s'est inquiété de son sort. Il n'accepte pas ce manque de considération», nous a-t-on confirmé. «Lors de sa campagne électorale à Mostaganem, Abdelmalek Sellal a évoqué un seul nom à Mostaganem, celui de Ould El Bey», nous a affirmé un ancien joueur des années 70 de l'ESM. Dommage pour



l'ex-libéro de l'ESM. Celui qui a participé aux deux premières Coupes d'Algérie après l'indépendance avec son équipe face à l'ESS (1963) et au MC Saïda (1964). Ould El Bey a été le digne ambassadeur de l'Espérance de Mostaganem après avoir pris part aux premiers Jeux africains en 1965 à Brazzaville au Congo. Joueur, capitaine et entraîneur de l'Espérance de Mostaganem, Ould El Bey, en dépit de ce manque de considération incompréhensible, reste un monument du football national avec la fierté d'avoir servi l'Algérie. Car personne ne peut effacer l'histoire. C'est inadmissible d'investir des milliards pour des joueurs ayant terni l'image de l'Espérance et délaissier un joueur de la trempe de Ould El Bey qui n'a même pas bénéficié d'une prise en charge médicale dans une clinique privée ou à l'étranger. Ce sont là les conséquences de l'inconscience, car Ould El Bey restera à jamais gravé dans la mémoire des sportifs algériens.

M. Zeggai

CAN-2014 dames

L'essentiel pour la sélection nationale

La sélection algérienne s'est limpo-sée (2-1) face à son homologue tunisienne, vendredi soir au stade Omar-Hamadi (Alger), en match aller du second et dernier tour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2014) des dames, une victoire certes étriquée, mais qui permet de garder l'espoir de se qualifier au rendez-vous continental prévu en Namibie. Les joueuses de Azzeddine Chih n'ont pas beaucoup mis de temps pour entrer dans le match, puisqu'il leur a fallu une minute de jeu pour ouvrir la marque grâce à la très prometteuse, Nachida Laïfa.

Assommées d'entrée, les visiteuses vont mettre du temps pour retrouver leurs repères, mais à partir du quart d'heure de jeu, elles commenceront à se montrer dangereuses. Et ce qui devait arriver arriva d'ailleurs à la 20e minute, lorsque Ella Kaabachi est parvenue à remettre les pendules à l'heure. Un but qui a été mal digéré par les coé-

quippières de l'excellente gardienne de but Kahina Teknini. Dominatrices sans pour autant se montrer trop dangereuses, les visiteuses vont accepter un deuxième but dans un moment fatal, puisque à une minute de la fin de la première mi-temps, Laïfa, toujours elle, obtient un penalty. La capitaine d'équipe, Fatima Sekouane, ne rate pas l'aubaine pour redonner l'avantage à son équipe.

De retour des vestiaires, les Tunisiennes ont tout fait pour égaliser, mais elles ont buté à chaque fois sur Teknini qui était dans son jour.

Les Algériennes, elles, opèrent par des contres, mais sans grand danger, si l'on excepte l'action de la dernière minute de la partie qui faillit leur permettre de prendre une option sur la qualification n'était-ce la barre transversale qui a suppléé à la gardienne de but tunisienne pour repousser la reprise de tête de Naïma Bouhani. Le match retour aura lieu à Tunis le 6 ou le 7 juin prochain.

Tiaret

Vibrant hommage aux frères Banus

La population de Tiaret a rendu, vendredi soir au stade omnisports Kaïd-Ahmed, un vibrant hommage aux quatre frères Braïk connus sous le pseudonyme de «Banus» qui ont fait la gloire de la JSM Tiaret, en leur organisant un jubilé à la hauteur de leurs parcours footballistiques.

Pavoisé aux couleurs nationales, le stade Kaïd-Ahmed a vécu, en cette soirée de vendredi, une ambiance des grands jours notamment avec la présence d'une pléiade de stars du football national des années 1980, à l'instar de Lakhdar Belloumi, Djamel Menad, Fodil Megharia, Drid Nasreddine, Ali Fergani et d'autres anciens joueurs qui ont fait le bonheur des Algériens durant de longues années. Cette talentueuse génération de footballeurs a tenu à honorer de sa présence le jubilé des quatre frères «Banus», en l'occurrence Braïk Benaïssa, Mohamed, Abdelkader et Zouheir sur lesquels l'émotion et le bonheur étaient perceptibles. Les éléments de l'équipe nationale ont donné la réplique aux anciens joueurs de la JSM Tiaret,

à l'instar de Adda Maïdi, Benizneb Ouadah, Mansour Djebaili et Rebat Nouredine qui ont gratifié le nombreux public d'un match plaisant qui a fait rappeler les beaux jours du football national. En lever de rideau, c'est une sélection de l'Oranie composée d'anciens joueurs à l'instar de Belkhatouat, Kheirat, Benarbia, Menni Zeggai pour ne citer que ceux-là, qui a affronté une sélection nationale composée, elle aussi, d'anciennes stars telles que Zorgane Malik, Talis, Tlemcani, Bouhenni et autres venues de toutes les régions du pays partager ces moments de bonheur avec les frères «Banus».

À l'issue de ces matchs, le wali de Tiaret a organisé une cérémonie en l'honneur des quatre frères et des invités, tous ravis de se retrouver dans la capitale du Sersou, en cette occasion sportive que tous les footballeurs présents ont valorisée en souhaitant qu'elle devienne une tradition pour exprimer toute la gratitude à ces sportifs qui ont énormément donné au pays, à leur ville et à leur public.

Tennis - Roland-Garros

Nadal et Djokovic sont prêts

Novak Djokovic a affiché un visage confiant et déterminé vendredi au moment de repartir en campagne Porte d'Auteuil. Rafael Nadal, lui, se sent mieux mais attend quand même de voir. Auréolé d'une victoire à Rome, Novak Djokovic avait le visage de l'homme qui ne doute plus vendredi devant la presse. Alors que Roland-Garros est le seul Majeur qui manque à son palmarès, le Serbe a quand même semblé moins sous-pression que les saisons précédentes. L'obsession Roland-Garros reste pour le moment sous contrôle.

«La victoire à Rome est arrivé au bon moment pour moi, a-t-il confié, ça a boosté ma confiance et j'espère pouvoir surfer là-dessus à Roland-Garros. Gagner en finale contre Rafael Nadal a évidemment renforcé mes certitudes, car le battre sur terre battue ça n'arrive pas tous les jours. Mais maintenant c'est un tournoi du Grand Chelem qui m'attend : deux semaines et des matches en cinq sets. Ce sera forcément différent, sans

oublier qu'ici tout le monde est encore plus motivé.» Finaliste en 2012, terriblement proche en 2013 de faire tomber «Rafa» en demies, le Djoker sent qu'il se rapproche du but : «J'ai eu beaucoup de succès ici ces dernières années, spécialement les deux dernières quand j'ai perdu face à Nadal qui a le meilleur bilan sur terre battue et ici à Paris. Et qui est le favori n°1 encore cette année. Savoir que j'ai été de plus en plus proche me donne suffisamment de raisons pour être confiant cette année.

Mais il ne faudra sous-estimer personne, et ce dès le premier tour.» Rafael Nadal est d'un naturel moins confiant que «Nole» mais il a huit trophées de Roland-Garros chez lui comme certitudes. Si l'Espagnol ne nie pas que tout n'a pas été rose pour lui sur oce cette saison, il se dit en forme ascendante et surtout veut tourner la page des tournois précédents et donc de ses défaites entre autres face au Djoker. A Paris, c'est une autre histoire qui commence.

Paris SG

David Luiz acquis

Le Paris SG a acquis vendredi, avec le défenseur central brésilien David Luiz, un peu de l'expérience qui lui a manqué pour franchir les quarts de finale de la Ligue des champions contre Chelsea, où évoluait ce joueur. Le mercato estival en France ne s'ouvrira que le 10 juin (clôture le 1er septembre). Mais toutes les parties (PSG, Chelsea et le Brésilien) étant partantes, l'accord a été annoncé officiellement par les deux clubs vendredi soir. La signature officielle ne sera donc effective que le 10 juin. David Luiz peut se consacrer l'esprit serein au Mondial chez lui avec le Brésil, Chelsea peut déjà compter sur une somme rondelette (les médias anglais et français évoquent près de 50 millions d'euros) et le PSG acquiert un joueur au joli CV. «Nous n'avons pas l'expérience de Chelsea», confiait samedi dernier le président Nasser Al-Khelaïfi dans un entretien avec l'AFP. En enrôlant David Luiz (1,89 m, 73 kg), c'est un peu de ce vécu (à 27 ans, il

a participé à cinq campagnes en Ligue des champions entre Chelsea et Benfica, ses précédents clubs) qui lui a tant manqué à Stamford Bridge que le PSG vient de s'offrir. «Nous étions à trois minutes des demi-finales», regrettait ainsi auprès de l'AFP le dirigeant qatari en repensant au but marqué dans les arrêts de jeu par Demba Ba, qui avait privé le PSG du dernier carré de la plus prestigieuse compétition de club (victoire 3-1 à l'aller, défaite 2 à 0 au retour à Londres). La gagne, David Luiz sait ce que c'est. Il a remporté la Ligue des champions en 2012 avec Chelsea, puis a gagné l'année suivante l'Europa League avec les Blues.

Et avec la Seleçao (34 sélections), il a remporté la Coupe des confédérations en 2013. Son acclimatation au PSG ne devrait pas poser problème. Ce ne sont pas les Brésiliens qui manquent, entre son futur partenaire en charnière centrale, Thiago Silva (comme en Seleçao), le latéral Maxwell ou, toujours



à l'arrière, le jeune défenseur Marquinhos à qui il pourra prodiguer ses conseils. Sans oublier au milieu de terrain, un autre de ses compatriotes, Lucas, ou encore l'Italien d'origine brésilienne Thiago Motta.

Ligue des champions d'Afrique
Aujourd'hui à 20h15 ESS - CS Sfax

Une chance à saisir pour l'Entente



M. Benboua

Pour le compte de la deuxième journée de la Ligue des champions d'Afrique (groupe B), l'Entente de Sétif accueillera ce soir au stade du 08-Mai 1945, le club tunisien du CS Sfax, avec l'objectif de conforter sa première place. Vainqueur samedi dernier au stade d'El Menzeh face à l'ES Tunis (1-2), l'Entente est à créditer d'un véritable exploit eu égard à la situation vécue par le club dernièrement où les joueurs ont dû recourir à la grève exigeant le règlement de

leurs arriérés. En tous cas, pour l'entraîneur Kheireddine Madoui, l'Entente doit négocier au mieux cette rencontre face au CSS pour renforcer ses chances de qualification au dernier carré de la plus prestigieuse compétition africaine, d'autant que la suite du calendrier lui est favorable avec la réception prochaine du Ahly Benghazi. Quoi qu'il en soit, la mission des camarades de Djahnit ne s'annonce pas facile devant le vice-champion de Tunisie qui a rallié Sétif vendredi à bord d'un vol spécial et qui compte de son côté confirmer le succès acquis lors du premier match face au

Ahly Benghazi (3-1), ce qui lui permet de devancer l'ESS grâce à une meilleure différence de buts. « Il est vrai que nous avons vécu des moments difficiles ces derniers temps, mais je pense finalement que notre performance en championnat reste acceptable. Maintenant, on doit se concentrer sur la C1 pour espérer prendre une option pour la qualification au dernier carré. »

Ce match face au club sfaxien ne sera pas facile, mais nous avons l'opportunité d'arracher la première place et nous allons nous donner à fond », avait déclaré le coach sétifien.

RCR

Journée de fête à Relizane

M. Z.

Le stade Tahar-Zouggari de Relizane a connu avant-hier l'ambiance des grands jours et des moments inoubliables lors du dernier match opposant le RCR au CRBBB. Plusieurs figures sportives et politiques ainsi que les autorités locales ont assisté à la fête célébrant l'accession du Rapid en Ligue après plus de vingt ans de purgatoire. Le fait saillant de cette inoubliable journée aura été le geste du wali de Relizane et le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, qui ont honoré l'arbitre international, Djamel Haïmoudi, pour sa par-

ticipation à la Coupe du Monde au Brésil et pour son statut de meilleur arbitre africain. Aussi, la présence de Benaouda Boucherit, malgré ses 80 ans, n'est pas passée inaperçue ainsi que celle de quelques anciens dirigeants et présidents du RCR. A cette occasion, le nombreux public a eu droit à un match de gala entre le Rapid et son hôte du jour, le Chabab Ben Badis, pour le compte de la dernière journée du championnat de Division nationale amateur et qui s'est soldé par un score de parité d'un but partout. Saïd Hammouche, l'entraîneur du team relizanaï, n'a pas caché sa satisfaction et sa

joie pour avoir contribué à ce sacre. «Le RCR, avec son histoire, mérite amplement cette accession et dispose des hommes et des moyens pour rejoindre l'élite. Je tiens à remercier l'équipe dirigeante, à sa tête le président Mohamed Zerrouki, qui a mis tout en œuvre pour réussir à relever le défi de remettre le Rapid à sa véritable place en attendant des jours meilleurs», a affirmé le coach du RCR. A noter que plusieurs présidents de club ont été invités à cette rencontre ainsi que Ali Malek, le président de la DNA et représentant de la FAF et de la LFP pour la circonstance.

Division nationale amateur Est

L'US Tébessa rétrograde en Inter-régions

M. Benboua

Qui l'eût cru ? L'US Tébessa évoluera la saison prochaine en division inférieure, après avoir bouclé le championnat à la dernière place. Nos pronostics se sont donc avérés

Résultats

ESG 2	Hamra 1
USBBA	.. 2	DRBT 1
WARD 4	ASAM 4
JSMS 2	EC 2
NRBT 1	USMAB 0
HBCL 2	MOC 0
NCM 2	USB 2
USMK 2	UST 1

exactes pour cette 30e journée, qui a connu un rebondissement inattendu au bas du tableau, notamment après le succès de l'ES Guelma à domicile face à Hamra Annaba, sauvant ainsi sa peau en extrême de la relégation. La victoire de l'ESG a chamboulé le classement et condamné l'UST, la seule équipe parmi les mal-classés n'ayant pas glané de points lors de cette dernière étape. S'inclinant à Khenchela, l'équipe de Tébessa ferme du coup la marche avec (35 pt) juste derrière Hamra Annaba et l'ES Guelma (36

pt). Pour leur part, l'Entente de Collo et le WA Ramdane-Djamel, qui avaient besoin d'un seul point pour se mettre à l'abri, ont réussi à atteindre cet objectif en neutralisant respectivement la JSM Skikda et l'AS Ain M'lila. C'est aussi le cas du NC Magra, qui a glané une précieuse unité à domicile devant l'US Biskra. Pour sa part, le leader et champion du groupe, le DRB Tadjanet s'est incliné à Bordj Bou-Arreridj face au promu, l'USFBBA, mais termine tout de même la saison avec 12 longueurs d'avance sur son dauphin, le MO Constantine.

Inter-régions Ouest

Le Sporting Medioni, des adieux en fanfare

M. Z.

Le SCMO a terminé la saison en apothéose et réussi à offrir à son public une dernière victoire après avoir étrillé le CRBAET sur le score de 6 à 3. Belle fin de saison du Sporting de Medioni qui aura réussi à confirmer sa suprématie dans

Résultats

SCMO 6	CRBAET 3
USMO 2	CRBA 1
CRBH 1	NRBB 0
IRBT 0	JSS 0
MBSC 1	CRBB 2
ZSAT 3	SCM 0
CRBS 2	HBEB 1
WABT 0	JSEA 0

cette division, alors que le team de Ain El-Turck évoluera la saison prochaine en Régionale Une au grand dam de ses supporters. Derrière le SCMO, on retrouve le MBSC qui aura achevé son parcours avec un retard de douze points sur le leader. Pour le compte de cette dernière journée, le Machaâl Sidi Chahmi a été incapable d'offrir une victoire à ses fans à l'occasion de cet ultime round après avoir été battu à domicile par son homologue du CRB Bougtob. En bas du tableau, l'IRB Timimoun, relégué depuis belle lurette, a été contraint au partage des points par la

JSS. Le CRB Adrar, qui n'a pas pu éviter la fameuse place de plus mauvais quatorzième des quatre groupes confondus, s'est incliné à Oran face à l'USMO et signé sa rétrogradation en division inférieure. A Hennaya, le CRBH a profité de la venue du NRB Bethioua pour améliorer sa position au classement final même si son succès a été étrié. Ce n'est pas le cas des Témouchentois du Zidoria qui se sont baladés devant le Sporting de Méchria. Pour sa part, le CRB Sfisef est venu à bout du HB El Bordj, alors que le WAB Tissemsilt s'est contenté du nul face à la JSEA.

Inter-régions Est

Le CR Village Moussa en division nationale amateur

M. B.

Finale et sans recourir au goal-average, le CR Village Moussa est sacré champion dans ce groupe, au terme de la 30e et dernière journée du championnat. La formation jijelienne s'est imposée à Ain Smara devant le NTB Telaghma et

Résultats

NRBEK	... 3	MBC 2
ABB 0	NRBC 0
IRBR 2	ESB 1
WMT 0	ASCOZ 0
NRBG 1	NTS 4
CSHL 0	CRBT 3
NRBT 0	CRVM 2
IRBEH 0	JSPB 0

boucle ainsi la saison en tête, devançant de deux points son ex alter ego, le NRB Chréa, qui s'est contenté du nul à Barika face à l'ABB. Le CRVM, entraîné par le jeune technicien Zahreddine Bouridane, s'est donc illustré de fort belle manière cette saison, réalisant ainsi une troisième accession consécutive. Sur le plan comptable, le CRVM a enregistré 22 victoires, 3 nuls et 5 défaites. Sa ligne offensive a inscrit 49 buts, contre 17 encaissés. C'est dire que les camarades de Boucif Hamza ont fait preuve d'une belle régularité tout au long de leur parcours,

d'autant plus qu'ils se sont emparés de la première place depuis la 9e journée. C'est en somme une juste récompense pour cette équipe de Jijel qui tentera de rééditer l'exploit l'année prochaine encore en division nationale amateur. Pourquoi pas? Au bas du tableau, le CSHamma Loulou et le CRB Tibesbest, relégués avant l'heure en division inférieure, se sont donnés la réplique à Ouenza pour un dernier baroud d'honneur. C'est finalement le CRBT qui a raflé la mise, infligeant à son compagnon d'infortune sa 25e défaite de la saison.

Inter-régions Centre-Ouest

Le SKAF termine le challenge en beauté

F. B.

Les jeux étant faits dans les deux extrémités du tableau, on a joué ce vendredi pour une simple formalité à l'occasion de la trentième et dernière jour-

Résultats

CRBT 2	USBT 0
SCAD 0	HAC 0
ORBOF	... 0	SKAFKM	.. 4
CRBAO	... 3	ARBG 2
CRBF 2	USBHR 1
ESBD 3	FCBF 2
IBM 3	IRON 3
IRBBM	... 3	MBHM 4

née du championnat dans ce groupe centre-ouest.

En haut du tableau, le champion du groupe, le SKAF, a terminé son parcours en apothéose en signant un carton à Oued Fodda où les gars de l'ex-Affreville ont fait leurs adieux à l'inter-régions dans une ambiance de fête. Pour sa part, son dauphin, le HAC, n'a pu ramener qu'un seul point de son déplacement à Ain-Defla.

De son côté l'USBT, malgré sa défaite contre le CRBT, complète le podium

en compagnie de l'ORBOF. Dans le bas du tableau, les deux relégués avant l'heure, l'avant-dernier, le CRBF, et la lanterne rouge, l'IRBBM, ont connu des fortunes diverses.

La formation de Froha a remporté une victoire aux forceps aux dépens de l'USBHR, alors que le représentant de Bou Medfaâ a terminé son parcours par une énième défaite à domicile contre le MBHM, confirmant ainsi son incapacité à suivre le rythme jusqu'au bout.

Inter-régions Centre-Est

L'USD au purgatoire, le WAR, le ROC et le CAK en sursis

Le rideau est tombé, ce vendredi, sur le championnat dans ce groupe avec le sacre, haut la main, de la JSD. Une juste consécration pour une équipe qui a mené le bal à sa guise malgré la concurrence de bon nombre d'équipes qui ont tout tenté mais en vain. Donc, mention spéciale pour le dauphin, le MBR et les deux colocataires de la troisième marche, l'USMS et la grande révélation, le promu l'IRBB. Au bas du tableau, la sentence est tombée et c'est la lanterne rouge, l'USD, qui est appelée



à refaire ses classes en division inférieure. Toutefois, il faudra patienter pour connaître qui du WAR, le CAK ou le ROC, qui partagent tous les trois l'avant-dernière place avec 36 points, l'accompagnera au purgatoire. Ainsi, lors de ce dernier round, le leader, la JSD, a fait ses adieux à l'Inter-régions en terminant le challenge par une belle victoire acquise aux dépens de l'OMR et ce,

dans une ambiance de kermesse. Au bas du tableau, le nul de l'USD à Bordj Ghedir s'est avéré fatal pour les Doucenois. Pour sa part, le CAK s'est incliné lourdement à Ouled Djellal et se retrouve dans une situation embarrassante au même titre que le ROC et le WAR, vainqueurs respectifs de la JSA et de l'USMS.

Le reste des résultats est sans conséquence sur le classement final. F. B.

Résultats

ASBG 0	USD 0
RCB 1	FCBEA 0
WAR 3	USMS 1
MBR 2	IRBB 1
CRBAD 1	NRBA 2
REOC 2	JSA 0
CRBOD	.. 4	CA Kouba	.. 2
JSDJ 2	OMR 0

APARTEMENTS

■ A louer Appart F2 avec terrasse dans un immeuble neuf, porte fermée - Chauffage central - Interphone - à les Castors - ORAN à côté de mosquée Maghrawa - Tél. 0555.11.55.49

■ A vendre F5 - Acté - USTO - ORAN - Tél. 0556.27.35.32

■ A vendre appartement à Haï Yasmine F3, 4ème étage avec ascenseur + F3 à Miramar - Tél. 0793.85.72.57

■ Vends appartement F3 + cuisine + SDB. 1er étage. Bt Jaune Es-Seddikia. ORAN - Prix offert 1 M 250 - Prix D. 1 M 280 - Tél. 0658.26.82.10

■ Particulier cherche en location au 1er étage appartement 3 ou 4 pièces pour une longue durée ou Niveau de villa - Faire offre au N° 0775.66.39.30

■ A louer F3 Niveau de villa à La Poste Belgaïd + F3 Yasmine 2 Oran - Tél. 0795.02.70.10

■ TLEMCCEN : Vends Appart F2 - 60 m² - au RDC à Haï Nassim derrière l'OPGI. Convient pour profession libérale - Tél. 0552.79.97.48

■ Vends 02 pièces, cuisine, salle de bain... etc. au RDC élevé centre-ville d'Oran (St Pierre) - Tél. 0772.93.27.58 - Visite après 12 h

■ A vendre F4. 80 m². 1er étg. - Acté - dans une cité fermée, calme et gardée - Situé à Haï Fellouacène (El Barki) - P.D. : 920 Unités négociable - Tél. 0667.02.31.33

■ A.V. Appartement F3. RDC. 87 m². Refait à neuf. Bd Millenium Terminus 101 - Bir El Djir - P.D. 1.3 Md. - Tél. 0556.17.01.69

■ A vendre Appart F3 au 5ème et dernier étage, bien aménagé - Prix 970 U - Tél. 0561.94.74.03 - 0772.58.16.87

■ TLEMCCEN (MEKTOUB) : Vds 2 F2 C.V. - F3, F4 Oujida - F3 Négrier - F5 (1060) - F3 Pasteur - F4 Imama 150 m² - Tél. 0790.50.80.72

■ TLEMCCEN : Vds Appart ttes commod. dans immeuble privé (2 voisins) 150 m² + garage, entrée CHETOUANE - Tél. 0555.10.55.02 / 0553.66.21.14

■ Vends appartement F4 au 2ème étage, Promoteur Rebano, rond-point Pépinière. Refait - Cuisine équipée. Chaudière. Cité avec Gardien - Tél. 0661.20.86.42

■ Vends appartement F4 Yaghrmoracen. Rez-de-chaussée « commercial », quartier propre, bien ensoleillé et très bien situé - Tél. 0552.19.12.84 - 0699.15.55.08

■ Loue : F3 côté Wilaya + F3 côté Académie + F2 meublé Marsa + F2 + F1 Edén - Plage + F5 meublé Rue Khemisti + F4 220 m² F/Mer 1er + F5 Bir El Djir + local 40 m² avec souppente Rue Cavaignac - Immo. Liberté - 0774.33.17.00 - 0770.31.70.77

■ A vendre appartement F4 - Acté - Cité des Amandiers - Tél. 0772.55.81.65 - 0559.30.49.18

■ A vendre appartement F5 refait à neuf, luxueux et spacieux 125 m², situé à Boulevard Maâta - ORAN à côté de la 2ème Station du tramway vers Place d'Armes - Tél. 0778.84.62.37

■ Vends très bel F3 aménagé en F4. Refait à neuf au 6ème étage avec ascenseur individuel. Ttes commodités, situé à Haï Khemisti - Seddikia à côté Plaza. Vue sur mer. Bon voisinage - Tél. 0797.91.05.20

■ A Vdre bel Appart à Gdylé à 20 Km Est ORAN. Sup. 110 m². F4 : 1 S., + 3 Ch. + Cuis. + SDB + WC + petite courrette, 2 balcons - Ensoleillé. Bon Vois. Au 1er étage avec Désistement - Tél. 0772.43.65.97 - 0553.75.73.20

■ A louer un Studio dans une Maison de Maître à l'USTO - Contactez : 0774.26.38.69

■ Ag. Mon Rêve - 0557.10.29.94 - 0771.91.66.82 - Loue F3 RDC meublé + F3 RDC Millenium - F3 + garage Coca - F3 Zabana Arzew - Local 38 m² USTO-HLM + 120 m² P. Jour - V. F4 5ème Akid + F3 1er HLM

■ Vds joli F4. 3ème. 100 m² refait à neuf, très bien aménagé, très bien ensoleillé, Gd balcon, en plein C.V. d'Oran à la Rue Ho Chi Minh N° 09 - Acte notarié - Prix Choc 830 - Pas d'Interm. - Contacter le propriétaire : 0550.05.91.62

■ A vendre grand Appart F2. Acté + une petite pièce. 76 m². 1er étage avec 2 balcons à l'extérieur, situé en plein centre-ville Rue Kadi Mohamed (ex-Rue Ampère) - Tél. 0560.77.87.54 - Convenable : Cabinet médical ou Avocat

■ Vends ou Echange F4. Superf. 110 m². Refait à neuf. 3ème étage. Désistement. Prix offert 680 unités. Prix demandé 730 unités. Rue de la Paix Boulevard Maâta - Tél. 0556.62.13.16

■ Loue F2 - 4ème étage - à côté de la Wilaya - ORAN-Ville - Tél. 0774.23.95.88

■ A louer F3 - 1er étage. 90 m² - situé au Boulevard Larbi Ben M'hidi - centre-ville - Tél. 0550.89.70.65

■ Loue : F1 RDC St Pierre (1,5 U) - F4 meublé C.Ville 3e (7 U) - Duplex Cavaignac 1er/2e (5 U) - Villa R+1 Kerma (4,5 U) - Villa R+1 Bir El Djir (10 U) - AG « ABDALLAH » - 11 Cavaignac - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ A louer Appart F4 TCM. Chauff. Central. Clim. 2 façades 4ème étage avec ascenseur + Box. Hasnaoui - A vendre Appart F3. 96 m² D.F. C.V. 3ème étage El Karma - Tél. 0773.24.62.36

■ Vends ou Loue : Studio 70 m² RDC de villa entrée individuelle Ain Turkck (à 200 m d'Eden Complexe). Période : Juin - Juillet (Août) + Loue Appart F3 Haï Sabah 5ème étage. Bien situé - Tél. 0770.31.62.60

■ Vente appartement Acté F4 situé à Bir El Djir (Résidence Rebano) 4ème étage - Tél. 0770.78.55.52

■ ALICANTE (ESPAGNE) Ag. Immo. EL IKRAM propose à l'achat ou vente de Biens immobiliers - Location ou autres transactions Immo. - Tél. 0034.865.643.916 - 0034.602.122.507 - 0034.655.713.316

■ A.V. : F3 luxe Cité Mimosas - F2 Miramar - F3 Mirauchaux - A louer F2 Plateau - A louer Magasin Front de Mer - Tél. 0790.68.38.67 - 0552.92.22.08

■ S.B.A. : Vends Appart F4. SDB. Toilettes. Haouche - Cité Mimoun Hasnaoui - Libre de suite - Tél. 0667.48.19.18

■ F3 super luxe meublé luxueusement. 112 m². Résidence privée, 3ème étage, 3 façades - à Maraval - Prix Choc - Tél. 0550.45.48.27 - 0661.21.85.35 - Toute la semaine.

■ A.V. Appart dans un niveau de villa 150 m² F5 + haouch, bien fini + Fixe, Internet + Proton - équipé - Tél. 0770.31.81.17 - 0555.88.36.61

■ Vends Appart F3, 2ème étage, 2 façades, neuf, bien aménagé, situé à 240 Logis Maraval - ORAN - Tél. 0560.65.57.93

■ Saison estivale : Résidence familiale loue des appartements F1 - F2 meublés avec garage à Bousfer-Plage. ORAN - N° Tél : 0550.45.68.03

■ A vendre appartement F3. 8ème étage. Acté - avec ascenseur à côté nouveau hôpital 1er Novembre - Tél. 0555.70.24.02

■ Vends F3 - 1er étage avec eau et gaz. Superficie 62 m². Adresse : 15, Bd Zabana - ORAN - avant le musée. Le prix 550 U - N° Port : 0554.16.19.24 - 0558.05.94.27

■ A vendre F3 LSP double façade, 6ème étage. Sup. 72 m². Haï Yasmine 2 avec ascenseur - Prix 800 U nég. - Tél. : 0542.26.97.89 - 0557.15.78.02

■ Particulier loue F7. 250 m². Grand standing. Canastel-centre - Tél : 0554.23.03.71

■ A vendre F2. Acté. 450 millions. Rez-de-chaussée Rue Kruger, à 50 m de la Rue de Tiemcen en face Stade Magenta - N° Tél : 0667.86.29.46

■ Vends appartement F3. Acté. 2ème étage à Oran quartier Plateau. Libre de suite. Toutes commodités. Bien ensoleillé. Bon voisinage. Prix après visite - Courtier, agence, intermédiaire s'abstenir - Tél : 0778.30.25.71

■ A vendre appartement. Acté. 3 pièces, cuisine, salle de bain, 2ème étage, superficie 77 m². Cité de l'Amitié - Eckmühl. ORAN - Tél : 0549.69.89.81

■ Vends : F3. Sup. 78 m² - Acté - très bien fini, situé Cité Khemisti (Seddikia) - 0772.01.17.76 - 0558.51.10.32

■ A vendre Appart F3. 1er étage. Très bien ensoleillé. Toutes commodités. Parking 7/7. Cité très sécurisée la Cité « Marina » en face complexe « Eden Palace » Ain El Turkck - Prix après visite - Tél : 0778.864.715 - 0550.565.869

■ A vendre : Appartement 124 m² haut standing Plaza Immobilier : 2 SDB + cuisine équipée + dressing dans chaque chambre et une place au parking au sous-sol - N° Tél : 0554.13.55.80 - 0555.63.08.94 - 0552.26.99.28

■ Vends ou écha. F4, Haï Sabah refait à neuf 2ème étage, près de commissariat, étude ttes propositions - Tél. 0550.540.880 - 0770.180.189

■ SIDI BEL-ABBES. Vends Appart F4 C.SB, 3 balcons, refait à neuf, climatiseur, chauffage, meublé ou sans meubles. Toutes commodités. 3ème étage Makam Chahid. Sidi Bel Abbès. Libre de suite - Tél : 0770.33.73.60 - Curieux s'abstenir

■ Vends Chalet F4 équipé + climatisation Camp 5 Bethioua. Situé dans terrain de 900 m² avec jardin + garage - Tél : 0550.74.22.57 - 0770.33.73.60

■ Location d'un luxueux F4 avec garage à Ain Turkck. Meublé de tout. Climatisé, avec citerne de 2000 L d'eau. Réservé pour la saison estivale ou longue durée. Vue sur mer et panoramique à 10 mn de la plage - Tél : 0661.34.69.52

■ TLEMCCEN : Vends appartement F3 avec terrasse 70 m², bien aménagé, toutes commodités - Tél : 0556.01.18.28

■ Vends F5 Sonatrach 1er. Off. 10,30. Refait à N. - F5 Sonatrach 2ème. Off. 10,20. B. état - F4 Sonatrach 3ème. Off. 820 B. état - F3 les Oliviers 2ème. Off. 11,50. B.N. - Tél : 0771.59.99.34 - 0561.42.91.16

■ Vends bel F3 aménagé T4. Acté. 3ème. Cité des Oliviers - Maraval - P.O. 12,50 - P.D. 13,50 - N° Tél : 0557.72.77.50 - 0661.31.09.53

■ Vends Appart de 75 m². Acté à Cité Zabana. ARZEW. Composé de 2 P., C.SB, 1 salon, 2 balcons avec toutes commodités, 2 façades, dans un endroit calme et bien situé. Bon voisinage. Prix offert 700 Unités - Tél : 0542.15.97.85

■ Particulier loue grand F3 meublé, tout confort à Akid Loffi, troisième étage avec ascenseur - Tél : 0561.55.65.82

■ Location F2 à Ain El Turkck - Oran - quartier calme pas loin d'Eden Palace - eau H/24 - Tél. 0698.07.75.79

■ Vends Appart. Acté. F3. 5ème étage. 84,02 m² Haï El Moalimine - Es-Seddikia ORAN - Tél. 0795.16.73.37

■ A louer F3, 1er étage, neuf - à GDYEL pour fonction libérale - Tél. 0553.88.96.95

■ AG. LITTORAL - 0550.56.65.17 - 0550.31.09.46 - Loue F5 sup. 130 m² 1er étage USTO Pyramides - Loue F3, 5ème étage Yaghrmoracen.

■ Vends F3. Refait à neuf, ensoleillé, 1er étage, situé à Yaghrmoracen - ORAN à côté de Superette BIA et Siège Nedjma. Toute commodité - Acté avec Livre Foncier - Prix après visite - Tél : 0659.34.95.81

■ Vds appartement F5 Cité 1500 Logts USTO, face école primaire et collège. 1er étage. Prix après visite - Tél : 0553.87.87.71

■ A louer F2 Plateau 3ème étage. Refait à neuf. Eau H24. Balcon vue sur le grand boulevard. Durée 2 ans ou 3 ans - Tél : 0777.64.91.50 - 0795.22.01.41

■ Vends Appart F2, Avenue d'Arcole Gambetta (ORAN) 55 m², chauffage central - eau H24, Tél. fixe, sécurisé, interphone. Libre de suite. Prix à débattre - Tél : 0555.33.53.46

■ Loue F6. 210 m² Gd standing. 4ème étage, sécurisé sans vis-à-vis. Bon voisinage. Bien aménagé avec ttes commod. : Gde Cuis. SDB. Très Gd salon. Salle à manger. 3 Gdes Pces. 2 Gds balcons - Situé face à la Poste Cité Petit et le CEM Abdelmoumène Benali - Tél : 0776.22.55.19

■ A vendre un joli F3. Acté. Bien situé à la Cité Loubet près de la mosquée. Prix après visite (A partir de 17 h) - 0771.95.28.24

■ Vends / Echange à Oran Résidence Fellouacène " Bt Sonatrach " F4. 125 m². Acté. Top. 5ème étg. sans vis-à-vis, dans résidence clôturée. Parking. Surveillance H/24. Ttes Comm. - Contre M.M. à Oran ou environs. Prix Ap. visite. Et Ttes propositions - Tél : 0775.54.64.33

■ Loue : F6 C.SDB avec garage 2 Voit. + location Immeuble Bd F/Mer 7 Apparts + local 100 m² + cave 200 m² Rue Med Khemisti + local 200 m² Bd la Soummam - AG BENSALID - 04. Rue Med Khemisti. ORAN - 041.29.26.03 - 0661.20.31.86

■ Vds : F5 C. SDB 230 m² 3ème étg. Bd F/Mer + F5 Duplex Plaza 200 m² + Villa 400 m² Dble Faç. Gd Stand. La Lofa + Villa 600 m² les Palmiers + Local 360 m² Bd Emir AEK - AG. BENSALID - 04. Rue Med Khemisti. ORAN - 041.29.26.03 - 0661.20.31.86

■ Vds : F5 C. SDB 230 m² 3ème étg. Bd F/Mer + F5 Duplex Plaza 200 m² + Villa 400 m² Dble Faç. Gd Stand. La Lofa + Villa 600 m² les Palmiers + Local 360 m² Bd Emir AEK - AG. BENSALID - 04. Rue Med Khemisti. ORAN - 041.29.26.03 - 0661.20.31.86

■ Location : F5 150 m² Bd F/Mer 1er étg. + villa 250 m² R+1 Maraval + local 360 m² Mobilart + local 100 m² Rue Med Khemisti + 20 m² Bd F/Mer - AG. BENSALID - 04. Rue Med Khemisti. ORAN - 041.29.26.03 - 0661.20.31.86

■ Vds : F5 C. SDB 230 m² 3ème étg. Bd F/Mer + F5 Duplex Plaza 200 m² + Villa 400 m² Dble Faç. Gd Stand. La Lofa + Villa 600 m² les Palmiers + Local 360 m² Bd Emir AEK - AG. BENSALID - 04. Rue Med Khemisti. ORAN - 041.29.26.03 - 0661.20.31.86

■ Vds : F5 C. SDB 230 m² 3ème étg. Bd F/Mer + F5 Duplex Plaza 200 m² + Villa 400 m² Dble Faç. Gd Stand. La Lofa + Villa 600 m² les Palmiers + Local 360 m² Bd Emir AEK - AG. BENSALID - 04. Rue Med Khemisti. ORAN - 041.29.26.03 - 0661.20.31.86

■ Vds : F5 C. SDB 230 m² 3ème étg. Bd F/Mer + F5 Duplex Plaza 200 m² + Villa 400 m² Dble Faç. Gd Stand. La Lofa + Villa 600 m² les Palmiers + Local 360 m² Bd Emir AEK - AG. BENSALID - 04. Rue Med Khemisti. ORAN - 041.29.26.03 - 0661.20.31.86

■ Vds : F5 C. SDB 230 m² 3ème étg. Bd F/Mer + F5 Duplex Plaza 200 m² + Villa 400 m² Dble Faç. Gd Stand. La Lofa + Villa 600 m² les Palmiers + Local 360 m² Bd Emir AEK - AG. BENSALID - 04. Rue Med Khemisti. ORAN - 041.29.26.03 - 0661.20.31.86

■ Vds : F5 C. SDB 230 m² 3ème étg. Bd F/Mer + F5 Duplex Plaza 200 m² + Villa 400 m² Dble Faç. Gd Stand. La Lofa + Villa 600 m² les Palmiers + Local 360 m² Bd Emir AEK - AG. BENSALID - 04. Rue Med Khemisti. ORAN - 041.29.26.03 - 0661.20.31.86

■ Vds : F5 C. SDB 230 m² 3ème étg. Bd F/Mer + F5 Duplex Plaza 200 m² + Villa 400 m² Dble Faç. Gd Stand. La Lofa + Villa 600 m² les Palmiers + Local 360 m² Bd Emir AEK - AG. BENSALID - 04. Rue Med Khemisti. ORAN - 041.29.26.03 - 0661.20.31.86

■ Vds : F5 C. SDB 230 m² 3ème étg. Bd F/Mer + F5 Duplex Plaza 200 m² + Villa 400 m² Dble Faç. Gd Stand. La Lofa + Villa 600 m² les Palmiers + Local 360 m² Bd Emir AEK - AG. BENSALID - 04. Rue Med Khemisti. ORAN - 041.29.26.03 - 0661.20.31.86

■ Vds : F5 C. SDB 230 m² 3ème étg. Bd F/Mer + F5 Duplex Plaza 200 m² + Villa 400 m² Dble Faç. Gd Stand. La Lofa + Villa 600 m² les Palmiers + Local 360 m² Bd Emir AEK - AG. BENSALID - 04. Rue Med Khemisti. ORAN - 041.29.26.03 - 0661.20.31.86

■ Vds : F5 C. SDB 230 m² 3ème étg. Bd F/Mer + F5 Duplex Plaza 200 m² + Villa 400 m² Dble Faç. Gd Stand. La Lofa + Villa 600 m² les Palmiers + Local 360 m² Bd Emir AEK - AG. BENSALID - 04. Rue Med Khemisti. ORAN - 041.29.26.03 - 0661.20.31.86

■ Vds : F5 C. SDB 230 m² 3ème étg. Bd F/Mer + F5 Duplex Plaza 200 m² + Villa 400 m² Dble Faç. Gd Stand. La Lofa + Villa 600 m² les Palmiers + Local 360 m² Bd Emir AEK - AG. BENSALID - 04. Rue Med Khemisti. ORAN - 041.29.26.03 - 0661.20.31.86

■ Vds : F5 C. SDB 230 m² 3ème étg. Bd F/Mer + F5 Duplex Plaza 200 m² + Villa 400 m² Dble Faç. Gd Stand. La Lofa + Villa 600 m² les Palmiers + Local 360 m² Bd Emir AEK - AG. BENSALID - 04. Rue Med Khemisti. ORAN - 041.29.26.03 - 0661.20.31.86

■ Cherchez-vous à acheter un appartement ? un terrain ? tout immobilier ? Appelez le : 0549.23.55.06 - Nouveau Bureau d'Affaires de vente par Internet

■ Vends F4 AADL 427 Logements en face du Supermarché ARDIS. Pas de vis-à-vis. Cité très propre - Tél : 0558.637.145

■ A vendre à ORAN Résidence Mobilart très bel appartement de 172 m² étage élevé. Acté - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0549.52.08.17

■ A vendre Appart F3 cuisine, SDB, + terrasse individuelle. 1er étage. Superficie 104,36 m². Adresse : 63, Rue de Mostaganem. ORAN - Tél : 0662.61.34.42 et 0551.43.15.02

■ Vends ou écha. F3 Misserghine 2ème étage LSP cité Mobilart près de cité et CEM Zabana 81 m² + pte cour, études ttes propositions - Tél. 0550.540.880. - 0770.180.189

■ Loue F3 Cité Yaghrmoracen derrière la Glacière en parfait état, Contactez-nous au 0791.23.85.61 - 041.49.03.26, curieux s'abstenir.

■ Vente F2. Acté. 3ème étage rus de mostaganem ORAN - 0550.61.47.85 - 0778.36.70.84

■ Loue près de la plage de Cap-Falcon (Ain El-Turck, Oran) appts F2 et F3 meublés, vue sur mer, garage, possibilité location courte durée et réservation pour l'été - Tél : 0794.55.26.32 - 041.26.52.15 - 0773.84.67.39

■ A vendre villa R+2 - Sup. 280 m² une seule façade. Refaite à neuf - Actée - Toutes commodités « ES-SENIA » - Contacter : 0661.20.39.10

■ A vendre villa R+2 - Sup. 150 m² - 2 façades. Boulevard « Millenium » Bir El Djir-centre - Actée - Toutes commodités - Contacter : 0661.20.39.10

■ A.V. / Echange M.M. 90 m² R+2 : 2 locaux en activité. 1er : 3 P. C. SDB - 2ème : 2 P. - Taureau - Tél. 0777.88.21.24 - 0554.14.64.09

■ A. Vdre Maison à ES-SENIA 200 Logts R+1. 275 m². Actée. RDC : 5 P. salon C.SDB, 2 cours. Etage 3 P. C.SDB, salon + terrasse - Prix après visite - Tél : 0556.90.08.71 - 0771.65.51.16

■ Vds 2 villas, 2 façades, 450 m², 8 magasins : 13, Rue Hérédia (Route de l'informatique - Castors) - Tél : 0666.167.552

■ TLEMCCEN (MEKTOUB) : Vds villa Dalia. V. Ain Defla R+1. V. Mansourah. V. Beau Séjour. V. Kiffane. V. Hartoun - Tél : 0790.50.80.72

■ TLEMCCEN : Vends Maison superficie 163 m² à AGADIR en face de la mosquée - Tél : 0559.50.86.29

■ A vendre : Maison 155 m² Dalla. Garage + salon + 2 chambres + cuisine + douche + toilettes - BOUTLELIS B.C. 7 - Tél : 0550.58.48.52

■ Vends villa grand stand. Centre-ville d'Oran. R+2. 3 locaux commerciaux + garage V., 2 grands salons + 6 pièces. Hammam + 3 SDB - Tél : 0661.16.21.50 - 0790.66.48.17

■ Vends villa. Actée. R+2 double façade à ORAN El Bahia - cité gardée - 7 Pces, 3 SDB, hammam, garage, jardin, cuisine, buanderie - Contact : 0553.63.00.10 / 0542.15.96.80

■ Vds / Echange villa à Haï Naïb (Boutlélis). Sup. 123 m² - F. R+1 : 5 pièces, 1 salon, cuisine, 2 SDB, 2 halls, cour, garage, électricité, eau, gaz, bache à eau - Tél : 0699.32.38.07

■ Vends villa neuve Cité Chérif Yahia 200 Logts ES-SENIA. 170 m² Bâti sur 300 m² : 10 pièces, 3 SDB, jardin, garage. Chauff. central, clim de toutes les pièces - Intermédiaire et curieux s'abstenir - Tél : 0663.495.165

■ Vends ou Echange M.M. R+1. Actée. 120 m². Cuisine - Gd salon - 4 pièces - SDB avec serpentin - WC - Local - Gd garage - Marsa - ORAN - 0561.71.71.39

■ Vends M.M. R+1 - F5 - 90 m². Eau - Gaz - Electricité - Bon voisinage - à Sidi Maârouf - ORAN - Désistement. Prix offert 900 millions - Tél : 0771.86.16.13

■ Vends Maison de Maître + Lot de terrain superficie 300 m² (Désistement) - Prix demandé 700 - Village Khedaïmia - OUED-TLELAT - Tél : 0791.16.92.86

■ EL-KATIM vend à Bir El Djir-centre : Villa R+2 - D/F - 200 m² - Toutes commodités - Prix Ap. visite - Tél : 0792.72.57.40

■ Immigré loue villa à Boufatis située au bord de la R.N. qui relie ARZEW - TLELAT - Le prix se décide sur place - Tél : 0558.49.57.70 - 0554.27.74.35

■ Vds très belle villa 295 m² R+2 Fernandville. ORAN - RC : 2 garages + 1 Ch. + 2 Gds salons + 1 Cuis. + SDB + hammam + cour. 1er étg. : 4 Ch. + 1 Sal. + SDB. 2ème étg. : 1 Gd Sal. + SDB + terrasse - Tél : 0773.00.70.34 - Prix Ap. visite

■ Vends villa. 3 façades. Sup. 357 m². Bâtie 285 m² R+2 - Toutes commodités - Proximité Morchid - ORAN - Tél : 0774.31.12.78

■ A vendre M.M. 470 m² : 8 chambres, 2 Gds salons, 3 WC, 3 cuisines, 3 salles de bain, débarras, hammam turc, jardin, terrasse, 2 vérandas - Bâche d'eau - Vue sur mer - cité Wilaya d'Oran - Tél : 0790.78.09.17 - 0551.33.01.20

■ A louer Maison de Maître à Bir El Djir Cité Fourra Bd du Millenium : garage, grande cuisine, hall, grand salon, 4 chambres, SDB, dressing-room, buanderie, 2 terrasses. Chauffage central + chauffage électrique - Réserve d'eau de 14 m³ - Tél : 0550.56.29.99

■ Vend R+1 acté Saint-Eugène 100 m² avec garage commercial (6 m façade) rue Fernand Forest près du resto El Khaima et marché de voitures Castors. étude ttes propositions. Tél : 0550.540.880 / 0770.180.189

■ A louer Rez-de-chaussée d'une villa comportant un F3 S.C. Garage 40 m², jardin et cour - à Kara (2) ES-SENIA - Tél : 0791.76.74.36

■ Particulier vend villa située aux Palmiers. 625 m². R+2. Sous-sol. Hammam - Tél : 0555.37.12.18

■ Vends villa R+2. Actée. 1er et 2ème étage : F5 + cuisine + salle de bain + terrasse. Rez-de-chaussée : jardin, garage, 2 locaux commerciaux - N° 03 ilot N° 10 La Guetna. ARZEW - Tél : 0778.86.51.58 - 0561.69.68.69

■ Villa splendide de Gd Stand. corniche ornaise avec Gde piscine et face mer. Ttes commod. (Inter. Alarme...) à louer à personne sérieuse - Tél. 0550.10.68.63 - 0796.99.55.87

■ A vendre villa Misserghine Zabana 180 m² à côté de commissariat. Rez-de-chaussée : 2 locaux, 1 chambre, 1 cuisine, salle de bain + hall - 1er étage : 3 pièces + salon + cuisine et douche + WC - 2ème étage : 1 chambre - Tél : 0797.89.65.14

■ Vends 2 villas : 1ère 500 m² R+2, 20 m de façade à Seddikia - 2ème R+2, sup. 375 m², 22 m de façade à Point du Jour - Oran - 0770.604.267 - 0552.64.69.02

■ A vendre Maison de Maître de 340 m² sise à Fernandville (5 chambres - 2 salons - 1 cuisine - 2 salles de bain) sur 2 niveaux ou A louer à une Entreprise - Tél : 0555.77.27.01

■ Loue 3 P. + garage équipé pour l'été ou à l'année R.C. de M.M. entrée individuelle à Bir El Djir - ORAN - Tél : 0772.57.82.19

■ Vends villa 2 façades Ain Turck Beau-séjour Bouiseville. Sup. 390 m². Bâtie 180 m² : 6 pièces - jardin - piscine - à 50 m de la plage - Tél : 0550.70.21.91

■ Villa à Montplaisant Gambetta 650 m² bâtie sur 350 m², très grand jardin, garage pour 3 voitures, 3 grands salons, 6 chambres, hammam, 3 SDB - N° : 0559.00.18.48 / 0558.06.27.94

■ Partic. vend villa Nouv. Const. Sup. 365 m² bâtie sur 270 m². R+2 - Garage pour 2 voitures, 3 salons, 7 chambres, 2 cuisines, hammam, 4 SDB, jardin - Fernandville - N° : 0559.00.18.48 / 0558.06.27.94

■ Vends villa 420 m² - 140 m² bâtis. R+1. Cave, garage, Appart au RDC. Appart au 1er. Buanderie avec terrasse. Toutes commodités. 17 m de façade sur Avenue Khiali Ben Salem (Bon Accueil) ORAN - Tél. 0663.976.333

■ A louer villa coloniale meublée + terrasse + jardin - Résident. Vue sur mer à Trouville Ain El Turck - ORAN : Juin - Juillet - Sept. : Famille - Tél. 0542.14.87.27 - A.T.H.

■ A vendre Maison de Maître. Toutes commodités. R+1 à NEDROMA avec L.F. Actée - Tél. 0551.14.19.43 - Prix après visite

■ Villa 410 m² Fernandville (Rond-point Palais d'Or) R+2 - 22 m de façade. RDC : 4 garages + local 80 m² + 2 salons + grande cuisine. SDB + hammam + Chauff. central + bache d'eau + 02 cours - R1 : 02 halls + 04 chambres + SDB - R2 : 02 chambres + terrasse - Prix 60 MDA - Curieux s'abstenir - Tél : 0778.12.43.53

■ A louer P/saison estivale : Villa R+2 équipée à Bousfer-plage + Ch. + 2 salons - cuisine - jardin - garage - Tél : 0661.20.11.23

TERRAINS

■ A vendre un Lot terrain. Sup. 380 m² double façade - Acté - Toutes commodités - Bir El Djir-centre - Contacter : 0661.20.39.10

■ Vends 02 lots de terrain nu (Commercial). Le 1^{er} lot 2 façades 600 m² (15 x 40). Le 2^{ème} lot 1800 m² (20 x 90) - situés sur le grand boulevard à ORAN Rocher - Tél. 0553.78.71.14

■ A vendre un lot de terrain à Belgaid à côté de la Résidence New-Lipe en face l'auberge des jeunes - Superficie 150 m² - Prix négociable - Tél. 0770.64.19.80 - 0773.16.32.15

■ A vendre lot de terrain 264 m² La Poste + 230 m² 2 façades Canastel + 125 m² Fernandville + 200 m² Panorama - Tél. 0795.02.70.10

■ Vends 03 Lots terrains : sup. 170 m² 1 façade + 170 m² 2 façades + 180 m² 2 façades - Actés - Prix 85000 DA/m² à Canastel. ORAN - Tél. 0668.73.54.33 - Courtier / Agence s'abstenir

■ Vends lot de terrain superficie 144 m². Façade 6 m - 60 m² Bâtie. P.D. 400 - Village Khedaïmia - OUED-TLELAT - Tél. 0791.16.92.86

■ TLEMCEM (MEKTTOUB) : Vends 3500 Hennaya - 12000 Koudia - 2500 - 600 Mansourah - 1060 Tagrart - 307 - 320 - 150 S. Othm. - Tél : 0790.50.80.72

■ A.V. carcasse à Belgaid à 100 m du Gd Boulevard R+2 + B/vue sur mer. Sup. 120 m² sur 1 terrain de 245 m², extérieur fini à 100% - Acte + P.C. - P. Off. 2.8 Mds - Tél : 0770.52.86.68

■ Vds 150 m². 4^{ème} étage avec ascenseur 70 m² couvert 80 m² terrasse à Akid Lotfi + terrain 1025 m² à Fernandville 900 m² Bâti sur 3 étages et 600 m² jardin - Tél. 0555.94.40.80

■ Vds lot terrain. Acté. 320 m². 2 Faç. en plein centre de Kristel sur la route principale - Tél : 0555.34.70.26

■ A vendre six (06) Lots de terrain à bâtir à BENFREHA (W. ORAN) - Pour tout renseignement contacter les N° 0554.04.91.95 - 0770.18.84.81

■ Vends : Lots de 200 m² façade 10 m - Lot de 1000 m² façade 50 m - Sidi Maârouf - ORAN - 0549.24.00.28

■ Vends Lot de terrain. Acté. 1.343 m². 3 façades, à 15 Km de POR-SAY. Possibilité de vendre une partie. Etude toute proposition - Contacter : 0661.21.40.05 - 0558.32.37.79

■ Vds terrain Hippodrome mitoyen Bel Air. ORAN : 750 m². Clôturé. Convient pour Promoteur immobilier ou autre - Intermédiaire s'abstenir - Contact : 0770.97.78.00

■ Vends lot de terrain de 4500 m² à la Zone Industrielle de Hassi Ameur sur le boulevard - 0779.60.71.28

■ RELIZANE : Vds terrain 1280 m² avec L/F + hangar bâti sur 1000 m², 50 m de façade avec L/F pour activité commerciale - situé à 600 m du C/V La Repele ou échange / Etude toutes propositions - Tél : 0549.66.76.34

■ TLEMCEM - Vends terrain 13.000 m² construction d'huileries + usine conservation d'olives + usine séchage de fruits + Maison - Tél : 0770.83.68.33

■ Vends lot de terrain promotionnel 308 m² double façade, axe commercial, avec Permis de construire sous-sol, rez-de-chaussée, mezzanine + 9 étages - Prix après visite - Curieux s'abstenir - Contacter 0553.78.89.21

■ Affaire : Part. vend terrain 8286 m². Acté + Certificat d'urbanisme. 03 F. En face école à BOUHANIFIA. Wilaya MASCARA. Prix très intéressant - Tél : 041.24.53.42 - 0555.46.66.67 - A partir de 09 H à 12 H et de 14 H à 18 H

■ A vendre lot de terrain 02 façades 600 m² (24 m x 25 m) à Haï Khemisti - Bir El Djir. ORAN - Tél : 0555.06.08.53

■ TLEMCEM - Vends terrain 210 m² à CHETOUJANE - Acté - Tél : 0554.76.00.79

■ Vends terrain agricole 03 Ha 92 ares, situé face à Résidence "Andalouses" 150 m de façade avec Acte et Livret foncier + Plan cadastral - Pas de courtier SVP - Tél : 0561.78.78.16

■ Vends un terrain - Acté - à ORAN-Est (GDYEL) 539 m² avec 13 m de façade. Viabilisé (Eau - Elect. - Gaz) - Quartier calme - Tél : 0773.29.56.08 - 0797.44.43.06

■ Vends des terrains à SIDI LAKHDAR avec Acte + L.F. - Tél : 0561.850.626 - 0781.61.95.946

■ Vends terrain nu. Place Gambetta - Tél. 0552.29.59.51

■ Particulier. A vendre plusieurs terrains et carcasses, entre 200 et 300 m² à : Canastel - Moujahidine - Millenium - Belgaid - Tafraoui-Ville - Tél : 0557.23.92.52

LOCAUX

■ Location d'une Cave d'une superficie de 110 m². Convient pour Bureau ou autre à St Hubert dans une villa + Location local aménagé en Bureau Alum. - Clim + Sanitaires. Sup. 50 m² à St Hubert - Tél. 0554.65.70.77

■ A vendre ou à Louer local commercial neuf situé à Fernandville, de 80 m², dalle de sol, bureau, sanitaires, hauteur sous plafond, deux portails - Tél. Propriétaire : 0778.40.36.30 - Gardien : 0550.13.04.91

■ A vendre ou à Louer (02) deux locaux. Actés (12 m² et 16 m²) en activité. Sanitaires. F.M. Tél. ADSL - sis à Bon Accueil (HLM) ORAN - Tél. 0662.53.21.11

■ Vds Joli local T. B. aménagé. Ttes commodités (Vitrine + Sanit.). Sup. environ 30 m². Acte notarié. Endroit commercial, sis Rue Berrahal Med n° 18 St Pierre. ORAN - Contacter le propriétaire sans Interm. Prix 280 Nég. - Mob. 0550.05.91.62

■ Particulier cherche à louer un local. Sup. de : 250 m² à 350 m². Dans : Hassi Ameur - Hassi Ben Okba - Fleurus - Braya - Sidi Chahmi - Bouamama... Tél. 0771.43.44.92

■ Plein Boulevard : Vends Cafétéria sup. 80 m² plusieurs rideaux, bien aménagée. Actée - ORAN - Es-Seddikia - Tél. 0557.40.97.65

■ Vends Usine Z. Indust. H. Ameur 2.000 m², bâtiment Indust. couvert 900 m², bloc administratif 2 niveaux 200 m², avec puits, poste transformateur 250 kVA - 0770.97.78.00

■ Cherche local pour Location dans le cadre ANSEJ (Promesse de location pour 02 ans). URGENT. (Activité Coiffeuse) - 0556.92.62.33

■ Vends local industriel double façade route principale El Moughoum (ARZEW) 600 m² couverts, hauteur 10 m, poste transfo 360 kVA, bache à eau, usine transformation plastique - 0770.97.78.00

■ A vendre Bain - Douche (Hammam) sup. 442 m² + appartement F4 - Puits. 2 façades. Construction récente (2002). Situé à 300 Logts Tigditt. MOSTAGANEM - Tél : 0559.476.315

■ Vends local sup. 20 m². Acté + souppente Av. Sid Chahmi ORAN - 0550.61.47.85 - 0778.36.70.84

■ Vends local commercial 80 m². Acté avec sanitaires, bien aménagé - à Akid Lotfi - ORAN - Contacter 0552.48.83.13

■ A vendre local 27 m² - Acté - bien aménagé avec sanitaires à Haï Sabah - ORAN - Tél : 0559.02.09.06 - 0772.42.92.45

■ Vends magasin sup. 300 m² la place Kivili (Protin) divisé en deux magasins (Cafétéria et Boulangerie) en activité - Tél : 0560.00.95.15

■ Loue un Restaurant Pizzeria avec terrasse + matériel complet au centre-ville d'AIN TURCK. Endroit touristique en face la grande place - Tél : 0697.08.00.69

■ Vends local à usage de Bureau nouveau bâti haut standing, avec Acte, Résidence Clémentine, centre-ville ORAN - Tél : 0558.637.145

■ A vendre un local. Convient Habitation ou Commerce. Superficie 267 m² - Acté - situé à Hassi El Ghella - AIN TEMOUCHENT - 0661.98.09.22

VEHICULES

■ A vendre ATOS EON « GLS ». Année : 09/2013 - T. Options. Couleur : Gris Métal. - 22.000 Km - 0 Retouche - Etat neuf - Contacter Tél. 0773.84.56.80 - Curieux s'abstenir

■ A.V. Véhicule TWINGO - Année 2013 - Km 42.000 - Tél. 0560.18.82.08

■ TLEMCEM - Vends 508 PEUGEOT. Blanc nacré. Neuve. Mai 2014. ROULE 500 Km - Tél. 0555.814.600

■ A vendre à ORAN : CLIO Campus. Blanche. Etat neuf. Janv. 2014. Carte Jaune. 4000 Km - Tél. 0799.30.86.88

■ A vendre Grue PPM, 20 T. 4x4. Année 1982 - Tél. 0778.51.86.08

■ A vendre Camion-Frigo. Année 2002 - Marque IVECO de Type 50C11 - Tél. 0662.70.09.07

■ Vends 4x4 CHEVROLET Captiva LT 2010 - T. B. entretenue. 130.000 Km - Int. Cuir - Equipt Parrot - Tél. 0663.495.165

■ A vendre PICANTO 2014. Blanche. Toute option. Roulé 4500 Km - Tél. 0554.68.92.43

■ Vous pouvez acheter votre Voiture chez nous par facilité et devenir Taxieur avec beaucoup d'avantages - Tél. 0661.21.21.21

■ Achat Véhicule Accidenté ou en Panne Léger et Lourd - 021.91.35.62 / 0771.39.49.82

■ La vente d'un Tracteur marque Fortshritt année 1986 en bon état + Déchaumuse 12/24 Disque + Charrue de défonçage 5 Disques Trainée - 0670.36.14.01 / 0791.98.75.44

■ A vendre 206. Année 2005 - immatriculée 31 - moteur essence 1,1 - 4 portes - en très bon état - 141.000 Km. Couleur grise - Tél : 0555.42.12.88

■ Location de Voitures neuves climatisées, direction assistée, la moins chère dans toute la région d'Oran 1900 DA/jour - Tél : 0560.06.89.97 - 0560.09.65.13

■ A vendre Chevrolet Spark Élégance. Année 2012. Couleur noire. Immatriculée à ORAN. Première main. En très bon état - Tél : 0552.28.06.19 à Oran

EMPLOIS

■ TLEMCEM - Tourneur en mécanique de précision cherche Ouvrier Rectifieur de vilebrequin âgé entre 25 et 40 ans ayant expérience - Mobile : 0772.99.24.94 - Fixe : 043.27.46.94

■ Particulier recrute pour Travail à plein temps à ORAN-centre 02 Femmes de ménage - Contacter : 0780.12.42.94 - de 08 H 00 à 12 H 00

■ Agence de publicité recrute des Délégues commerciaux sur MOSTAGANEM - Veuillez envoyer C.V. sur : careers@win-advents.com

■ Recrute Secrétaire. Dynamique, présentable (CV + Photo) (J.F.) - 0560.85.36.83 - 0554.29.49.82

■ Sté cherche des Vendeurs en fourgons pour clients grossistes ORAN - Connaissance du marché Gros - Bonne rémunération + Prime - Faxer CV au : 041.58.88.32

■ Société privée installée à Ain El Turck (ORAN) recrute des Ouvrières (Femmes) âgées de moins de 40 ans, dynamiques et disponibles - Salaire très intéressant (Transport Retour assuré) - Contactez le : 0664.74.11.91 - à partir de 10 h

■ Ent. privée sise à Bir El Djir - ORAN recrute Gestionnaire de stock (Femme) maîtrise l'outil informatique avec expérience - Envoyez CV avec Photo au 041.43.44.45 ou Contactez 0555.68.43.76

■ Jeune Fille sérieuse, dynamique et présentable, licenciée en Science de gestion Option : Management, cherche un Emploi dans le domaine - 0780.21.21.58

■ Cherche Directeur d'Agence ou Hôtelierie - 0558.19.42.30

■ LA SARL LION ORYSAN recrute : 02 Conducteurs de Grues fixes - 01 (un) Conducteur de Grue mobile - Résident à SBA - (01) Directeur Finance et Comptabilité. Exp. exigée. Résider à ORAN - Tél & Fax : 041.42.91.44

■ Entreprise privée spécialisée en Electroménager située à la Z.I. ES-SENIA recrute : Ingénieur SAV - Technicien réparation Audiovisuel - Tél : 0772.75.90.66 - Email : g_nofrost@outlook.com

■ Pizzeria cherche en urgence : Un Cuisinier - Un Pizzaiolo - Une Serveuse - de préférence résidant à ES-SENIA - Contacter le numéro suivant : 0777.69.09.60

■ Cherche Boulanger qualifié - S'adresser Mr Zerouk Route Nationale N° 11 Cité Djamel - ORAN - à côté de la salle des fêtes El Kenz - Non qualifié s'abstenir

■ Entreprise privée spécialisée en Electroménager siter à Z.I. ES-SENIA recrute Agent commercial véhiculé - Magasinier - Tél : 0772.75.90.66 - Email : g_nofrost@outlook.com

■ Recrute 01 Serveur de cafétéria qualifié à ORAN - Choupot - Tél : 0771.30.84.94

■ EURL cherche un Assistant Commercial résidant dans la wilaya d'Oran ayant une expérience dans le domaine d'au moins 03 années - Contactez Tél : 0555.01.07.83 / mail : Edrh.recrutement.dz@gmail.com

■ Société spécialisée domaine industriel agroalimentaire recherche Assistante. Formation min. Bac + 3 profil juridique ou Comptable - Envoyer CV et LM A : drh.recrute@gmail.com

■ Pharmacie à Oran recrute Vendeur (se) avec expérience de 2 ans (minimum) maîtrisant Chiffa, CASNOS et Militaire - Envoyer votre CV avec photo au : b.pharma87@gmail.com - N.B. / Possibilité du travail à mi-temps

■ GFAP VOYAGES recrute à Oran et à Tiemcen des Billettistes qualifiés et expérimentés - Envoyez CV à : oran@gfapvoyages.com

■ Sté de distribution à la zone industrielle d'Es-Sénia (Oran) recrute : Assistante de Direction Générale - Expér. Souhaitée - Envoyer CV avec photo : grhmbx@gmail.com

■ Recrute Esthéticienne qualifiée et sérieuse pour salon et Femme de ménage pour maison avec possibilité d'hébergement - Tél : 0664.20.16.02

■ Cherche Femme pour Brosset et Détacher le linge dans un pressing au centre-ville d'Oran - Tél : 0771.56.54.22

■ Pharmacie à Hassi Bouif recrute Pharmacien débutant poste d'assistant - Vendeur ou Vendeuse qualifié (e) habitant les alentours - ne répondant pas aux critères SVP s'abstenir d'appeler - Tél : 0665.70.61.69

■ Recrute en urgence : Serveuses - Serveuses - Pizzaiolo - Envoyer le C.V. : sarlsavip@yahoo.fr

■ Entreprise privée recrute Soudeurs demi-ouvrier ou débutant ayant un diplôme en soudure ou une expérience au moins d'une année, âge plus que 20 ans - Nous contacter au : 0697.30.87.48

■ Salon de beauté situé à Es-Seddikia cherche Coiffeuse et Esthéticienne sérieuses - Tél : 0793.239.355

■ Recrute Secrétaire, sérieuse, présentable, qui maîtrise l'outil informatique avec expérience - et Clarkistes qualifiés et Manutentionnaires sérieux et dynamiques - Veuillez nous contacter au : 0790.78.34.82

■ Cherche des jeunes Femmes de ménages sérieuses (entre 18 et 25 ans maximum) wilaya d'Oran - Salaire 16.000 DA/mois - Contacter : 0553.30.26.33 (entre 9 H et 15 H) merci

■ Société privée de fabrication Tubes PVC recrute Régisseurs qualifiés sur machines - Mob : 0551.98.59.96 - Tél : 0776.77.34.88

■ Société privée recrute dans l'immédiat une Assistante Commerciale, dynamique et motivée. Permis de conduire, maîtrise de l'outil informatique et de la langue française indispensables. - Envoyer CV avec Photo : directionaxedentaire@gmail.com

■ I.C.C.O. Call Center basé sur Oran recherche Téléopérateurs & Téléopérateurs, formation interne, maîtrise du français et l'outil informatique exigée - Rémunération Fixe + Prime - Envoyer CV sur : i.c.c.oranais@gmail.com - Tél. 041.46.33.33

■ PUBLIXIS recrute à ORAN une Assistante de Direction (Secrétaire), un Graphiste Illustrateur et un Webdesigner - Envoyez votre CV par email : cv@publixis.com

DÉCÈS

La famille **BENHAMZA**, leurs enfants, frères et sœurs, ainsi que leurs proches et alliés, ont la douleur d'annoncer le décès de **BENHAMZA Bachir** survenu le 23 Mai à l'âge de 73 ans, en son domicile à ORAN. Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, lui accorder Sa Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.
« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».

BONNE FETE

MAMAN
Même si tu ne fais plus partie de ce monde, tu es toujours présente dans mon esprit et surtout dans mon cœur
BOUZAR FATIHA
Tu me manques. Encore une fois bonne fête ma douce maman.
Ta fille **Linda**

PENSÉE

Le 25-05-2008 nous a quittés **EL Hadj REKIK Benyekhlef** notre très cher père et grand-père pour un monde meilleur **INCHA'ALLAH**. J'avais juste 11 ans quand tu nous as quittés à jamais mais je n'ai pu oublier les bons moments que j'ai passés avec toi. « Papa Beny » c'est comme ça qu'on t'appelait. Tu as laissé un grand vide. Tu manques beaucoup à toute la famille. Repose en paix.
Ton petit fils **Rachid Si Youcef** qui ne t'oubliera jamais

REMERCIEMENTS

Les familles **BENHAMED** d'Oran, Tiemcen, Mascara, Paris - **BENTRIA** - **KAZI-TANI** - **REKAB** - **TAHALAÏTI** - **ZAÏD** - **BELAYACHI** - **ZAHAF** - **ACHACHRA** - **HAMDI** - **LOUMASSINE** et **FOUATIH** remercient tous ceux qui ont compati à leur douleur de près ou de loin suite au décès de leur père, époux, beau-frère, frère, oncle, grand-père **BENHAMED Sid Ahmed** décédé à l'âge de 71 ans le 18 Mai 2014 à ORAN.
إنا لله وإنا إليه راجعون

REMERCIEMENTS

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de leur chère et regrettée mère **Mme Vve ABED Hadja Fatima-Zohra** survenu le 06/05/2014, ses enfants **Tewfik** et **Chafia** remercient sincèrement tous ceux qui par leur présence avec eux se sont associés à leur peine et ont compati à leur douleur.
« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».

PENSÉE

Familles **LAGHZAOUÏ** - **BOUROUMA** - **SADOK** - **ZOUAK** - Cela fait 12 ans, le 24-05-2002, nous a quittés à jamais notre mère et grand-mère **Mme BOUROUMA MESSAOUDA Ep. LAGHZAOUÏ**. 12 ans depuis sa disparition laissant derrière elle un immense vide irremplaçable. En cette occasion, nous demandons à ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée pour elle. Puisse Le Bon Dieu Tout-Puissant l'accueillir dans Son Vaste paradis.

PENSÉE

Voilà déjà une année le 25/05/2013 que nous a quittés notre chère sœur **BELBERKANI RACHIDA épouse MEBREK** et il y a 24 ans, le 14/03/1990 notre chère mère **SAHARI KHEÏRA épouse BELBERKANI**. Nous demandons à toutes les personnes qui les ont connues, d'avoir une pieuse pensée en leurs mémoires. **BELBERKANI H. Zoubida**

PENSÉE

Cela fait déjà 2 ans que tu nous as quittés à jamais, notre chère fille et nièce **CHERGUI NARIMENE**
Tu seras toujours dans nos cœurs.
MEHDI KHAWLA

DÉCÈS

Les familles **BENHABBOUR**, **OULD ALI**, **LACHELACHE**, **EZZEMANI** ont l'immense douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté **BENHABBOUR Mohamed** survenu le 20 Mai 2014.
Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
إنا لله وإ

DIVERS

■ Voyage à bas prix, tout inclus ; Achat de séjour hôtel ; Transferts Aéroport, Port ; Excursions... Vente des billets domestiques dans le monde - Tél. 0550.540.880 - 0770.180.189

■ Vous êtes stressé ? Dépressif ? Ou en prise à des difficultés familiales ou professionnelles ? Votre vie n'est pas ce que vous voulez qu'elle soit ? Il n'y a pas de problème sans solution - Consultez-nous : 0557.41.52.99

■ Crèche d'enfants vous offre ses meilleurs programmes éducatifs : préscolaire - Co-ran - français - Travail même l'été - Ramadan - Tél : 0558.78.46.47 - 0791.17.22.95

■ Importateur vend divers lots de Tissu et Machine Lycra, uni + imprimé, velours, lin, glasse, soie satin blanc neige, dentelle, la guipure - Machine à coudre Juki 5550 - Mitsubishi 130 - Surjeteuse Kingtex - Tél : 0770.44.23.48

■ Atelier de Traitement de surface des métaux. Zingage électrolytique (galvanisé) - Lim. (1 m) - Mob : 0775.31.52.77 - sis Cité 2 Douar Belgaid - ORAN

■ Vends en gros lot de Vêtement Femmes et Enfants Eté + Hiver. Très belle marchandise + Lot de Robes de soirée + Lot de Voiles de mariée - 6, Bd de l'Armée de Libération Nationale - Front de Mer - Tél : 0799.06.49.10

■ Vends terrain. Acté à Fleurus « Rha » 270 m² + 175 m² Acté + 120 + 100 m² - Tél. 0550.13.19.62 - 0793.12.49.77

■ Spécialiste des Revêtements des sols en résine polyuréthane et époxydique sans solvant. Demandez un devis gratuit pour la pose de votre sol en Résine - Tél : 0665.11.66.77 - ORAN et Ouest - Email : batiresine@gmail.com

■ ASSISTANCE PLUS - Spécial Prépar. Examen 2014 - BEM - Révision spécifique sur les exercices types des épreuves et sans stress - BEM : du 29 Mai au 05 Juin / GAMBETTA : Place Fontanelle - Tél : 041.53.30.27 - MARAVAL : 21, Rue Soudani Amar - Tél : 041.34.85.55

■ Le voilà Mondial Froid et Climatisation pour l'étude et la réalisation des projets ANSEJ - CNAC - ANDI et même leasing avec les marques : Bitzer - Copeland - Gutner - Luve - Mob : 0560.35.11.03

■ Vente de Matériel de Restauration (en bon état) - Contacter le : 0557.39.64.10 - Curieux s'abstenir

■ A l'attention des élèves de 4ème Année Moyenne : une session de révision et d'entraînement à l'épreuve de français au BEM et du 17-05-14 au 06-06-14 à partir de 17 : 00 h - Tél : 0551.12.28.85

■ URGENT - A vendre une Machine à crème CARPIGIANI Italy + 02 Présentoirs vitrés : 01 vertical, 01 horizontal - W46 - Tél : 0772.96.29.63 - 0561.17.44.89

■ Vends FLEVO 6 couleurs avec vernis UV neuf matériel complet - Tél : 0556.97.12.32

■ INST. SELMANE lance Promotion spéciale été. Réduction 50% sur toutes les formations - Tél : 0554.58.56.08

■ SIDI BEL ABBES - Pour toutes vos annonces et publicités sur tout journal de votre choix, adressez-vous à CANAL SUR Résidence Hasnaoui centre-ville près de la CNEP - T/F : 048.54.01.10 - P. 0555.05.90.10 / 0771.623.347

■ Vente Matériel - Vente d'un Four à air (10 étages). Une Armoire Frigo 3 portes. Une Table de travail réfrigérée. Un Comptoir Présentoir vitré - Tél : 0560.02.47.00 - W. Oran - Curieux s'abstenir

■ Ecole de Formation professionnelle INES proposons des Formations dans : Pâtisserie - Cuisine - Couture traditionnelle - Gâteau - Salon marocain - Coiffure et Esthétique - 35, Rue du 20 Août - Tél : 0554.70.90.04 - 0772.66.28.29

■ Pour Puits et Forages : Ingénieur, grande expérience avec appareil, localise profondeur eau et choix site sur terre agricole pour forage ou puits - Tél : 048.54.08.63 - 0772.41.12.44

■ Presse mécanique hydraulique manuelle. Puissance 80 tonnes - Tél : 0669.10.97.79 - Boutléis - ORAN

■ A vendre Matériel complet de Boucherie : Chambre froide - Frigo comptoir - 02 Congélateurs - Table de coupe - 02 Hachoirs à viande - Rôtissoire 7 broches - Caisse - Balance électronique - Tél : 0775.38.83.55

■ Vente et Achat tous Articles de femmes soldé Djellaba - Badiya - Mansouria - Caftan - Tissus... etc. en gros - Tél : 0661.66.11.06 - 0778.41.50.90 - 0555.88.28.23

■ Vente Scanner Diagnostic pour Auto (Toutes marques) - Marque BRANBI - Tél : 0777.04.66.05

■ V / Fromagerie : Portionneuse YH - Cuisineur 40 Kg inox - Cuve 740 litres inox - Dateur jet d'encre image - Chaudière à Vap. - Groupe de froid 5 CV - Evaporateur et Porte Chambre froide - 2 Pompes à vide - 1 Compresseur plus un lot de Moule en bois - Tél : 0795.50.10.87 - 0552.01.11.79

■ Vends 2 Laveuses : une 12 rangées Aveo 2001 en très bon état et une 14 rangées Rénallés Stone + Vends 2 Rinceuses - 2 Visseuses et 2 Fardeuses automatiques - 0550.10.95.88

■ Vends 03 Machines pour fabrication clous (2.5 - 4) (5 - 6) (7 - 10 - 12) - Tél. 0553.21.32.26

■ Nous mettons en vente les produits suivants : Pompe à béton - Fapobenas S3500 - Putmeister M740 D - Nous contacter au N° Tél : 0660.37.53.13 - 0551.64.35.07

■ FMC & Résidanat 2014 - Notre Institut annonce les inscriptions : Doppler C / Echographie Gle / ECG, Rythmologie / Concours Résidanat - Contact : Site Web : www.ecolesantar.com - Tél/Fax : 041.33.70.34 / 041.29.96.32

■ Etat des lieux, expertise, pour régularisation, partage et bornage, levée numérique, suivi et divers, tél. pour RDV au 0557.40.15.40 Oran - Akid Lotti

KNAUF Plâtres Sarl

**Knauf Plâtres Sarl
Avis d'Appel d'Offres National
N° 002 / 2014**

KNAUF Plâtres SARL lance un appel d'offres national pour :

N° du Lot	Description du besoin
LOT - 01	La Location de : • Deux Pelles sur chenilles minimum 30 TO avec chauffeurs & gazoil • Deux Camions à benne carrière 25 m3 avec chauffeurs & gazoil
LOT - 02	Cherche un Atelier de Confection pour les Tenues de travail (Voir sur site)
LOT - 03	Cherche un Transitaire (Retrait du Cahier des charges)

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres peuvent se rapprocher du Service des Approvisionnements du Site industriel à Fleurus ; Commune de BENFREHA. W.- Oran pour plus d'informations.

Les offres doivent être déposées sous doubles plis fermés. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porte que la mention suivante :

**« Avis d'appel d'offres national N° 002/2014 / N° du LOT »
« A Ne Pas Ouvrir »**

La date limite de la réception des offres est fixée à Sept (07) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

**E-mail : achats@knaufalgerie.com / Fax : 041 52 11 93 /
Tél : 041 52 10 50 ou 51 / Mobile: 0561 637 542**

DÉCÈS

Les familles Merad, Benabdallah, Bouzid, Taleb, Hachache, Hakiki, parents et alliés ont l'immense douleur de faire part du décès de leur cher et regretté **Dr Réda Merad** L'inhumation aura lieu aujourd'hui après la prière du Dohr au cimetière de Garidi. Puisse Dieu accueillir le défunt en Son Vaste Paradis.

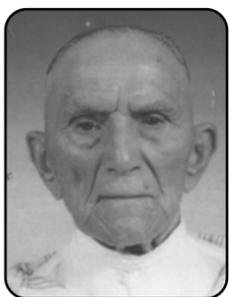
PENSÉE

Triste pour nous cette journée du 25 Mai 2011 qui a vu disparaître à jamais notre père et Ami **« Mohamed Saïd BENBRAHIM »** laissant derrière lui un vide irréparable. En cette douloureuse circonstance, ses fils, ses filles et tous les membres de sa famille s'associent pour un moment de recueillement en sa mémoire, demandant à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire, priant Dieu de lui accorder Sa Sainte Miséricorde. **Khaled BENBRAHIM**



PENSEE

25 Mai 2010 - 25 Mai 2014
A l'être le plus cher au monde, en hommage et à la pensée de notre regretté père **AMEZIANE ABDELKADER** Douloureux et pénible fut pour nous tous, et en particulier pour moi, ce 25 Mai 2010, date fatidique qui nous a endeuillés à jamais. Nous t'avons pleuré, nous te pleurons toujours, chaque jour, tu es au cœur de mes pensées, où que je sois, peu importe le moment Aujourd'hui, l'émotion est toujours là, car quoiqu'on fasse un papa ça ne se remplace pas ; j'ai beau me dire que tu es dans un monde meilleur, mais mon égoïsme m'empêche d'ouvrir les yeux, je te voulais encore près de moi, j'avais encore besoin de ta présence et de partager avec toi mes joies, mais... Il ne me reste que les souvenirs. En ce triste souvenir, ta femme, tes enfants et petits-enfants demandent à tous ceux qui t'ont connu, d'avoir une pieuse pensée pour toi et de prier Le Tout-Puissant de t'accueillir dans Son Vaste Paradis. **ALLAH Yarhemek, Papa Laâziz. Ta fille qui ne cessera de t'aimer, Malika**



**ALGERIENNE DES FONDERIES TIARET - ALFET - SPA
FILIALE GROUPE FONDAL**

SOCIETE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 1.200.000.000 DA
TEL : 046 / 41.65.94 - 41.68.24 - FAX : 046 / 41.69.70 -
Adresse : 21, Rue GUELLAB LARBI - TIARET - BP 212 TIARET
Email: secretariat_dg_alfet@hotmail.fr

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'E.P.E. / ALFET (SPA) DU 28 AVRIL 2014**

L'an deux mille quatorze et le vingt-huit du mois d'avril à quatorze heures, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Entreprise Publique Economique ALGERIENNE DES FONDERIES DE TIARET, « ALFET » société par actions prévue et organisée par la loi et les textes pris pour son application, s'est réunie à El-Harrach, au siège du Groupe Industriel FONDAL, à l'initiative de son Conseil d'Administration et a adopté les résolutions suivantes au nombre de Douze :

- RESOLUTION N° 01 :**
- Approbation du Rapport de Gestion de l'exercice 2013.
- Approbation des comptes sociaux avec un résultat bénéficiaire de l'exercice 2013.
- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2013.
- RESOLUTION N° 02 :**
- Affectation du Résultat.
- RESOLUTION N° 03 :**
- Prime d'intéressement.
- RESOLUTION N° 04 :**
- Prise en charge et observations du Commissaire aux Comptes.
- RESOLUTION N° 05 :**
- Diagnostic sur la fonction Maintenance.
- RESOLUTION N° 06 :**
- Mise en œuvre d'un plan de formation et de requalification des Personnels.
- RESOLUTION N° 07 :**
- Recouvrement des créances.
- RESOLUTION N° 08 :**
- Mesures de sûreté interne.
- RESOLUTION N° 09 :**
- Libération de la rémunération du Commissaire aux Comptes.
- RESOLUTION N° 10 :**
- Jetons de Présence.
- RESOLUTION N° 11 :**
- Prime Variable.
- RESOLUTION N° 12 :**
- Publicité.

**Importante Entreprise Publique à l'Ouest Algérien
Activant dans le domaine du BTPH sise à Oran**
RECRUTE
*** Des sondeurs en géotechnique**

Répondant aux conditions suivantes
- Age : 25 à 40 ans ;
- Diplôme de Technicien supérieur ou DEUA en géologie, hydraulique ou en génie mécanique ;
- Bon sens de communication ;
- Aptitude de travailler en équipe sur chantiers éloignés ;
- Etre libre de tout engagement ;
- Expérience dans le domaine souhaitée.
Avantages
- Bonnes conditions de travail ;
- Rémunération selon grille des salaires de l'Entreprise.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leurs Curriculum Vitae et une Lettre de motivation par courriel : ltpo.recruite@gmail.com ou par télécopie au **041 45 44 34**

Société de production en agroalimentaire sise à Oran
RECRUTE
UN DIRECTEUR TECHNIQUE

Conditions exigées :
• Avoir un diplôme d'ingénieur en électromécanique ou électronique,
• Ayant une expérience de 10 ans et plus dans l'intervention sur des chaînes de production industrielle et 05 ans minimum dans un poste de responsabilité,
• Avoir un esprit managérial, sens élevé des responsabilités et de l'organisation,
• Maîtrise de l'outil informatique,
• Age maximum 45 ans,
• Résidant dans la Wilaya d'Oran,
• Libre dans l'immédiat.

Avantages :
• Salaire motivant et négociable,
• Poste stable et cadre de travail agréable,
• Autres avantages.
Envoyez lettre de motivation et CV avec photo : recrut31.dz@gmail.com



07.00 Journal télévisé
07.20 Sabah el kheir
09.00 Saïdati
10.00 Charie el houb
Feuilleton
11.30 Chourtat zoula
11.45 Daouri el mouhtarifine

13.00 Journal télévisé
13.30 Sahara
14.55 Mahla di aachiya
16.00 El wadjhe el akher lil hadhara
Documentaire
17.00 Kaher el bihar
17.30 El ilm bayena yadaïk
18.00 Journal télévisé amazigh

18.20 Taqder terbeh

19.00 Super family
20.00 Journal télévisé
20.30 ESS/ CSS
22.30 Chahid wa chawahid
23.10 Festival de Djemila



09.00 Emission oecuménique
11.05 Tout le monde veut prendre sa place
11.55 Ma maison s'agrandit
12.00 Météo 2
12.02 Journal
12.15 Roland Garros et moi
12.20 13h15, le dimanche...
13.45 Météo 2
13.47 Point route
13.55 Tennis
17.50 Stade 2
18.40 Météo 2
18.45 Edition spéciale Européennes 2014
18.50 Journal

18.55 Edition spéciale Européennes 2014



Présenté par Laurent Delahousse, David Pujadas, Nathalie Saint-Cricq
A voté ! Les électeurs français étaient aujourd'hui invités aux urnes pour élire leurs 74 députés européens, qui siègeront au Parlement européen de Strasbourg durant les cinq prochaines années. Entre le 22 et le 25 mai, plus de 500 millions de citoyens étaient donc appelés pour choisir leurs 751 députés européens. Cette année, le scrutin aura une influence directe sur l'élection du président de la Commission européenne.
23.10 Histoires courtes
00.20 13h15, le samedi...



11.00 12/13 : Journal régional
11.10 12/13 dimanche
11.50 30 millions d'amis
12.35 Jour de brocante
14.00 En course sur France 3
14.20 Louis la Brocante
15.55 Les chansons d'abord
16.50 Questions pour un super champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.15 Tout le sport
19.20 Le journal de Roland-Garros
19.25 Zorro

19.55 Inspecteur Barnaby



- La bataille des urnes
Avec John Nettles, Jason Hughes, Jane Wymark, Barry Jackson
La veille de l'élection municipale, le village de Great Pelfe est divisé. Certains soutiennent le projet d'urbanisme, tandis que d'autres pensent que cette construction défigurerait le paysage. Norman Swanscombe, candidat à la mairie, est accusé par son concurrent David Walsh, d'avoir soudoyé la commission d'urbanisme pour financer son projet. Peu après, Maureen Stubbs, une virulente opposante au chantier est assassinée.
21.30 Soir 3
22.35 Inspecteur Barnaby
00.10 La forêt interdite



12.40 Catastrophes
13.45 Terre, le compte à rebours a commencé
14.40 Des maisons et des hôtes
15.10 Tous en Seine
16.10 La 2e Guerre mondiale en couleur
17.05 Les trésors des Archives nationales
18.00 On n'est pas que des cobayes !
19.35 Tomate, à la recherche du goût perdu
20.30 Dans les coulisses du Festival de Cannes
21.25 La 2e DB, de Paris au refuge d'Hitler
22.20 La grande librairie
23.21 Superstructures
00.13 Un empire en Afrique



11.30 Philosophie
12.00 Square
12.45 Voyages au bout du monde avec Art Wolfe
13.10 De l'Orient à l'Occident
16.00 Personne ne bouge !
16.35 Festival des théâtres du monde 2014
17.30 «Peer Gynt» et le «Concerto pour piano» de Grieg
18.15 Cuisines des terroirs
18.45 Arte journal
19.00 Karambolage
19.15 Vox pop
19.45 Dernier domicile connu
Avec Lino Ventura, Marlène Jobert, Michel Constantin, Philippe March
Pour avoir verbalisé le fils d'un avocat célèbre qui conduisait en état d'ivresse, l'inspecteur Marceau Leonetti est muté dans un petit commissariat du 18e arrondissement de Paris. Il est relégué dans un premier temps à des tâches ingrates, mais son efficacité amène sa hiérarchie à lui confier une véritable enquête : retrouver Roger Martin, témoin capital dans une affaire criminelle.
21.30 Arte journal
22.30 La Fiancée du tsar
01.05 Carlos Kleiber



TF1 19.55

X-MEN : LE COMMENCEMENT

Avec James McAvoy, Michael Fassbender, Kevin Bacon, Jennifer Lawrence

En 1944, sous le coup de la colère, le jeune Erik développe des pouvoirs extraordinaires. Aux Etats-Unis, Charles Xavier, télépathe, rencontre Raven, capable de changer d'apparence. Des années plus tard, Erik est à la recherche du nazi qui a tué sa mère, alors que Charles est devenu chercheur en génétique. Charles est bientôt contacté par un agent de la CIA qui enquête sur Sebastian Shaw, un homme doté de pouvoirs très étranges ?

M6 19.50

CAPITAL



- Centres commerciaux : la folie des grandeurs !
Présenté par Thomas Sotto

Jusqu'où iront les centres commerciaux ? Les commerçants présents dans ces centres y voient la promesse d'un meilleur chiffre d'affaires, mais une concurrence féroce fait rage • Petits commerces de centre-ville : opération survie ! Les petits commerces désertent le centre-ville de cités moyennes, par exemple Vierzon. Pour freiner le phénomène, le maire de Montrouge rachète les commerces qui mettent la clé sous la porte afin d'y installer un nouveau professionnel • Fruits et légumes : le retour des halles. Un peu oubliées depuis l'avènement des hypermarchés, les halles connaissent de nouveau un certain succès grâce à des arguments tels que la fraîcheur et la provenance locale des produits, et parfois des prix avantageux.

CANAL+ 19.50

ENQUÊTES DE FOOT



Présenté par Astrid Bard

Le PSG et le fair-play financier. Créé sous la présidence de Michel Platini, le fair-play financier vise à contrôler les dérives budgétaires des clubs engagés dans les compétitions continentales. Le PSG qui possède la masse salariale la plus élevée d'Europe avec 240 millions d'Euros a été sanctionné. Enquête. La Chine de plus en plus présente en Ligue 1. Le Trophée des champions qui oppose le vainqueur de la coupe de France au champion de France se déroulera à Pékin, en Chine. L'équipe de France et la liste des 23. Le 2 juin prochain, Didier Deschamps, le sélectionneur des Bleus, annoncera la liste des 23 joueurs sélectionnés pour le Mondial au Brésil. L'équipe de Suisse, future adversaire des Bleus en Coupe du Monde.



22.25 Esprits criminels



09.10 Automoto
10.00 Téléfoot
10.58 Météo
11.00 Les douze coups de midi
11.45 Météo
11.50 Du côté de chez vous
12.00 Journal
12.30 Reportages
13.45 Mentalist
14.25 Les experts
16.55 Sept à huit
18.35 Toi toi mon toit
18.40 Journal
18.45 Edition spéciale Européennes 2014
19.50 Météo
19.55 X-Men : le commencement

- Le caméléon
Avec Joe Mantegna, Kirsten Vangsness, Paget Brewster, AJ Cook

A Miami, l'équipe tente d'élucider une étrange affaire. Depuis deux mois, la police retrouve des cadavres d'hommes tués selon le même mode opératoire. Tout laisse à penser qu'il s'agit de l'œuvre d'un tueur en série. Les agents tentent de dresser un profil psychologique de l'assassin en mettant à jour les données psychiatriques.
00.45 New York, section criminelle



22.00 Enquête exclusive



08.00 M6 boutique
10.10 Sport 6
10.20 Turbo
11.40 Météo
11.45 Le 12.45
12.05 Recherche appartement ou maison
13.30 Maison à vendre
15.15 D&CO
16.15 66 minutes
17.40 66 minutes : grand format
18.40 Météo
18.45 Le 19.45
19.05 E=M6
19.40 Sport 6
19.50 Capital

- Tourisme et dictature : bienvenue au Tibet
Présenté par Bernard de La Villardière

Depuis plus de cinquante ans, le Tibet vit sous la domination chinoise. Tous les moyens sont bons pour quitter le « toit du monde » surveillé en permanence par l'armée. Des moines bouddhistes et des habitants révoltés témoignent des oppressions quotidiennes devant les caméras, et ce malgré le danger. Le Tibet est totalement fermé aux journalistes. nouvel eldorado, la région est désormais accessible en train pour des millions de Chinois.
00.40 La femme du bijoutier



21.35 The Call



10.40 La météo
10.43 Sunset croisette
10.45 Rencontres de cinéma
11.05 La fortune cachée de Poutine
11.40 Les marches de Cannes
11.45 Le JT
12.05 La grille
12.50 Formule 1
15.15 Plateau sport
15.20 Handball
17.20 Plateau sport
17.30 Formula One, le magazine de la F1
18.40 Looking for Rio
19.50 Enquêtes de foot

Avec Halle Berry, Abigail Breslin, Morris Chestnut, Michael Eklund

Jordan Turner est une opératrice expérimentée du service des urgences de Los Angeles. Habitue à gérer les situations difficiles, elle est bouleversée quand Leah Templeton, une adolescente, est enlevée alors qu'elle était en ligne avec elle pour tenter de lui apporter de l'aide. Le lendemain, le corps de Leah est retrouvé dans une décharge.
23.05 Le journal des jeux vidéo
23.30 The Bling Ring
00.55 Rencontres de cinéma



10.10 Les Dalton
10.20 Oggy et les cafards
11.45 Nini Patalo
12.05 Yakari
12.55 Bons plans
13.05 La malédiction de la statue noire
14.55 Lenya, princesse guerrière
16.40 Un gars, une fille
18.00 Doctor Who
19.45 Dangereusement vôtre
21.50 L'homme au pistolet d'or
23.50 Les chats persans



13.00 Royal Pains
14.40 Les anges de la télé-réalité 6, Australia
18.00 Le super bêtisier de l'année



19.50 Bienvenue au gîte
21.50 Au bistro du coin
23.30 Quatre garçons pleins d'avenir

10.15 Génération Hit machine
11.40 Mon mari, cet assassin
13.30 Sous l'emprise du mal
15.10 L'ombre de la vengeance
16.50 Soda
19.40 Météo
19.45 Talent tout neuf
19.50 Body of Proof



Plus de 9 millions de médicaments contrefaits saisis



Interpol a saisi 9,4 millions de médicaments contrefaits ou faux et potentiellement mortels, lors d'une opération menée simultanément dans 111 pays et ciblant les sites internet de vente, a annoncé jeudi l'organisation de coopération policière basée à Lyon. Selon Interpol, qui regroupe 190 pays membres, l'opération «Pangea VII» est la plus vaste jamais organisée contre la contrefaçon de médicaments. Menée du 13 au 20 mai, elle a débouché sur l'ouverture de 1.235 enquêtes, la suppression de 19.000 publicités pour des médicaments illégaux et la fermeture de plus de

10.600 sites internet de vente. «L'opération a permis 237 arrestations à travers le monde et la saisie de médicaments potentiellement dangereux d'une valeur supérieure à 36 millions de dollars», a précisé Interpol dans un communiqué. Parmi les 9,4 millions de faux médicaments saisis durant l'opération figurent des pilules amaigrissantes, des traitements contre le cancer et les troubles de l'érection, des médicaments contre le rhume ou la toux, la malaria, ou encore des produits anti-cholestérol. «Cette année, l'opération s'est focalisée sur les fournisseurs d'accès à internet, les systèmes

de paiement en ligne ainsi que sur les services de messagerie qui constituent les trois principaux vecteurs utilisés par les sites web commercialisant des médicaments illicites et dangereux», ont précisé dans un communiqué séparé l'Agence française de sécurité du médicament, l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique de la gendarmerie française et les douanes françaises. Ces dernières ont ainsi saisi près de 594.000 médicaments de contrebande et de contrefaçon, dont plus de 486.400 à l'aéroport parisien de Roissy.

Allemagne

L'électricité faite maison a de plus en plus la cote

«Réduction des coûts, efficacité énergétique, protection du climat». Klaus Meier, gérant d'un hôtel familial à Fribourg, énumère les raisons qui l'ont conduit à opter pour un approvisionnement maison en électricité, une démarche qui fait école en Allemagne. L'autoproduction d'électricité concerne les gros industriels mais aussi de plus en plus les petites entreprises, les écoles et les hôpitaux, et, boom du solaire oblige, les particuliers. Sur les quelque 600 térawatt-heures consommés chaque année en Allemagne, 50 sont auto-produits, soit quelque 8%. Dans l'industrie, la part grimpe à 20%, estime la fédération des chambres de commerce et celle des consommateurs d'énergie. Objectif principal: économiser. Le courant auto-produit n'est pas

taxé comme le courant acheté à un tiers. Il n'est pas soumis à l'impôt sur les renouvelables, dont les recettes servent à financer les subventions massives aux énergies propres, dans un pays en pleine transition énergétique. L'hôtel de M. Meier, le Park Hotel Post, qui compte 45 chambres, est équipé depuis 2003 d'une unité de cogénération. Il lui en a coûté pas loin de 50.000 euros mais «l'investissement s'est rentabilisé encore plus vite que prévu».

«Si le courant que nous produisons nous-mêmes à Ludwigshafen était taxé, cela nous coûterait un demi-million d'euros», expliquait dans une récente interview Kurt Bock, le patron du géant de la chimie BASF, qui produit sur son site du sud-ouest de l'Allemagne sa propre électricité, dans trois centrales à gaz. Le constructeur

automobile Daimler vient d'investir plus de 40 millions d'euros dans une nouvelle turbine à gaz pour sa centrale à Sindelfingen, son plus gros site de production. L'investissement lui permet d'augmenter sa production d'électricité de 44%. «Cela réduit notre dépendance aux fournisseurs externes, et nous permet d'augmenter notre sécurité d'approvisionnement et la prévisibilité de nos coûts», a expliqué l'an dernier le directeur de l'usine, Willi Reiss.

Selon un sondage mené par les chambres de commerce l'an dernier auprès d'environ 2.400 entreprises, près de la moitié ont déjà réalisé, initié ou prévoient des mesures pour se fournir elles-mêmes en électricité. Outre l'argument financier, la sécurité de l'approvisionnement est un motif souvent cité par les intéressés.

Le Petit Larousse 2015: «une tuerie !»

Ne «psychotez» pas si votre Nordinateur «bogue» mais conservez votre «zénitude» en «vapotent» avec cet objet «iconique», vraie «tuerie» pour les accros: 150 nouveaux mots et cinquante personnalités font leur entrée dans le millésime 2015 du Petit Larousse, qui fête ses 110 ans. Beaucoup d'«intronisés» sont issus de la psychologie, comme «psychologisation» ou «hystérisation» dans cette édition à paraître le 5 juin. Pour célébrer le plus que centenaire Petit Larousse illustré, la couverture, les pages de garde et les lettres ont été relookées par Jean-Charles de Castelbajac. Lui-même a eu les honneurs l'an dernier du dictionnaire de langue française qui détient 70% des parts de marché du secteur. Le créateur de mode a aussi conçu le nouveau slogan: «La connaissance donne des ailes». Les amateurs de mode découvriront d'ailleurs cette année l'arrivée sur talons aiguille de plus de 10 cm du «stiletto», qui signifie petit poignard en italien et a envahi le vocabulaire des fashionistas, spécialistes du «code vestimen-

taire». Le «véganisme», un mode de vie venu d'Amérique, alliant végétarisme et refus de consommer tout produit issu des animaux ou de leur exploitation, a aussi désormais droit de cité. Côté cuisine, arrivent les «antipasti», la «bruschetta», le «café gourmand» et, Coupe du monde de foot oblige, la «cachaça», eau de vie brésilienne de jus de canne à sucre, indispensable à la confection de la fameuse caipirinha... Sont également adoués de nouvelles habitudes («cigarette électronique» ou «e-cigarette»), des mutations du monde informatique («viralité», «dématérialisation», «se loguer») ou encore des familiarités de langage. Ainsi, nous pourrions, avec la bénédiction du dictionnaire, «nous prendre un +scud+ sur la tête pour 4 minutes de retard», sans qu'il s'agisse vraiment d'un missile balistique, ou nous exclamer «une tuerie!» au lendemain d'un concert mémorable ou après avoir dévoré un éclair au chocolat. Deux tiers des 150 mots ou sens nouveaux arrivés dans le millésime 2015 proviennent du vocabulaire en-

cyclopédique, recensé par notre cinquantaine de spécialistes, qui planchent sur une banque de données de quelque 800 mots, et un tiers de l'usage par tous nos concitoyens d'expressions nouvelles», explique à l'AFP Carine Girac-Marinier, directrice du département Dictionnaires et Encyclopédies de Larousse. Deux critères président à l'entrée d'un mot dans le Petit Larousse. «Le critère quantitatif - plus un mot est populaire, ce qui est vérifié par le nombre d'occurrences notamment dans les médias - et le critère qualitatif: le terme doit coller à l'actualité mais doit aussi pouvoir durer», poursuit-elle.

Ce dictionnaire, dont il se vend un volume par minute, compte cette année 62.500 mots, 125.000 sens et 20.000 locutions, 28.000 noms propres, 4.500 compléments encyclopédiques, 5.350 dessins, schémas, photos, drapeaux et cartes et plus de 150 planches illustrées. Un millésime du Petit Larousse, c'est cinquante semi-remorques et deux mois et demi de fabrication», relève Mme Girac-Marinier.

Déménagement : des abeilles butineuses de TNT en renfort

En matière d'odorat, les chiens renifleurs : dans un institut de recherche français, un chercheur-biologiste a entrepris de les dresser à repérer les mines ensevelies dans les Balkans, où les inondations actuelles les font réapparaître. On savait déjà les abeilles sensibles à certaines odeurs, celles du géraniol ou du néroli par exemple. Le défi c'est de leur apprendre à repérer le TNT», explique ce spécialiste, Yves Le Conte, directeur de l'unité Abeille et Environnement à l'Institut national de recherche agronomique (INRA) à Avignon. C'est un chercheur croate du département d'agriculture de l'Université de Zagreb qui l'a contacté il y a quatre ans, raconte-t-il: Nikola Kestic était préoccupé par le nombre de mines antichar et

antipersonnel toujours enfouies dans les sols de son pays et de la région après quatre ans de conflit dans l'ex-Yougoslavie dans les années 90. Des mines qui risquaient d'exploser lors des travaux agricoles. Il s'agissait de déclencher un réflexe de type pavlovien chez l'abeille. On savait déjà les abeilles sensibles à certaines odeurs, celles du géraniol ou du néroli par exemple. Le défi c'est de leur apprendre à repérer le TNT», explique ce spécialiste, Yves Le Conte, directeur de l'unité Abeille et Environnement à l'Institut national de recherche agronomique (INRA) à Avignon. C'est un chercheur croate du département d'agriculture de l'Université de Zagreb qui l'a contacté il y a quatre ans, raconte-t-il: Nikola Kestic était préoccupé par le nombre de mines antichar et

travaux en plein champ à partir du 15 juin jusqu'en juillet, «avec une colonie entière de quelque 30.000 abeilles, grâce à des financements européens», a-t-il indiqué jeudi à l'AFP. Selon ses observations, le succès est encore plus évident avec un explosif comme le DNT (dinitrotoluène) qu'avec le TNT. «Nous espérons maintenant convaincre les spécialistes du déminage avec des résultats», reprend Nikola Kestic qui convient qu'ils se montrent encore sceptiques. Pourtant la méthode est «très simple et très rapide» affirme-t-il. L'odorat des abeilles est également testé pour la détection d'explosifs dans les aéroports, notamment au laboratoire national de Los Alamos aux Etats-Unis, ainsi que dans certains aéroports pour la détection de la drogue.

Chine

Nouvelle fermeture d'un musée rempli de... contrefaçons !



Les autorités chinoises ont ordonné la fermeture d'un musée où des milliers d'antiquités et pièces historiques se sont révélées être en réalité des faux, a rapporté jeudi un média d'Etat, dernier en date d'une série de scandales similaires. La police a ordonné au musée de Lucheng, dans la province du Liaoning de fermer ses portes, après avoir découvert qu'au moins un tiers des 8.000 pièces contenues dans ses collections n'étaient pas authentiques, selon le quotidien Global Times. Parmi les faux exposés dans les vitrines figurait la pièce maîtresse du musée, une épée prétendument datée des Qing - la dernière dynastie impériale (1644-1912) - et évaluée précédemment à quelque 120 millions de yuans (14 millions d'euros). La Chine connaît une explosion

des créations de musées, avec près de 300 établissements inaugurés l'an dernier, selon des chiffres officiels. Mais la qualité des expositions est souvent problématique et les pièces présentées parfois d'origine et d'authenticité douteuses. Dans un cas emblématique, un musée construit dans la province du Hebei avait été contraint de fermer en juillet 2013: il abritait notamment un vase décoré d'animaux vert pomme dans le style des dessins animés, dont une pieuvre éclatant de rire... vase présenté comme datant de la dynastie Qing. Plusieurs autres objets exposés dans ce musée étaient «signés» du nom de l'empereur jaune, personnage mythique qui aurait régné, selon la tradition, au 27e siècle avant JC. Mais son nom était accompagné d'inscriptions en caractères chi-

nois simplifiés, apparus seulement dans les années 1950... Le propriétaire du musée, Wang Zhongquan, dirigeant local du Parti communiste, était «prêt à acheter tout ce qu'on lui apportait» et avait acquis plus de 40.000 objets contrefaits, avaient alors relaté des médias officiels.

De fait, le marché des antiquités en Chine est inondé de contrefaçons, autant de pièges pour des collectionneurs privés en nombre croissant. Même des pièces acquises à l'étranger sèment parfois le doute: le milliardaire Liu Yiqian, à la tête de deux musées privés, est ainsi engagé dans une vive polémique avec des experts sur l'authenticité d'un rouleau calligraphié, qui lui a coûté des millions d'euros lors d'une vente aux enchères de Sotheby's à New York.

Russie

Un lionceau sème la panique dans un train

Une femme russe était interrogée jeudi après avoir introduit dans un train couchettes un lionceau qu'elle affirmait être un chat, a annoncé la police. Le félin, qui pesait dans les 50 kilos, a été découvert jeudi matin dans un train entre Moscou et Ekaterinbourg, à 1.420 km à l'est de la capitale russe. Quand l'animal, qui voyageait sans muselière, a

commencé à se comporter de façon agressive, (sa propriétaire) n'a pas pu le contrôler», a expliqué la police.

«Elle l'a enfermé dans son compartiment et a demandé au personnel du train de l'aider». Sur les documents de voyage de sa propriétaire, l'animal, âgé de neuf mois, «était enregistré comme... chat domestique», a précisé la police. Le

lionceau était d'abord dans une cage, puis la femme qui l'accompagnait l'a laissé sortir pour une raison ou une autre», a-t-elle précisé.

La police va aussi interroger le personnel du train qui n'a pas effectué les vérifications nécessaires et qui a permis que le lionceau monte à bord, alors qu'il représentait un danger pour les autres passagers.

Séisme de Mostaganem: des citoyens protestent à Relizane

Des dizaines de citoyens des communes de Yellel et Sidi Saada (wilaya de Relizane), dont les habitations ont subi des dégâts suite au double séisme, enregistré jeudi dernier dans la wilaya de Mostaganem, se sont rassemblés samedi pour réclamer des tentes, a-t-on appris auprès du chef de la daïra de Yellel. Les protestataires ont bloqué la circulation sur un axe de l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la daïra de Yellel, a indiqué M. Abdelkader Ghali Hidjazi, ajoutant que le mouvement de protestation se poursuivait encore. Le même responsable a déclaré à l'APS que les «autorités locales se chargeront de la distribution des tentes, une fois le calme revenu et la circulation routière rétablie.» Le nombre d'habitations ayant subi des dommages à la suite des deux secousses telluriques est de 210 foyers, situés dans les douars des communes de Sidi Saada et de Yellel, à l'extrême ouest de la wilaya de Relizane, dont 98 sont totalement endommagés, a souligné la même source. Un séisme de magnitude 5,2 sur l'échelle de Richter avait été enregistré jeudi matin à 06h22 (heure locale) dans la wilaya de Mostaganem, selon le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), précisant que l'épicentre du tremblement de terre a été localisé à 17 km au sud-est de Mostaganem. Le CRAAG avait fait état auparavant d'une secousse de magnitude 4,1 survenue à 03h57 (heure locale) dans la même wilaya.

Des partisans de Morsi condamnés à 5 ans de prison



Dix-neuf partisans du président islamiste égyptien destitué Mohamed Morsi ont été condamnés samedi à cinq ans de prison pour avoir attaqué le siège du prestigieux centre d'études islamiques al-Azhar, ont annoncé des sources judiciaires.

Ils étaient accusés d'atteinte à des biens publics, agression contre des fonctionnaires, blocage de routes et actes d'agression lors de manifestations et d'affrontements au siège d'al-Azhar en novembre. Les accusés ont par ailleurs écopé chacun d'une amende de 20.000 livres égyptiennes (2.200 euros). Depuis l'éviction et l'arrestation le 3 juillet de M. Morsi, les autorités installées par les militaires mènent une violente répression contre ses partisans, qui a fait plus de 1.400 morts et quelque 15.000 arrestations. Des centaines de personnes ont été condamnées à mort ou à de lourdes peines dans des procès expéditifs.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Accord de cessez-le-feu entre Bamako et les groupes armés



L'heure était au soulagement samedi au Mali après l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement et les groupes armés du Nord qui ont pris la ville de Kidal, mais les autorités sont désormais attendues sur la relance de négociations avec les rebelles. Selon des habitants interrogés par l'AFP, le calme régnait samedi à Kidal au lendemain de l'accord de cessez-le-feu. Les affrontements

ont fait craindre à beaucoup une reprise de la guerre dans le nord du Mali, secoué depuis des décennies par des mouvements touareg indépendantistes et tombé aux mains de groupes islamistes en 2012, avant qu'une intervention militaire française ne les chasse de la région en 2013. Vendredi, le président de l'Union africaine (UA), le chef de l'Etat mauritanien avait arraché aux deux camps un

cessez-le-feu, réclamé par la communauté internationale depuis la reprise le 17 mai de combats meurtriers qui s'étaient soldés mercredi par la déroute de l'armée malienne à Kidal. Bamako a signé le document, de même que le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA, rébellion touareg), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA).

Les Emirats et le Qatar parmi les 20 pays les plus compétitifs au monde

Les Emirats arabes unis et le Qatar figurent parmi les vingt pays les plus compétitifs au monde, révèle une récente étude élaborée par l'Institut international Suisse pour le développement du management (IMD). Dans le classement 2014 de l'IMD où les Etats-unis, la Suisse et Singapour conservent les trois premières places, les

pays sont classés en fonction de la résilience de leur économie, leur capacité à créer des emplois et leur degré de développement en matière de TIC et d'infrastructures. Ainsi avec une notation sur dix accordée par les dirigeants, les Emirats arabes-unis conservent inchangée en 2014 leur 8ème place avec une note de 8,58 derrière l'Allemagne et le

Canada. Pour sa part, le Qatar a avancé d'une place par rapport à 2013 pour occuper la 19ème position avec une notation de 7,86, indique encore l'étude. Quand au reste du classement, plusieurs pays émergents ont reculé affectés par la chute des investissements étrangers, leur panne de croissance et leurs problèmes récurrents en matière d'infrastructures.

3 morts lors d'une fusillade dans un musée juif à Bruxelles



Trois personnes ont été tuées et une grièvement blessée lors d'une fusillade samedi au Musée Juif de Belgique, dans le centre de Bruxelles, ont indiqué les pompiers. Un hom-

me, arrivé en voiture, serait rentré dans le musée avant d'ouvrir le feu puis de prendre la fuite. Des passants ont pu relever le numéro d'immatriculation, a indiqué l'agence de presse Belga,

sans citer de source. «C'est un acte terroriste, l'assassin est entré délibérément dans un musée juif», a déclaré à l'AFP le président de la Ligue belge contre l'antisémitisme (LBCA), Joël Rubinfeld. «Il a tué trois personnes, en a blessé une, une voiture l'attendait à proximité», a ajouté M. Rubinfeld. «Cela devait hélas arriver, il y a eu une libération de la parole antisémite. C'est le résultat inévitable d'un climat qui distille la haine», a estimé le président de la LBCA. «Choqué par les meurtres commis au Musée Juif, je pense aux victimes que j'ai vues sur place et à leurs familles», a réagi sur son compte Twitter le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, qui se trouvait dans le quartier du Sablon où se situe le musée ainsi que de nombreux antiquaires.

Explosion d'une mine en Tunisie : deux soldats tués



Un soldat tunisien a succombé à ses blessures provoquées par l'explosion vendredi d'une mine au Mont Chaambi, portant le bilan à deux morts dans cette zone où l'armée pourchasse un groupe accusé de liens avec Al-Qaïda, ont indiqué les autorités. Le président Moncef Marzouki et le Premier ministre Mehdi Jomaa ont participé samedi à une cérémonie à la mémoire des deux militaires dont les cercueils étaient recouverts du drapeau national, a indiqué la présidence sur sa page officielle sur Facebook. La signature a pour sa part dénoncé un acte «lâche» qui a aussi fait quatre blessés et a promis d'«éradiquer le terrorisme» en Tunisie. Les forces tunisiennes pourchassent depuis décembre 2012 un groupe armé accusé de liens avec Al-Qaïda dans la zone du Mont Chaambi, un massif à la frontière algérienne près de la ville tunisienne de Kasserine.

52 migrants secourus à Ceuta

Les services de secours recherchaient samedi une femme «supposée avoir disparu en mer», après avoir secouru 52 migrants subsahariens, dont deux femmes enceintes et trois bébés, au large de la côte de l'enclave espagnole au Maroc de Ceuta, selon la préfecture locale. 45 immigrants étaient à bord d'un bateau à moteur pneumatique et les huit autres à bord d'un bateau pneumatique d'enfants qui s'est retourné. Une femme est recherchée par les services de secours maritimes et la garde civile, a déclaré à l'AFP un porte-parole de la préfecture de Ceuta. «La première embarcation a été localisée à 7h30 du matin avec 45 immigrants: 26 hommes, 14 femmes dont deux enceintes et cinq enfants dont trois bébés» à bord d'un bateau pneumatique à moteur de cinq mètres, a affirmé le porte-parole, précisant que les passagers étaient «tous en bon état de santé». La deuxième embarcation a été localisée sur la suite sur l'île de Perejil, située à environ trois kilomètres des côtes de Ceuta.

Les shebab somaliens attaquent le Parlement



Les insurgés islamistes shebab ont lancé samedi une attaque d'ampleur contre le Parlement somalien à Mogadiscio, avec une voiture piégée et un commando suicide, qui a fait au moins huit morts, dont quatre assaillants. Les shebab, un groupe islamiste lié à Al-Qaïda cherchant à renverser le faible gouvernement somalien soutenu par l'ONU et l'Occident, ont eux-mêmes revendiqué l'opération auprès de l'AFP via leur porte-parole militaire Abdulaziz Abu Musab. «Le soi-disant Parlement somalien est une zone militaire. Nos combattants y sont pour mener une opération sainte. Nous diffuserons un rapport complet après la fin de l'opération», a-t-il déclaré. La police a signalé la mort de quatre combattants shebab. Des journalistes de l'AFP ont également vu quatre gardes de sécurité morts et de nombreux blessés. Selon des sources gouvernementales, au moins deux députés ont été blessés et emmenés à l'hôpital.

Peu avant midi, une voiture piégée avait provoqué une puissante explosion devant les grilles du Parlement, dans le centre de la capitale somalienne.

EDITORIAL

Par M. Saadoune

NON-INTERVENTION

Aucun débat sur les questions stratégiques n'est inutile. Le fait que l'Algérie se retrouve dans une géographie tumultueuse avec des problèmes dans des pays voisins, de la Libye au Mali, ne dispense pas d'en discuter. Bien au contraire. Plus le débat est public et contradictoire plus il est utile, même si on ne peut échapper, sur ses questions, aux risques de mises à l'index. Ces derniers temps, à la faveur de la dégradation de la situation en Libye et aussi au Mali, la doctrine de «non-intervention» de l'armée algérienne hors de ses frontières a été discutée. Ceux qui appellent à la révision de cette doctrine soutiennent que l'Algérie ne peut rester dans la position du «spectateur» quand des événements lourds se déroulent dans son voisinage immédiat. L'évolution chaotique de la situation en Libye et au Mali au cours des dernières semaines sert d'argument et de toile de fond de ce qu'on pourrait appeler les interventionnistes.

Dans le cas de la Libye, la non-intervention de l'Algérie au bon moment -et son incapacité à mettre la pression sur Kadhafi dès le début de la crise- a été compensée ou exploitée par les Occidentaux pour y intervenir en se

permettant, au nom du devoir de protéger, une lecture très discutable des résolutions du Conseil de sécurité. La suite, on la connaît. En Libye, où les «nouvelles élites» sont très hostiles à l'Algérie, il y a un chaos politique durable qui pose de sérieux problèmes.

En somme, l'Algérie paye pour avoir choisi d'être attentiste alors qu'il fallait qu'elle soit proactive. Au Mali, on lui reproche même de ne pas être intervenue alors que les autorités de Bamako le souhaitaient et laissaient entendre que les problèmes du nord du Mali sont une «exportation algérienne» de djihadistes. Mais ce n'est pas un véritable argument. «L'exportation algérienne» en question s'est greffée d'abord d'un problème malien endémique d'intégration des populations du Nord. Ce problème demeure même après la dispersion des djihadistes qui tenaient le nord du Mali. L'argument des partisans d'un dépassement de la doctrine de la non-intervention est qu'en se privant d'agir au moment qu'il faut dans le voisinage, l'Algérie ne sera pas pour autant pré-

munie des conséquences de la dégradation de la situation. En clair, on peut avoir eu raison de dire que l'intervention de l'Otan en Libye fera plus de mal que de bien, cela n'empêchera pas d'avoir à en subir les effets. Mais cela justifie-t-il pour autant de changer de doctrine et de prendre le risque de s'engager dans les théâtres extérieurs ? Les mêmes arguments peuvent être retournés pour défendre l'option traditionnelle. L'intervention française au Mali ne règle aucun des problèmes de ce pays. Paris est obligé de maintenir une force pour préserver un statu quo fragile et qui peut être rapidement remis en cause comme en témoignent les derniers événements. On peut toujours regretter que la présence politique algérienne -qui inclut le travail des services, lesquels sont par nature non soumis au principe de non-ingérence- n'ait pas été efficace au cours des dernières années.

Mais, la diplomatie serait-elle performante alors que l'ensemble du système ne l'est pas ? Aller sur des théâtres extérieurs devenus explosifs est un pas très risqué qui ne peut être franchi avec légèreté. A plus forte raison quand on a un système en crise qui a besoin d'abord de changer radicalement et de recréer le lien avec les citoyens.